



**L'emploi du participe présent en fonction  
d'attribut libre et la question de la  
concurrence avec le gérondif**

**Anne-Gro Høyer**

Hovedoppgave i fransk

Romansk institutt

Universitetet i Bergen

Mai 2003

## **Avant-propos**

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude à mon directeur de maîtrise, Odile Halmøy, professeur de l'Institut d'Études Romanes à l'Université de Bergen, qui avec sa passion pour le gérondif, m'a incitée à me pencher sur ce sujet fascinant.

Je suis reconnaissante à Pia Wilson Andersen, avec qui j'ai discuté mes hypothèses et mes problèmes en écrivant ce mémoire. J'ai une reconnaissance spéciale envers mon fiancé, Sveinung Trollnes, qui sans comprendre ni le français, ni la linguistique, m'a patiemment écouté parler de ce que j'ai écrit. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à Aude Boudard, qui a bien voulu relire mon manuscrit.

Bergen, mai 2003

Anne-Gro Høyer

## Table de matières

<b>Avant-propos</b> .....	2
<b>Table de matières</b> .....	3
<b>1. Introduction</b> .....	5
1.1 L'objet d'étude.....	5
1.2 Méthode.....	9
1.3 Corpus.....	10
1.4 Plan du mémoire.....	10
<b>2. L'emploi du Ppr décrit dans les grammaires</b> .....	12
2.1 Grammaires par et pour les francophones.....	12
2.2 Grammaires contrastives scandinaves.....	15
2.3 Bilan.....	20
<b>3. La fonction d'attribut libre – un problème terminologique</b> .....	21
3.1 Ma définition.....	21
3.2 L'emploi terminologique des grammaires étudiées.....	23
3.3 Bilan.....	26
<b>4. Les paramètres</b> .....	27
4.1 Paramètres proposés dans les grammaires étudiées.....	27
4.2 Paramètres absolus.....	29
4.2.1 Fonctions syntaxiques.....	29
4.2.2 Construction liée vs. construction détachée.....	30
4.2.3 Figement – transpositions fonctionnelles.....	31
4.3 Paramètres relatifs.....	32
4.3.1 Les effets stylistiques.....	32
4.3.2 Le temps du VR/l'aspect.....	33
4.3.3 La position.....	35
4.3.4 Le sémantisme des verbes en jeu.....	36
4.3.5 La nature des compléments.....	37
4.3.6 Thème-rhème.....	39
4.3.7 La relation logique par rapport au VR.....	44
4.3.8 Bilan.....	45
<b>5. L'analyse</b> .....	46
5.1 Le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr.....	46
5.1.1 Le Ppr est logiquement postérieur au VR.....	46
5.1.2 Le Ppr est logiquement antérieur au VR.....	52
5.1.3 Le Ppr est logiquement simultané au VR.....	64
5.1.4 Bilan.....	66
5.2 Le gérondif semble pouvoir remplacer le Ppr.....	68
5.2.1 La typologie d'Halmøy.....	69

5.2.2	L'alternance semble impliquer une différence de sens.....	70
5.2.2.1	Le gérondif de type A.....	70
5.2.2.2	Le gérondif de type A'.....	74
5.2.2.3	Le gérondif de type B.....	76
5.2.2.4	Le gérondif de type B'.....	81
5.2.3	L'alternance ne semble pas impliquer une différence de sens.....	82
5.2.4	Bilan.....	85
<b>6.</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>87</b>
	<b>Travaux consultés.....</b>	<b>98</b>
	<b>Textes cités.....</b>	<b>99</b>

# 1. Introduction

## 1.1 Présentation de l'objet d'étude

Un des problèmes non résolus et peu travaillés que posent les formes en *-ant* du français, concerne les domaines d'emploi respectifs du gérondif et du participe présent (Ppr).

Le Ppr et le gérondif sont tous les deux composés d'un radical verbal et de l'élément *-ant*. La seule différence formelle entre les deux formes, est que le gérondif est toujours introduit par l'élément *en*. L'élément *-ant* est invariable, et le Ppr et le gérondif sont, comme l'infinitif, des formes non finies du verbe. En tant que telles, ils ne portent pas les marques morphologiques de nombre, de personne ou de temps. Le Ppr a cependant une forme active simple (*chantant*) et une forme passive composée (*étant chanté*). Il a aussi une forme composée accomplie (*ayant chanté*), nommée participe passé. Le gérondif au contraire n'apparaît en général qu'à la forme simple, à moins qu'il ne soit précédé de *tout*. Le Ppr et le gérondif sont le plus souvent suivis de compléments et l'on peut parler alors de syntagme gérondif (SG) et de syntagme participe présent (SPpr).

Certains grammairiens pensent que le Ppr et le gérondif sont une et même forme et que le gérondif n'est qu'un emploi particulier du Ppr. La grammaire de Wilmet (1998) par exemple, ne distingue pas entre les deux formes, mais les traite de pair sous l'appellation de *participe I*. Il écrit que : «Le syntagme prépositionnel à valeur de complément circonstanciel nommé « gérondif » devient simplement un « participe présent précédé de la préposition *en* » » (p.297). Bien qu'il trouve que le Ppr et le gérondif soient une et même forme, il les distingue par leur fonction dans la phrase. Il analyse le Ppr dans la phrase *Sortant du cinéma, j'ai rencontré Pierre* comme « apposition au sujet » (p.531) et le gérondif à sa place comme un complément circonstanciel. D'autres grammairiens distinguent par la forme, mais pas par la fonction. Togeby (1983 : 56) écrit au sujet du Ppr et du gérondif que : « Les deux sont prédestinés à être complément adverbial, et la différence entre eux n'est pas grande, ni sur le plan de la construction, ni sur celui du sens. »

Je ne souscris pas à ces idées, mais soutiens, avec O.Halmøy (1981 :5), l'avis de Bonnard (GLLF : 2221) : « On est en droit de distinguer par la forme, comme on est

forcé de le faire par la fonction, le gérondif en sortant du participe présent sortant. ». Je soutiens la conclusion d'Halmøy (1981 : 214) : « On doit donc renoncer à l'analyse qui continue à voir dans le participe présent un « adverbe sans marquant », pour reprendre la formule de Tesnière,... ». C'est aussi la conclusion de Gettrup (1977 : 269) « Somme toute, il semble impossible de maintenir l'analyse qui fait du syntagme participial un complément circonstanciel. »

Si l'on considère la phrase qu'a citée Wilmet, l'on voit que les deux formes sont acceptables :

- (1) *En sortant du cinéma, j'ai rencontré Pierre*  
*Sortant du cinéma, j'ai rencontré Pierre*

En effet, dans de telles phrases, il n'y a pas une très grande différence sémantique. Cela a conduit plusieurs grammairiens à penser que le Ppr et le gérondif sont une et même forme, et qu'ils peuvent tous les deux exprimer des valeurs circonstancielles. Bien qu'il n'y ait pas toujours une très grande différence sémantique selon que l'on choisit d'employer le Ppr ou le gérondif, il y a toujours une différence fonctionnelle. Le gérondif a, dans les cas prototypiques, un noyau verbal et il a toujours une fonction adverbiale. Le Ppr au contraire a toujours un noyau nominal, quand il n'entre pas dans une construction absolue, et il assume diverses fonctions adjectivales. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, le gérondif est subordonné au verbe régissant (VR) *ai rencontré*, fonctionnant comme complément adverbial. Le Ppr est subordonné au syntagme nominal *je*, sujet syntaxique de la phrase, et il fonctionne comme attribut libre. Ceci est mon hypothèse de travail et je vais essayer de montrer que ces différences fonctionnelles sont illustrées par le fait qu'ils ont chacun leurs domaines d'emploi respectifs.

Seul le gérondif peut assumer une fonction adverbiale, modifiant le verbe :

- (2) *Elle est arrivée en courant*  
*\*Elle est arrivée courant*

Le participe présent, au contraire, admet toutes les fonctions syntaxiques de l'adjectif, sauf celle d'attribut du sujet. Il peut avoir la fonction **d'épithète d'un substantif**, un emploi très courant où le gérondif ne peut jamais être employé :

- (3) *J'écris un mémoire traitant du participe présent.*  
 \* *J'écris un mémoire en traitant du participe présent.*
- (4) *Une foule pouilleuse se pressait le long des hauts murs jaunes abritant « Le Grand Monde » et se bousculait pour passer entre les chaînes encadrant les deux étroites entrées. (p.113, Deforges)*  
 \* *...les murs jaunes en abritant...les chaînes en encadrant...*

Le Ppr peut aussi avoir la fonction d'**attribut d'un objet**, une fonction dans laquelle le gérondif ne peut jamais être employé :

- (5) *À neuf ans, elle se voyait partant elle-même convertir les petits Africains ou Chinois, et subissant le martyre plutôt que d'abjurer. (Deforges, p.327)*  
 \* *..., elle se voyait en partant...*
- (6) *Combien de temps allait-il les laisser sans soins, croupissant dans leurs excréments, dévorés par les insectes? (Deforges, p.309)*  
 \* *Combien de temps allait-il les laisser sans soins, en croupissant...*

Le Ppr peut aussi assumer la fonction de **prédicat dans une construction absolue**, formant un nexus avec le syntagme nominal auquel il est joint. Il ne peut jamais être remplacé par un gérondif dans cette fonction non plus:

- (7) *La fatigue aidant, il se sentait la gorge sèche. (Camus, p.116)*  
 \* *La fatigue en aidant, il se sentait la gorge sèche.*
- (8) *Mais, peu à peu, leurs yeux s'accoutumant à l'obscurité, ils virent qu'ils se trouvaient au fond d'une grotte... (Deforges, p.283)*  
 \* *Mais, peu à peu, leurs yeux en s'accoutumant à l'obscurité, ils virent que...*

C'est uniquement quand le Ppr a la fonction d'**attribut libre** (voir 3.1 pour une définition) qu'il peut parfois être remplacé par le gérondif :

- (9) *Jetant des pétards et des œufs à Bastia, les nationalistes ont rappelé leur hostilité à l'adversaire des accords de Matignon. (La Voix du Nord, 20/3-02)*  
*En jetant des pétards et des œufs à Bastia, les nationalistes ont rappelé...*
- (10) *Lundi soir, rentrant chez elle, elle a aussi vu « deux voisines, plutôt de gauche : elles baissaient la tête, elles ne m'ont pas dit bonjour, comme si elles avaient quelque chose à se reprocher. (Le Monde, 26/4-02)*  
*Lundi soir, en rentrant chez elle, elle a aussi vu...*

Dans les deux exemples ci-dessus, le Ppr peut être remplacé par le gérondif sans grande différence sémantique, mais non sans qu'il y ait une différence de syntaxe. L'emploi du Ppr implique que la construction détachée porte sur les sujets de la phrase : les nationalistes en (9) et elle en (10), tandis que si l'on emploie un gérondif, il porte sur les verbes principaux ont rappelé en (9) et a vu en (10). Toute alternance des deux formes se fait aux dépens d'un changement de syntaxe : le gérondif est toujours l'expansion d'un noyau verbal ou la suite sujet-verbe, le Ppr est l'expansion d'un noyau nominal. Le changement de noyau, donc de syntaxe, peut avoir des conséquences sur le sémantisme de la phrase. Il y a toujours une nuance subtile selon que la forme en -ant porte sur le sujet ou la suite sujet-verbe. Alors, si l'on veut caractériser le sujet du procès plutôt que le procès lui-même, le Ppr est à préférer. Mais quand il importe peu pour le sens que le noyau de la forme en -ant soit le sujet ou la suite sujet-verbe, on peut indifféremment employer le Ppr ou le gérondif.

Dans les exemples suivants au contraire, le Ppr ne peut pas être remplacé par le gérondif :

- (11) Jugeant les risques trop lourds, Ernst & Young et Deloitte Touche Tohmatsu, deux des cinq grands du secteur, ont renoncé mercredi à poursuivre les négociations pour reprendre le cabinet. (Le Monde, 15/3-02)  
 \* En jugeant les risques trop lourds...
- (12) M.Sainteny nous a écrit, s'inquiétant lui aussi de savoir ce que tu devenais. (Deforges, p.260)  
 \* M.Sainteny nous a écrit, en s'inquiétant...

En (9-12), le Ppr a la fonction d'attribut libre. Alors pourquoi le gérondif, est-il acceptable dans les deux premiers exemples et inacceptable dans les deux derniers ? Quels sont les paramètres qui influent sur la possibilité d'employer un gérondif à la place du Ppr en (9) et (10) et quels sont les paramètres qui excluent cette possibilité en (11) et (12) ? C'est ce que cherche à étudier ce mémoire. L'objet de l'étude est de cerner les différents types de rapport qu'exprime le Ppr en fonction d'attribut libre, et de voir quels types d'emploi excluent une alternance avec le gérondif. Le but est de dégager des critères valables pour la répartition des emplois respectifs du gérondif et du Ppr quand ce dernier fonctionne comme attribut libre. Ce but est très ambitieux et il n'a, à ma connaissance, pas été entrepris auparavant. La raison en est probablement que le sujet est



très complexe, et vu que cette étude n'est qu'un mémoire de maîtrise, je ne pense pas pouvoir étudier tous les paramètres aussi profondément qu'il faudrait. Mais j'espère au moins pouvoir exposer et justifier certains des paramètres qui jouent un rôle dans ce jeu délicat entre le Ppr et le gérondif.

## **1.2 Méthode**

Ma méthode sera empirique : j'analyserai des exemples concrets où le Ppr assume la fonction d'attribut libre et j'essaierai de les grouper selon que le Ppr peut être remplacé par le gérondif ou non. Puis, je les regrouperai selon leurs ressemblances pour déterminer les paramètres qui décident de leur emploi, les facteurs qui excluent une alternance avec le gérondif et les facteurs qui la permettent. Dans les phrases où je trouve que le Ppr peut être remplacé par le gérondif, je vais essayer de classer le type de rapport qu'exprime le gérondif selon la typologie de Halmøy (1981). Il serait intéressant de voir par exemple si le Ppr peut seulement être remplacé par certains types de gérondif. Dans les cas où je trouve qu'une alternance des deux formes est possible, j'essaierai aussi de déterminer si le fait de remplacer l'un par l'autre entraîne différents effets de sens ou de style.

Pour déterminer si le Ppr peut être remplacé par le gérondif ou non, et si l'emploi de ce dernier entraîne une modification au niveau sémantique, je vais utiliser ma propre intuition et, pour certaines phrases, des informateurs de langue française. Je ne suis pas francophone, et il peut par conséquent arriver que mon intuition ne soit pas correcte ou que je sois incertaine sur la possibilité d'emploi du gérondif. Il est pour cette raison très utile d'avoir l'opinion de personnes dont le français est la langue maternelle. Mais vu que je ne consulterai que quatre informateurs, je ne prétends pas que les réponses seront représentatives pour les Français. Il est néanmoins très intéressant d'avoir leur opinion. C'est aussi à titre de curiosité que j'ai choisi des informateurs ayant fait des études différentes, pour voir si leurs réponses varient selon leur formation. Un de mes informateurs aura une éducation en linguistique, un deuxième en littérature, un troisième en économie, et un quatrième n'aura pas fait d'études supérieures. Sans donner aucune information sur le sujet de mon mémoire, je présenterai à ces informateurs une liste de phrases contenant des Ppr en fonction d'attribut libre. Les informateurs vont décider si

ces Ppr pourraient être remplacés par des gérondifs. S'ils pensent qu'une alternance est possible, il faut aussi décider si elle implique une différence de sens ou non. S'ils pensent que le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr, je leur demande d'essayer d'expliquer ce qui les empêche de l'utiliser.

### **1.3 Corpus**

Mon corpus se veut représentatif du français contemporain tel qu'il est exprimé dans le genre littéraire et dans le genre journalistique. 185 exemples ont été tirés d'ouvrages littéraires de Françoise Sagan : *Bonjour tristesse* (1954) et de Régine Deforges : *Rue de la Soie* (1994) dans la série *La bicyclette bleue*. Ces livres sont choisis consciemment pour leur langue simple et claire et parce que ces auteurs emploient beaucoup de participes présents. Parfois, s'il me manque des exemples d'un certain cas de figure, je supplémente avec des exemples de *L'amour de Swann* (1954) de Proust et de *La Peste* d'Albert Camus (1947). J'ai trouvé les exemples de genre journalistique par l'intermédiaire de *GlossaNet*, un moteur de recherche linguistique qui donne accès en ligne à plus de 80 journaux dans 5 langues. J'ai choisi deux journaux, *Le Monde* et *La Voix du Nord*.

L'objet d'étude n'est pas de faire une présentation statistique. Donner un pourcentage de la répartition des exemples où le Ppr peut alterner avec le gérondif et les cas où il est exclu, me paraît peu utile. Ce qui est intéressant, c'est de décrire les différents types de rapports que le Ppr est susceptible d'exprimer en fonction d'attribut libre et de voir quels types d'emploi permettent une alternance avec le gérondif. Cela ne veut pas dire que la fréquence de tel ou tel type d'emploi ne sera pas commentée. Si par exemple les exemples montrent que certains types d'emploi du Ppr sont plus courants dans le genre littéraire que dans le genre journalistique, je le commenterai.

### **1.4 Plan du mémoire**

Je commencerai cette étude avec une présentation de ce que neuf grammaires contemporaines ont écrit sur l'emploi du Ppr, et j'examinerai si elles le considèrent par rapport au gérondif. (2.0). Les grammaires seront étudiées dans l'ordre chronologique de leur parution pour voir s'il y a une tendance à évolution sur la question. J'étudierai

séparément les grammaires par et pour les francophones (2.1) et les grammaires contrastives scandinaves (2.2), pour mieux discerner une différence éventuelle entre les deux types de grammaires. Puis, il y aura un chapitre consacré à la terminologie (3.0). Je donnerai d'abord ma propre définition de la fonction d'attribut libre (3.1). Ensuite, j'exposerai les définitions des autres grammairiens pour déterminer si elles sont aptes à décrire les emplois respectifs du Ppr et du gérondif (3.2).

Dans le chapitre 4, tous les paramètres qui sont susceptibles de jouer un rôle dans la répartition de l'emploi des deux formes seront présentés. Je vais d'abord présenter et discuter les paramètres qui sont proposés dans les grammaires étudiées (4.1). Puis, je nuancerai et développerai certains des paramètres qu'elles ont proposés, et je présenterai et justifierai d'autres paramètres qui, je pense, jouent un rôle. Je ferai une distinction entre paramètres absolus (4.2) et paramètres relatifs (4.3). Les paramètres absolus, tels que les fonctions syntaxiques, le figement ou une construction liée, excluent *a priori* et à eux seuls une alternance avec le gérondif. Ils ne seront par conséquent pas considérés dans l'analyse. Les paramètres relatifs sont plus ou moins décisifs selon le cas et ils fonctionnent le plus souvent ensemble. Tous ces paramètres seront employés activement dans l'analyse pour expliquer soit pourquoi le gérondif est exclu (5.1), soit pourquoi l'une des formes semble préférable (5.2).

Dans le chapitre 5, j'analyserai d'abord des exemples où il me semble que le Ppr ne peut pas être remplacé par le gérondif (5.1), et j'essaierai de dégager les paramètres qui excluent cette possibilité. Les exemples seront groupés selon la relation logique que le Ppr entretient avec le verbe régissant (VR). Puis, j'analyserai des exemples où je trouve qu'une alternance des deux formes est possible, et j'essaierai de déterminer les paramètres qui ouvrent la possibilité de cette alternance (5.2). Les exemples seront groupés selon la typologie d'Halmøy (1981) que je présenterai avant l'analyse (5.2.1). Je ferai une distinction entre les exemples où l'alternance semble impliquer une différence de sens et de style (5.2.2), et les exemples où il semble que les deux formes puissent commuter sans grande différence de sens (5.2.3). Finalement, au chapitre 6, je donnerai une conclusion où je résumerai toutes les observations que j'ai faites.

## 2. L'emploi du participe présent décrit dans les grammaires

Qu'est ce que les grammaires contemporaines écrivent sur l'emploi du Ppr et est-ce qu'elles discutent son emploi par rapport à celui du gérondif ? Nous allons étudier neuf grammaires dans l'ordre chronologique de leur parution pour voir s'il y a tendances à évolution sur la question.

### 2.1 Le Ppr décrit dans les grammaires rédigées par et pour les francophones

*La grammaire d'aujourd'hui* (1986) par Arrivé, Gadet et Galmiche se contente de constater que le Ppr fonctionne généralement comme épithète ou comme apposition. L'emploi du Ppr et du participe passé dans des phrases telles que : «*Mon travail fini, je prendrai des vacances*» est ici analysé comme «*verbe d'une proposition participale munie ou non d'un sujet explicite* » (p.471), correspondant à ce que nous avons appelé «*prédicat d'une construction absolue* ». Cette grammaire écrit aussi à propos du Ppr que «*son emploi comme attribut est exclu.* » (p.472), négligeant de mentionner que le Ppr peut assumer la fonction d'attribut de l'objet. Le reste du chapitre est consacré à la description de la différence entre le Ppr et l'adjectif verbal. Aucune comparaison entre le gérondif et le Ppr n'est tentée.

Dans *Grammaire du Français classique et moderne* (1991) de Wagner et Pinchon, la description des formes en *-ant* est différente de celle que l'on trouve dans l'édition de 1962, où il est soutenu que le gérondif est «*un cas particulier de l'emploi du participe* ». Dans l'édition de 1991, les auteurs ont modifié cette affirmation et ils traitent le Ppr et le gérondif comme deux formes distinctes, sans doute influencés par la thèse de doctorat de J.O.Halmøy (1981) qu'ils citent dans la bibliographie. Dans l'édition de 1991, ils affirment que le participe présent peut assumer les fonctions de l'adjectif : il fonctionne comme épithète et attribut. Ils ne précisent cependant pas qu'il ne s'agit que de la fonction d'attribut de l'objet, et en donnant l'exemple suivant : «*Il fut d'abord quelques minutes flottant dans une espèce de rêverie à demi somnolente.* », ils invitent le lecteur à penser que le Ppr assume la fonction d'attribut du sujet aussi. Ils soutiennent que «*le groupe agent participe, construit en position détachée, a une valeur circonstancielle.* » (p.337) et ils donnent un exemple de construction absolue. Ils donnent aussi plusieurs exemples de Ppr comme attribut libre, sous le point : «*En position détachée, avec la*

valeur d'un COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL de manière ou de cause. » (p.338). Ils remarquent que le Ppr peut assumer une valeur descriptive, et qu'« il insiste sur le caractère momentané et concret du procès en train de s'accomplir », donnant l'exemple suivant : « *Je la suivais, montant rapidement l'escalier de bois qui conduisait à la chambre.* » (p.338)

Le gérondif est traité dans les deux pages suivantes, et la seule comparaison qui est faite avec le Ppr est de nature formelle : « Le gérondif se distingue du participe présent parce qu'il est toujours précédé de la préposition **en**, quelquefois renforcé au moyen de l'adverbe **tout**. » (p.340).

La *Grammaire de la Phrase Française* (1993) de Le Goffic, utilise une demi-page pour décrire les fonctions syntaxiques du Ppr. Elle dit que le Ppr assume parfois la fonction d'attribut de l'objet, mais qu'il ne peut pas être attribut du sujet. Ces sont des compléments essentiels qui sont nécessaires pour que la phrase devienne grammaticalement correcte. Dans un chapitre à part, il est toutefois écrit que le Ppr peut s'employer comme « attribut accessoire du sujet » et l'exemple suivant est donné : « *Il est mort croyant toujours que P.* » (p.363) Dans cette phrase, le Ppr n'est qu'une qualification accessoire du sujet, non essentielle à la phrase, puisque l'on peut dire « il est mort. ». Le Ppr ne peut pas être attribut essentiel du sujet (\* « *Il est sachant* »), mais il peut être attribut accessoire du sujet, ce que la grammaire de Le Goffic est la seule à mentionner. Elle ne signale cependant pas que le Ppr assume la fonction d'épithète.

Le Goffic écrit aussi que dans certains types de texte, l'emploi du Ppr comme « complément détaché » (p.363) est très fréquent, sans préciser quel type de texte et sans donner d'exemple sur cet emploi. Une référence nous est donnée à la page où est décrite la « sous phrase participale », qui correspond au terme de construction absolue, employé dans ce mémoire.

Le gérondif est traité dans un chapitre à part, et ici, il est enfin fait un essai de comparaison entre l'emploi des deux formes. Il est dit que le gérondif est souvent considéré comme la « forme adverbiale » du verbe, tandis que le Ppr en est la forme adjectivale. Il est cependant remarqué que « Certains emplois de la forme en –ant seule, en particulier à l'initiale, sont très proches du gérondif en raison de leur valeur plutôt adverbiale qu'adjectivale » (p.435).

La *Grammaire méthodique du français* (1994), de Riegel et *alii*, liste toutes les fonctions que peut assumer le Ppr : épithète, apposé, attribut du complément d'objet direct et prédicat dans une proposition participale. Après avoir affirmé que le Ppr exerce des fonctions adjectivales et que le gérondif équivaut à un adverbe et assume la fonction d'un complément circonstanciel, cette grammaire souligne que la différence fonctionnelle n'est pas toujours nettement marquée quand le Ppr est apposé au sujet. Elle écrit que : « ...quand le participe est apposé au sujet, il jouit d'une relative mobilité et prend des valeurs circonstancielles semblables à celles du gérondif (temps et cause notamment). » (p.342). La grammaire de Riegel et *alii* (1994) fait plusieurs comparaisons, constatant que le Ppr, comme le gérondif, exprime la simultanéité : « le gérondif a les mêmes valeurs aspectuelles et temporelles que le participe présent : il indique un procès en cours de sa réalisation, simultané par rapport au procès exprimé par le verbe principal. » (p.342).

La *Grammaire critique du français* (1998), de Wilmet, traite le Ppr et le gérondif de pair sous le terme de *participe 1*. Il est affirmé que le Ppr peut jouer le rôle d'apposition. Rien de plus n'est dit sur ses emplois. Après avoir comparé le Ppr et l'« adjectif verbal », l'auteur note à la fin que « le syntagme prépositionnel à valeur de complément circonstanciel nommé « gérondif » devient simplement un participe présent précédé de la préposition *en* » (p.297). Admettant que c'est une présentation un peu courte, l'auteur fait référence à la page 530 où est décrite l'apposition verbale. Ici, le Ppr dans la phrase « SORTANT du cinéma, j'ai rencontré Pierre » est analysé comme apposition au sujet. Il est dit que « la préposition *en* du « gérondif » se charge d'écarter l'interprétation appositive » (p.531), et l'emploi du gérondif dans la même phrase est analysé comme un complément circonstanciel de la prédication principale. Il est expliqué que la préposition *en* transfère le participe au nom déverbal, «en sortant du cinéma » correspondant à « à la sortie du cinéma ». Nous constatons que pour Wilmet, la différence entre les deux formes est surtout une différence de fonction.

*Le Bon Usage* (2001), édition refondue par André Goosse, commence sa description par une comparaison générale entre d'un côté le gérondif, le Ppr et le participe passé, et de l'autre l'adjectif. Une liste des similarités est donnée, soulignant d'abord qu'ils ont tous les trois des fonctions analogues à celles de l'adjectif. Je me

demande quelle fonction le gérondif et l'adjectif ont en commun. Si l'auteur pense vraiment que le gérondif a des fonctions analogues à celles de l'adjectif, il serait très utile qu'il mentionne lesquelles. Si, au contraire, cette affirmation n'est que le résultat d'une tendance à la simplification, cela illustre à mon avis le besoin d'un intérêt plus approfondi à la question. Une autre similarité entre l'adjectif, les formes en *-ant* et le participe passé, est selon cette grammaire qu'ils ont tous en général un support nominal ou pronominal. Cette affirmation pose aussi problème, car la plupart des grammairiens constatent que le gérondif a un support verbal. *Le Bon Usage* finit sa liste de similarités avec la phrase suivante : « En outre, le participe présent et le gérondif ont la même forme. » (p.1306), ce qui n'est pas strictement vrai. Le gérondif se distingue du Ppr par sa forme parce qu'il est toujours, dans la langue contemporaine, précédé par l'élément *en*. La comparaison finit par une liste de ce qui sépare les trois formes de l'adjectif : la possibilité d'avoir des compléments, d'être mis au passif et d'exprimer certaines nuances temporelles. Le gérondif ne peut que dans des très rares cas être mis au passif.

Le Ppr et le participe passé sont traités ensemble sous le nom de *participe*, et leurs fonctions communes, telles que la fonction d'épithète et de prédicat dans une proposition absolue, sont brièvement mentionnées. Il est écrit que le participe passé sert parfois d'attribut, mais il n'est pas précisé que le Ppr peut assumer la fonction d'attribut de l'objet. Il est aussi affirmé que lorsque le participe est détaché, il « est compatible avec une idée de temps, de cause, de condition, de concession, et pourrait dans ce cas, être remplacé par une proposition adverbiale marquant explicitement ces relations. » (p.1308).

Aucune comparaison n'est vraiment faite entre les emplois du Ppr et du gérondif. Les différences entre l'adjectif verbal et le Ppr au contraire, sont décrites en cinq pages.

## **2.2 Les grammaires contrastives scandinaves**

La *Grammaire française*, dans le troisième volume *Les formes impersonnelles du verbe et la construction des verbes* (1983) de Togeby, décrit en vingt pages l'emploi du Ppr. Il constate que l'on ne trouve jamais le Ppr dans la fonction d'attribut du sujet, mais il ne mentionne pas que le Ppr peut être employé comme attribut de l'objet. Cinq différents types d'épithètes sont décrits et ils sont nommés des « constructions absolues » (p.52-53).

Ce n'est que le sixième type nommé « La construction absolue complément adverbial » (p.53), qui correspond à l'emploi normal de ce terme. Togeby avance aussi que le Ppr peut fonctionner comme « complément adverbial », et c'est cet emploi du Ppr qui correspond à ce que j'ai appelé attribut libre (voir 3.1 pour une définition).

Togeby a consacré huit pages intitulées « Complément adverbial : participe présent ou gérondif » (p.56-63) pour décrire le jeu délicat entre le Ppr et le gérondif quand le Ppr semble avoir la fonction d'un complément adverbial. Togeby ouvre ce chapitre en affirmant que « Le participe présent est un adverbe dérivé, le gérondif une construction où cet adverbe est précédé de *en*. Les deux sont prédestinés à être complément adverbial, et la différence entre les deux n'est pas grande, ni sur le plan de la construction ni sur celui du sens. » (p.56) Après cette affirmation, Togeby donne quand-même une longue liste de différences entre les deux formes, soulignant d'abord des différences concernant la coordination. Il souligne que le Ppr peut facilement être coordonné à un « attribut indirect » (*Il resta immobile, le visage préoccupé, promenant l'aiguille du transistor le long des stations*, p.56), et que cela est rarement le cas avec un gérondif. Ce dernier peut au contraire facilement être coordonné à un complément adverbial (*Jones et Baker libérèrent leurs brosses des amarres avec une apparence de hâte et en faisant exprès de s'embrouiller dans leurs noeuds*, p.56), et il admet que le Ppr se construit moins facilement ainsi. Il note aussi que ce n'est que le gérondif qui peut être mis en relief par « *c'est* » et que le Ppr se met facilement au temps composé, contrairement au gérondif. Il liste plusieurs expressions figées contenant le Ppr et quelques unes contenant le gérondif.

En ce qui concerne les propositions en incise, il est affirmé que le gérondif est la construction la plus fréquente, mais que le Ppr se rencontre aussi. Il écrit aussi que si la phrase participale n'a pas de complément, on emploie le plus souvent un gérondif. De telles constatations ne sont pas vraiment utiles à moins que l'on ne précise quand ou dans quel type de rapport le gérondif est la construction la plus fréquente.

Togeby utilise trois pages pour comparer le sens des deux formes. Il écrit que le gérondif « s'attache plus particulièrement au verbe de la proposition et en décrit le processus » et que le PPr « s'attache plutôt à la proposition entière, et, par là, au sujet de la proposition pour en donner une description. » (p.61). Le gérondif indique le moyen ou



la manière, tout comme peut faire parfois aussi le Ppr, mais ce dernier décrit plutôt le résultat. La valeur causale est réservée au Ppr. Pour ce qui est de la valeur temporelle, le gérondif exprime la simultanéité et dans ces cas il correspond à une proposition temporelle introduite par *pendant que*. Il peut aussi constituer un arrière-plan, correspondant à une temporelle introduite par *comme*, ou il peut avoir la valeur d'une temporelle introduite par *au moment où*. Le Ppr indique une relation plus lâche et peut pour cette raison correspondre à une temporelle introduite par *quand*. Il est aussi remarqué que le Ppr, en postposition, peut marquer une action qui suit celle de la principale.

Nous allons décider en 4.1 si les différences que Togeby mentionnent peuvent servir de paramètres dans l'analyse. Par rapport aux grammaires à l'usage des francophones, la grammaire de Togeby fait une présentation très complexe et nuancée.

*La phrase française* (1993) d'Olof Eriksson, décrit le Ppr en fonction d'épithète et comme un nexus attribut indirect, ce qui correspond à ce que nous avons appelé une construction absolue. Il précise que le Ppr n'assume pas la fonction d'attribut direct du sujet, mais qu'il peut assumer la fonction d'attribut direct et indirect de l'objet. Mais « La fonction privilégiée du syntagme participe présent, c'est celle d'attribut indirect du sujet, d'autant plus que dans cette fonction, le syntagme a une forme secondaire où il est précédé de la préposition *en*, forme qu'on appelle un peu abusivement « le gérondif ». (p.138). Nous constatons que pour Eriksson, le gérondif est un emploi particulier du Ppr, et il ne distingue pas les deux formes par leur fonction, préférant « ...analyser les deux syntagmes comme attributs indirects : il s'agit dans les deux cas de syntagmes qui se rattachent assez distinctement à la sphère fonctionnelle du sujet, et non à celle du verbe, bien que naturellement, les deux syntagmes comportent le plus souvent une valeur circonstancielle. » (p.138-139). Eriksson avance que cette valeur circonstancielle est le plus souvent ce que Gettrup (1977) appelle un repère temporel. Il écrit que « dans ce cas, le choix entre le participe présent et le gérondif est facultatif. » (p.139) et il donne plusieurs exemples où le Ppr peut être remplacé par le gérondif, p.ex. : « *Voyant la fillette, il sourit de toutes ses dents...* ». Il note aussi que « le remplacement est parfois possible en dehors de cet emploi, et il donne l'exemple suivant : *Titubant, Kessler se dirigeait vers la porte.* »

Eriksson remarque qu'il y a un type d'emploi où le Ppr comme attribut indirect ne commute pas avec le gérondif, et il donne plusieurs exemples où le Ppr indique une action qui précède une autre : « *S'asseyant à son bureau, il lui écrivit une des lettres folles qu'on n'envoie pas.* » (p.139). Il écrit que « dans cet emploi, la fonction du syntagme est indiscutablement prédicative. » (p.139). Il y a cependant un type d'emploi qui lui ressemble, mais où le gérondif peut être employé. Dans l'exemple suivant, « le rôle du syntagme participial est celui d'un repère temporel, puisque la substitution au gérondif est possible : *Me retournant, je vis Marina qui me souriait...* » (p.140). L'on peut se demander s'il utilise la substitution au gérondif comme critère d'identification d'un repère temporel, ce qui à mon avis est un critère douteux. Eriksson continue sa présentation en remplaçant le VR dans cette phrase avec le verbe *examiner*, et il souligne que le gérondif ne peut pas être employé dans une telle phrase : « *\*En me retournant, j'examinai la façade.* ». À mon avis, il illustre ainsi que c'est la nature du verbe fini dans la principale qui suit qui permet l'emploi du gérondif. Eriksson explique pourquoi le gérondif est exclu dans la dernière phrase de la façon suivante : « Nous avons ici pour exprimer la succession de deux actions une structure qui rend le même service que font d'ordinaire deux principales en coordination : Je me retournai et examinai la façade. » (p.140).

Pour ce qui est de la position, Eriksson écrit qu'il « est plutôt rare de trouver l'attribut indirect en forme de syntagme participe présent placé entre le sujet et le prédicat. » (p.140), ce qui est assez fréquent dans mon corpus. À mon avis, c'est le gérondif qui apparaît rarement dans cette position. Le gérondif est, selon Eriksson, généralement repère temporel en antéposition. « Mais il apparaît aussi avec d'autres valeurs, où il ne subit pas la concurrence du syntagme participe présent », il écrit et donne l'exemple suivant : « *En parlant, il avait allumé une cigarette qu'il tenait...* » (p.140). Je me demande à quelle valeur Eriksson réfère. À mon avis, il s'agit d'une simultanéité entre les deux actions, ce qui n'exclut pas la possibilité d'employer le Ppr. C'est plutôt l'absence des compléments qui excluent la possibilité d'employer le Ppr. Le gérondif s'emploie seul dans cette phrase, mais si l'on ajoute des compléments, comme par exemple *à sa mère*, le Ppr est possible : *Parlant à sa mère, il avait allumé...*

En postposition, le gérondif exprime selon Eriksson le plus souvent la simultanéité, mais il peut aussi exprimer le moyen, la condition, ou « désigner une action qui a lieu après celle qu'indique le verbe fini » (p.142). La simultanéité et la cause sont exprimées aussi bien en postposition qu'en antéposition. Il note aussi que le Ppr peut être employé « après un attribut direct formé de l'adverbe *là* ou d'un syntagme prépositionnel à valeur localisante » (p.143), et il donne l'exemple suivant : « *Malheureusement, le prêtre était toujours là, veillant sur sa sœur.* » Il est intéressant de noter que le VR est statique, car nous allons voir en 4.3.4, que le gérondif ne peut pas avoir pour noyau un tel VR.

Eriksson remarque aussi qu'il y a des différences concernant les latitudes coordinatoires des deux formes verbales. Il écrit qu'il est peu fréquent de trouver un PPr et un gérondif en coordination et qu'il est plus normal que le Ppr soit coordonné à un syntagme adjectival, « ce qui souligne la fonction prédicative du syntagme participial » (p.142).

Cette grammaire fait une étude très profonde et étendue des différences entre le Ppr et le gérondif quand ils ont ce qu'Eriksson appelle la fonction « d'attribut indirect du sujet ».

*Fransk Grammatikk* de Pedersen, Spang-Hanssen et Vikner (1998), une grammaire à l'usage des Danois, décrit l'emploi du Ppr en fonction d'attribut de l'objet, d'attribut libre et de prédicat dans une construction absolue. La fonction d'épithète n'est pas mentionnée. Il est écrit que le Ppr en fonction d'attribut libre correspond pour le sens surtout à une circonstancielle de temps ou de cause. Dans un autre chapitre pourtant, où est défini le terme d'attribut libre ou « frit praedikat », les auteurs sont plus nuancés, avançant que l'attribut libre antéposé peut être considéré comme une subordonnée circonstancielle, mais que le Ppr postposé le plus souvent est à considérer comme une proposition principale postposée. Nous allons tester cette affirmation dans l'analyse (5.1).

Cette grammaire consacre aussi une page à la comparaison du participe présent et du gérondif. Après avoir constaté que le Ppr en fonction d'attribut libre peut être très proche par rapport au gérondif au niveau sémantique, elle remarque qu'il existe certaines différences caractéristiques entre les deux formes, concernant leur valeur temporelle et causale. Il est écrit que le Ppr et le gérondif peuvent tous les deux assumer une valeur temporelle, mais que le Ppr est à préférer quand une action logiquement antérieure ou

postérieure au verbe principal doit être décrite. Quand la simultanéité doit être exprimée, le gérondif est à préférer. Pour ce qui est de la valeur causale, elle est favorisée par le participe présent. Le gérondif ne peut jamais exprimer la même valeur causale que le Ppr, mais il révèle le moyen par lequel le résultat est obtenu. La fameuse règle qui veut que le sujet logique du gérondif soit le même que celui du verbe principal est illustrée pour montrer que le sujet logique du participe présent tend au contraire à être le syntagme nominal le plus proche.

La grammaire de Pedersen et *alii* (1998) fait, par rapport aux grammaires écrites par les francophones, une comparaison nuancée de l'emploi du Ppr et du gérondif.

### **2.3 Bilan**

Les grammaires françaises consacrent rarement plus de quelques pages à la description du Ppr et souvent seulement quelques lignes à son emploi. La liste des fonctions syntaxiques du Ppr est très souvent incomplète, et une discussion ou une comparaison avec l'emploi du gérondif quand le Ppr assume la fonction d'attribut libre n'est que très rarement entreprise. Ce sont surtout les différences entre le Ppr et l'adjectif verbal qui sont soulignées dans la section décrivant l'emploi du Ppr.

L'on peut constater que la question de la concurrence avec le gérondif a peu intéressé. Il ne semble pas qu'il y ait une évolution tendant vers un intérêt progressif pour cette question, elle continue à être négligée. Il est cependant clair que la question a plus intéressé les grammaires contrastives que celles destinées aux francophones. La raison en est sans doute que les Français savent instinctivement utiliser ces deux formes, tandis que les étrangers ne savent pas toujours quelle forme en *-ant* employer. Cela illustre qu'il y a des raisons pédagogiques pour donner des critères bien définis des emplois respectifs des deux formes.

Après avoir considéré ce qui a été écrit, ou l'absence de ce qui a été écrit sur les emplois respectifs du gérondif et du Ppr, il devient clair que ce domaine mérite une étude approfondie. Je voudrais aussi souligner, encore une fois, que le manque de littérature sur la question est peut-être un indice de la complexité du sujet.

### 3. La fonction d'attribut libre – un problème terminologique

Après avoir étudié ce que différentes grammaires ont écrit sur les fonctions du PPr, l'on peut constater qu'elles emploient plusieurs termes différents pour décrire apparemment le même type d'emploi que celui recouvert par le terme d'attribut libre. Dans ce chapitre, je donnerai d'abord ma propre définition de la fonction d'attribut libre. Ensuite, j'exposerai les différents emplois terminologiques des grammairiens, à la fois pour voir si leurs termes correspondent à celui que j'emploie et pour évaluer s'ils sont aptes à décrire les domaines d'emploi respectifs du Ppr et du gérondif.

#### 3.1 La fonction d'attribut libre – ma définition

La fonction d'attribut libre est, comme déjà mentionné, la seule fonction où le Ppr peut parfois être remplacé par le gérondif, et c'est la fonction où la plupart des grammairiens lui attribuent différentes étiquettes circonstancielles. Une définition de cette fonction doit rassembler tous les cas de figures où le Ppr est susceptible d'être remplacé par le gérondif, et éliminer les types de rapport où le gérondif est exclu *a priori*. Une définition claire et limitative est alors nécessaire.

Halmøy (2003- à paraître) donne la définition suivante de ce terme : « Le SPpr est dans cette fonction une construction détachée, en rapport de subordination assez lâche avec un support nominal, auquel il peut être antéposé ou postposé. ». Je trouve qu'il est nécessaire de limiter encore plus la définition de cette fonction. Quand le Ppr fonctionne comme attribut de l'objet, il est parfois une construction détachée. Mais une virgule n'influe jamais sur la possibilité d'employer le gérondif, il est toujours exclu de la fonction d'attribut de l'objet :

*Combien de temps allait-il les laisser sans soins, croupissant dans leurs excréments, dévorés par les insectes?* (Deforges, p.309)

*\*Combien de temps allait-il les laisser sans soins, en croupissant dans leurs excréments*

Quand le Ppr est épithète de l'objet, il arrive aussi qu'il soit séparé de son noyau par une virgule. Nous voyons que le gérondif ne devient pas plus acceptable s'il y a une virgule :

*Il fallait des "Français nouveaux", ignorant les mentalités indochinoises....* (Deforges, p.87) \* *Il fallait des "Français nouveaux", en ignorant les mentalités...*

*Je la retrouvais en bas, étincelant dans un smoking neuf, et lui mis le bras autour du cou.* (Sagan, p.45) \* *Je la retrouvais en bas, en étincelant dans...*

Dans tous ces exemples, le Ppr se rapporte à l'objet de la phrase, si bien que l'on peut se demander si cela est un paramètre qui exclut la possibilité d'employer le gérondif. Le problème, c'est qu'il y a parfois ambiguïté quant au noyau du Ppr. Dans la phrase suivante, il est théoriquement possible que le Ppr se rapporte aussi bien à l'objet télégramme sur télégramme qu'au sujet je :

*J'adressais télégramme sur télégramme à Calcutta, demandant qu'on m'envoie l'ordre de me maintenir au Gouvernement général en attendant l'arrivée des représentants officiels de la France.* (Deforges, p.30)

Si le Ppr se rapporterait à l'objet, il serait une épithète de l'objet détachée, et le gérondif serait exclu. Si le Ppr se rapporterait au sujet du VR au contraire, le gérondif serait possible, et le Ppr fonctionnerait comme attribut libre. Dans de tels cas il est difficile, parfois impossible, de décider le noyau du Ppr. Mais tant qu'il est envisageable que le noyau du Ppr est le sujet du VR, le gérondif est possible si le sens des verbes le permet. Il faut qu'il soit théoriquement possible que le noyau du Ppr soit le sujet du VR, sinon le gérondif est exclu *a priori*. Cette possibilité doit donc être présente quand le Ppr fonctionne comme attribut libre. Dans ce mémoire, je ne considère pas les configurations marginales où le sujet logique ou le noyau du Ppr n'est pas exprimé dans la phrase. Grevisse/Goosse (2001 : 511) donne l'exemple suivant : « On considère mal construites des phrases comme celles-ci : \* Connaissant votre générosité, ma demande ne saurait être mal reçue. »

Le Ppr jouit d'une relative liberté de position dans cette fonction, pouvant le plus souvent être antéposé et postposé au noyau. Mais il faut ajouter que parfois le sens de la phrase change ou devient bizarre si le Ppr est déplacé.

Résumons les traits qui caractérisent un Ppr fonctionnant comme attribut libre :

- 1) Le Ppr est séparé par une virgule de son support nominal.
- 2) Il faut qu'il soit théoriquement possible que le noyau du Ppr soit le sujet du VR.
- 3) Le Ppr jouit le plus souvent d'une certaine liberté de position.

### 3.2 L'emploi terminologique des grammaires étudiées

Est-ce que les termes qu'emploient les grammaires recouvrent le même type d'emploi du Ppr que celui décrit dans ma définition ? Ou est-ce qu'ils incluent des cas de figure où le gérondif ne peut jamais remplacer le Ppr, comme par exemple quand le Ppr se rapporte à l'objet ?

Arrivé et *alii* (1986) emploient le terme d'*apposition*, et ils donnent l'exemple suivant : « *Connaissant le finnois, il a été invité à l'Université d'Helsinki.* » (p. 472) où le Ppr, selon ma définition, fonctionne comme attribut libre. La grammaire ne donnant pas de définition de ce terme, il est cependant possible qu'il recouvre aussi des exemples où le Ppr se rapporte à l'objet.

Wagner et Pinchon (1991 : 338) écrit que le Ppr, en *position détachée*, a la valeur d'un complément circonstanciel de manière ou de cause, et ils citent l'exemple suivant : « *Mais, Madame, repris-je, comment serais-je une pie russe, étant né au fond du Marais, dans une vieille écuelle cassée ?* », où le Ppr fonctionne clairement comme attribut libre. Mais le terme de *position détachée* est assez vague et aucune définition n'est donnée. L'on ne sait pas si les auteurs incluent des exemples où le Ppr se rapporte à l'objet aussi sous ce terme.

Le Goffic (1993) écrit que le Ppr « joue un grand rôle au sein d'un GN (mais avec une certaine autonomie sémantique), comme *complément détaché* » (p. 37). Puisqu'il ne donne pas d'exemple de cet emploi, ni de définition de ce terme, il est impossible de le comparer au terme d'attribut libre.

La grammaire de Riegel et *alii* (1994) utilise le terme de *participes apposés*, ou parfois seulement *apposé* et elle donne entre autres l'exemple suivant : « *Je me remis en mer, cherchant toujours quelque terre chérie des dieux.* » (p. 340). En comparant le Ppr et le gérondif, les auteurs écrivent que « quand le participe est apposé au sujet, il jouit d'une relative mobilité et prend des valeurs circonstancielles semblables à celles du gérondif. » (p.342). Selon cette citation, le terme d'*apposé au sujet* correspond exactement au terme d'attribut libre.

Wilmet (1998) utilise le terme d'*apposition verbale* pour décrire tous les types d'emploi de la prédication seconde. La phrase « *Sortant du cinéma, j'ai rencontré Pierre* » est analysé comme « apposition au sujet *je*. » (p. 530). Le Ppr a dans cet

exemple la fonction d'attribut libre. Le terme d'apposition au sujet comporte la précision au sujet, et l'on peut par conséquent constater que le terme correspond au terme d'attribut libre.

Grevisse/Goosse (2001) préfère le terme d'épithète détachée. Ce terme est défini de la manière suivante : « Quand l'épithète (adjectif et surtout participe) ne restreint pas l'extension du nom, mais apporte une indication supplémentaire, descriptive ou explicative, elle est souvent séparée de ce nom. » (p.508). Il est clair par cette définition que le terme d'épithète détachée n'est pas aussi restrictif que le terme d'attribut libre. Il ne restreint pas la fonction du nom support au sujet de la phrase, ce que fait ma définition de l'attribut libre. Dans le chapitre où les fonctions communes du Ppr et du participe passé sont décrites, il est écrit que : « Le participe lorsqu'il est détaché, est compatible avec une idée de temps, de cause, de condition, de concession, et pourrait donc, dans ces cas, être remplacé par une proposition adverbiale marquant explicitement ces relations. » (p.1308). Tout d'abord, il n'est pas possible de faire une telle généralisation. Quand le Ppr fonctionne comme attribut de l'objet ou épithète de l'objet dans une construction détachée, il n'est jamais compatible avec une idée circonstancielle. Ce n'est pas toujours le cas non plus quand le Ppr fonctionne comme attribut libre. Il faut au moins ajouter la restriction de parfois ou l'appeler épithète détachée du sujet. Ce terme est en effet mentionné ailleurs, mais il n'est pas utilisé consciemment pour définir l'emploi soi-disant circonstanciel du Ppr.

Togebly (1983) décrit le Ppr dans la fonction d'attribut libre comme un complément adverbial et il donne entre autres l'exemple suivant : « Traversant des villages et hésitant aux carrefours, nous demandâmes plusieurs fois : « Beograd » » (p.62), où le Ppr selon ma définition fonctionne comme attribut libre. Étant donné qu'il précise que c'est dans cette fonction que le Ppr commute avec le gérondif, l'on peut constater que ce terme correspond au terme d'attribut libre.

Eriksson (1993) emploie le terme d'attribut indirect du sujet pour décrire le Ppr en fonction d'attribut libre, et il donne une trentaine d'exemples de cet emploi, par exemple : « Jetant les yeux vers la chambre de Louise, elle remarqua que la porte était grande ouverte. » (p.139) Parce que le terme comporte la précision indirect du sujet, et



qu'Eriksson traite l'alternance des deux formes dans cette fonction, l'on peut être sûr que ce terme correspond exactement au terme d'attribut libre.

La grammaire danoise de Pedersen et *alii* (1998) emploie le terme de « frit praedikat », que Halmøy (1981) a traduit par « attribut libre ». Cette grammaire a voulu mettre un peu d'ordre dans l'emploi terminologique des grammairiens et elle a établi une distinction entre l'attribut libre et l'apposition. Selon cette grammaire, une apposition peut être paraphrasée par une relative appositionnelle, contrairement à l'attribut libre. L'apposition doit toujours suivre directement son noyau nominal, tandis que l'attribut libre peut à la fois être antéposé et postposé au noyau. L'attribut libre se rapporte le plus souvent au sujet de la phrase, mais il peut avoir d'autres noyaux aussi, par exemple l'objet.

Cette définition du terme d'attribut libre diffère de la mienne. Selon la définition de Pedersen et *alii*, le Ppr fonctionne comme attribut libre non seulement quand il se rapporte au sujet du VR, mais aussi quand il est épithète et attribut de l'objet détaché. Ce sont des cas de figure où le gérondif ne peut jamais remplacer le Ppr et qui par conséquent sont exclus de ma définition. La définition de Pedersen et *alii* exclut d'autre part un cas de figure qui est inclus dans la mienne, et où le Ppr est susceptible d'être remplacé par le gérondif. Si l'on considère l'exemple suivant que Pedersen et *alii* analysent comme apposition, on voit que le Ppr, selon ma définition, correspond à un attribut libre : « Marie, relevant la tête, croisa son regard – jf. qui relevait la tête » (p.37). C'est parce que le Ppr suit directement son noyau ici et qu'il peut être paraphrasé par une relative appositionnelle, que Pedersen et *alii* le distinguent des attributs libres. Une telle distinction serait plus justifiable si la position du Ppr était fixe, mais la possibilité de l'antéposer enlève à mon avis beaucoup de poids à une argumentation en faveur de deux fonctions différentes :

*Relevant la tête, Marie croisa son regard.*

*En relevant la tête, Marie croisa son regard / Marie, en relevant la tête, croisa son regard.*

Le Ppr se rapporte ici au sujet du VR, dont il est séparé par une virgule, et il jouit d'une certaine liberté de position. Nous constatons que le gérondif peut remplacer le Ppr dans

toutes les positions. Selon ma définition, le Ppr fonctionne par conséquent comme attribut libre dans la phrase citée par Pedersen et *alii*, et non comme apposition.

La définition de Pedersen et *alii* inclut des cas de figures où le Ppr ne peut jamais être remplacé par le gérondif, et elle exclut un cas de figure où le Ppr peut parfois être remplacé par le gérondif. Elle n'est par conséquent pas très apte à décrire les domaines d'emplois respectifs des deux formes. L'avantage de ma définition, est qu'elle rassemble tous les cas de figures où le Ppr est susceptible d'être remplacé par le gérondif sous le même terme.

### **3.3 Bilan**

J'ai donné en 3.1 une définition de la fonction d'attribut libre qui réduit, avec des critères syntaxiques, autant que possible, les cas de figures où le Ppr est susceptible d'être remplacé par le gérondif. Après avoir terminé cette étude, j'espère pouvoir définir plusieurs types de rapport où le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr, mais ils auront tous les mêmes similarités syntaxiques décrites sous le terme d'attribut libre : le Ppr est séparé par une virgule de son support nominal, le sujet du VR, et il jouit d'une certaine liberté de position.

Nous avons vu que les termes employés pour décrire ce type d'emploi du Ppr varient beaucoup, certains sont restrictifs et certains sont généralisants. Les termes qui comportent la précision de *sujet* semblent correspondre à ma définition, ceux qui ne la comportent pas, comme par exemple l'*épithète détachée*, sont trop généralisants. La définition de Pedersen et *alii* est même trop restrictive par rapport à la mienne.

La terminologie est un instrument très utile que les grammairiens utilisent et adaptent selon leur objet d'étude. J'ai moi-même adapté le terme d'attribut libre pour mieux illustrer les différences fonctionnelles entre le Ppr et le gérondif.

## 4.0 Les paramètres

### 4.1 Les paramètres proposés dans les grammaires

Nous avons vu en 2.0 que les grammaires qui proposent des paramètres pour distinguer entre les emplois des deux formes sont peu nombreuses. Nous allons résumer les paramètres qu'elles proposent pour voir s'ils peuvent être employés dans l'analyse.

- Valeurs circonstancielles

Quand une comparaison de l'emploi des deux formes est tentée, ce sont surtout des valeurs circonstancielles qui sont employées pour distinguer entre leurs emplois. Les grammaires limitent souvent l'emploi du Ppr à certaines valeurs sémantiques telles que la manière, la cause et le temps.

La grammaire de Wagner et Pinchon soutient que le Ppr a la fonction d'un complément circonstanciel de manière ou de cause, tandis que la grammaire de Riegel et *alii* réserve les valeurs de cause et de temps au Ppr, mais elles ne donnent aucune justification pour ces valeurs particulières. La grammaire de Pedersen et *alii* essaye aussi de différencier les emplois des deux formes en réservant la valeur causale au Ppr et le moyen par lequel le résultat est obtenu au gérondif. La grammaire de Togeby affirme que le gérondif favorise la valeur circonstancielle de moyen et de manière, et que le Ppr indique le résultat et la cause. Pour ce qui est de la valeur temporelle, Togeby écrit que le gérondif correspond à une temporelle introduite par comme, pendant que ou au moment où, tandis que le Ppr correspond à une temporelle introduite par quand. Ces affirmations sont très difficiles à prouver et Togeby ne donne aucune justification.

Considérant que ni le Ppr, ni le gérondif n'expriment en soi de valeur circonstancielle, ce critère me paraît peu utile. Ce n'est que le rapport qui s'instaure entre la forme en -ant et le VR qui peut exprimer une valeur circonstancielle, et ce sont entre autres le temps du VR et le sémantisme des verbes en jeu qui aident à interpréter cette valeur. Employer des étiquettes circonstancielles pour distinguer entre les emplois du Ppr et du gérondif pose plusieurs problèmes. Les grammairiens essayent très rarement, comme nous l'avons vu, de vérifier que les deux formes peuvent effectivement exprimer ces diverses valeurs logiques, et les critères de ceux qui le font, ne sont pas concluants. Une paraphrase par une proposition subordonnée circonstancielle par exemple, peut être

plus ou moins satisfaisante selon les cas. Parfois il y a plusieurs paraphrases possibles, parfois il n'y a aucune substitution qui soit vraiment satisfaisante. Cela explique pourquoi les grammairiens listent différentes valeurs et inventent sans cesse de nouvelles étiquettes. On constate que d'autres critères sont nécessaires pour distinguer entre les emplois du Ppr et du gérondif. Comme écrit Halmøy (1981 : 256) à propos du gérondif : « ...il vaut mieux cerner les types de rapport qu'il est susceptible d'exprimer... ». Pour distinguer entre l'emploi des deux formes, il faut alors cerner les types de rapport dans lesquels le gérondif peut remplacer le Ppr, et les types de rapport dans lesquels le gérondif est exclu.

- Position

La grammaire de Pedersen et *alii* précise que c'est surtout en antéposition que le Ppr exprime des valeurs circonstancielles et que le Ppr postposé le plus souvent est à considérer comme une proposition principale postposée. Le Goffic avance aussi que c'est surtout en position initiale que le Ppr peut, dans certains emplois, assumer des valeurs circonstancielles, sans mentionner quel type d'emploi et sans donner d'exemple. Ce paramètre joue sans doute un rôle dans la répartition de l'emploi des deux formes, mais ceux qui l'ont mentionné n'ont pas essayé de le justifier.

- Latitudes coordinatoires

La grammaire de Togeby et la grammaire d'Eriksson sont les seules à mentionner ce critère. Elles soulignent que les deux formes ont différentes latitudes coordinatoires. Togeby écrit que le Ppr peut facilement être coordonné à un « attribut indirect », contrairement au gérondif. Celui-ci est plus naturellement coordonné à un complément adverbial, ce qui est rarement le cas avec le Ppr. Ce paramètre peut être très utile dans l'analyse, et nous allons le justifier en 4.3.5.

- La relation logique par rapport au VR

La grammaire de Riegel et *alii* soutient que les deux formes ont « les mêmes valeurs aspectuelles et temporelles » (p.342), exprimant toutes les deux la simultanéité. La grammaire de Pedersen et *alii* est plus nuancée, soutenant que le Ppr exprime une action antérieure ou postérieure à celle du VR et que le gérondif exprime la simultanéité.

C'est peut-être pour des raisons pédagogiques qu'elles schématisent leurs emplois

de cette façon. La situation n'est pas aussi simple. Il est vrai que le Ppr peut exprimer une action antérieure et postérieure à celle du VR, mais dans des phrases telles que : *Un matin, tenant la main de son père et son grand-père, elle s'était présentée devant la directrice qui l'avait accueillie avec affection.* (Deforges, p.62), le Ppr exprime la simultanéité par rapport au VR, ainsi que ferait le gérondif à sa place. Et le gérondif n'exprime pas que la simultanéité, il peut aussi exprimer l'antériorité par rapport au VR : *En postant la lettre ce soir, elle arrivera demain.* La postériorité semble être la seule relation logique par rapport au VR qui soit réservée au Ppr. : *D'abord les tu ve ouvrent le feu sur une automitrailleuse française, tuant deux de nos compatriotes.* (Deforges, p.87) Dans cette phrase, le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr.

Les grammaires d'Eriksson et de Togeby notent que le Ppr peut exprimer une action qui précède, qui suit ou qui est simultanée par rapport au VR, et que le gérondif peut exprimer la simultanéité, mais elles n'établissent pas de règle qui définit l'emploi respectif des deux formes.

La relation logique par rapport au VR joue certes un rôle dans la répartition de l'emploi des deux formes et nous allons employer ce paramètre activement dans l'analyse.

## 4.2 Paramètres absolus

J'appelle *paramètre absolu* les paramètres qui excluent *a priori* et à eux seuls une alternance avec le gérondif. Il n'est pas nécessaire d'inclure ces paramètres dans l'analyse, car leur effet est déjà connu.

### 4.2.1 Fonctions syntaxiques

J'ai signalé dans l'introduction que le gérondif est toujours exclu si le Ppr assume la fonction de prédicat dans une construction absolue :

*La situation devenant de jour en jour plus dramatique, je me rendis à Chandernagor où se trouvait l'amiral pour le mettre au courant des faits.* (Deforges, p.30)

\* *La situation en devenant de jour en jour plus dramatique, je me rendis...*

Si le Ppr fonctionne comme attribut de l'objet, l'on peut aussi être certain que le gérondif est exclu :

*Sa peur des nazis n'était pas feinte, mais de là à les imaginer se baguenaudant tranquillement dans les rues de Paris.* (Deforges, p.79)

*\* Sa peur des nazis n'était pas feinte, mais de là à les imaginer en se baguenaudant...*

Quand le Ppr fonctionne comme épithète d'un substantif, le gérondif ne peut jamais le remplacer :

*La décision de la cour ne lève pas pour autant toutes les hypothèques pesant sur le système bancaire.* (Le Monde, 5/3-03)

*\*...les hypothèques en pesant sur le système bancaire.*

#### **4.2.2 Construction liée vs. construction détachée**

En 3.1, j'ai conclu qu'il faut que le Ppr soit séparé par une virgule de son noyau nominal, le sujet syntaxique de la phrase, pour qu'il soit possible que les deux formes commutent sans trop grande différence sémantique. Le plus souvent, les deux formes ne peuvent jamais commuter dans une construction liée, mais dans certains types de rapport les deux formes commutent dans une telle construction. L'alternance implique cependant toujours un changement de sens très considérable. Le noyau du Ppr dans une structure liée est toujours le syntagme nominal le plus proche. Dans la phrase canonique, le gérondif a toujours le même sujet logique que le VR, quelque soit sa place dans la phrase ou la ponctuation. Je ne considère pas les configurations marginales où il n'y a pas co-référence des sujets dans l'analyse (5.0). Cette différence entre les deux formes est illustrée dans la phrase suivante :

*J'ai vu mon copain rentrant à la maison*

*J'ai vu mon copain en rentrant à la maison*

Quand le Ppr est employé, c'est l'objet mon copain, qui rentre à la maison. Si l'on emploie le gérondif, c'est le sujet je qui rentre à la maison.

Si l'on fait de cette phrase une construction détachée, il y a ambiguïté quant au noyau du Ppr, mais il est très probable que son noyau est le sujet de la phrase. La virgule ne change rien quant à l'interprétation du sujet logique du gérondif :

*J'ai vu mon copain, rentrant à la maison*

*J'ai vu mon copain, en rentrant à la maison*

Nous constatons qu'il est très probable que c'est le sujet je qui rentre à la maison à la fois quand l'on emploie le Ppr et le gérondif. La virgule ouvre la possibilité que les deux formes aient le même sujet logique. Cette possibilité est une exigence pour que les deux formes puissent commuter sans grande différence de sens. Il persiste cependant toujours une nuance subtile selon que la forme en -ant porte sur le sujet ou le verbe.

Le gérondif et le Ppr ne peuvent jamais s'employer l'un pour l'autre dans une construction liée. Si le gérondif peut remplacer le Ppr dans une structure liée, ce n'est plus la même phrase. Ce n'est que quand le Ppr est séparé par une virgule de son noyau nominal, le sujet syntaxique de la phrase, qu'il est susceptible d'être remplacé par le gérondif sans grande différence de sens. Si le Ppr se trouve dans une construction liée, l'on peut être certain que les deux formes ne peuvent pas s'employer l'une pour l'autre. C'est pourquoi c'est un paramètre absolu.

#### 4.2.3 Figement

Un autre paramètre syntaxique qui exclut complètement la possibilité que le Ppr soit remplacé avec le gérondif, est la grammaticalisation. Togeby (1983 : 58) mentionne plusieurs locutions figées, entre autre des constructions avec ce que et ce disant- ce faisant :

(1) Ce que voyant, le vieux monsieur ganté, distingué et monoclé, se leva.

(2) Ce disant, il appliquait de larges tapes sur les épaules de Salavin.

Il y a aussi des locutions telle que : généralement parlant, qui appartient sémantiquement au plan de l'énonciation et non au plan de l'énoncé.

Parfois quand le Ppr se trouve lexicalisé, il n'a plus de noyau ou de fonction adjectivale. Il s'agit des cas de transposition fonctionnelle où le Ppr change de fonction syntaxique et prend des valeurs prépositionnelles ou conjonctionnelles. Dans les exemples suivants, le Ppr est devenu une préposition. Son rôle syntaxique est comparable à celui des autres prépositions. Le Ppr, concernant, en (3), et le Ppr, visant, en (4), correspondent tous les deux à la préposition au sujet de :

(3) On peut y lire encore le texte d'un entretien accordé à France 2 par l'ancien substitut du procureur de Palerme, Paolo Borsellino, concernant les relations de M. Berlusconi

*avec Vittorio Mangano, un mafioso qu'il employa pendant trois ans dans sa résidence d'Arcore, au nord de Milan. (Le Monde, 30/11-02)*

(4) *Puis, visant le président sortant, l'avocat s'enflamme : "Est-ce qu'on peut maintenir un repris de justice à la tête de l'Etat ? (Le Monde, 21/03 02)*

Le Ppr pendant et durant sont tous les deux devenus des véritables prépositions :

(5) *On s'attendrira devant l'élégance de leur danse nuptiale, durant laquelle les deux partenaires, ventre contre ventre, s'enlacent par la queue... (Le Monde, 2/12-02)*

### **4.3 Paramètres relatifs**

Il est difficile de décider l'importance d'un paramètre relatif, il est plus ou moins important selon le cas. Les paramètres relatifs fonctionnent le plus souvent ensemble et ils seront tous considérés dans l'analyse.

#### **4.3.1 Effets stylistiques**

Le Ppr est avant tout une forme littéraire, tandis que le gérondif est employé de plus en plus dans la langue orale. Il y a par conséquent toujours une différence stylistique selon que l'on emploie le Ppr ou le gérondif. L'emploi du Ppr donne un effet plus littéraire ou un style plus soutenu, que si l'on emploie le gérondif.

Je remarque que j'hésite parfois entre le choix d'un Ppr et le choix d'un gérondif. Par exemple, j'allais écrire la phrase : *La grammaire de Riegel et alii fait plusieurs comparaisons, constatant que le Ppr, comme le gérondif, exprime la simultanéité.* La première fois que j'ai écrit la phrase, j'ai utilisé un gérondif, mais sans la virgule : *...fait plusieurs comparaisons en constatant que...* Seulement, j'ai senti que c'était trop concret et lourd. L'emploi du Ppr, au contraire, donne l'impression qu'il y a un enchaînement d'actions, un effet de progression. Il me semble que le Ppr donne un style plus dynamique, tandis que l'emploi du gérondif donne un style plus lourd.

Quand le Ppr fonctionne comme attribut libre et quand il semble qu'il peut être remplacé par le gérondif sans trop grande différence de sens, les intentions stylistiques de l'énonciateur et le genre de communication peuvent être décisifs dans le choix de forme, mais ils ne peuvent pas à eux seuls expliquer la distribution des deux formes.



### 4.3.2 Le temps du VR et l'aspect

Halmøy (1981 : 224) montre comment le temps du VR décide de l'interprétation de la relation entre le VR-gérondif. « On remarque d'autre part que si l'on change le temps du verbe *réussirait*, remplaçant le conditionnel présent par un futur :

(478) *Elle réussira mieux en s'y prenant autrement*

la valeur hypothétique subsiste, mais qu'elle disparaît si on écrit le verbe au passé

composé : (479) *Elle a mieux réussi en s'y prenant autrement*

Dans (479), la relation VR-gérondif se laisse plus naturellement interpréter comme un rapport de cause à effet. La paraphrase du gérondif n'est plus si elle s'y prend (prenait) autrement, mais parce qu'elle s'y est prise autrement. Ce n'est d'ailleurs pas la seule paraphrase possible pour (479) : quand est tout à fait acceptable aussi. On remarque aussi que (476), (478), et (479) peuvent aussi bien répondre à la question comment... »

Nous constatons que ce n'est pas seulement le sémantisme des verbes en jeu qui décide de l'interprétation de la phrase, mais que le temps du VR aide à préciser la valeur sémantique du rapport entre les deux verbes.

Gettrup (1977) a voulu déterminer si le Ppr et le gérondif peuvent s'employer comme des repères temporels. Il donne la définition suivante de cette fonction « De façon rigoureuse, on ne peut parler d'un sens temporel que si l'on peut démontrer que la fonction principale du syntagme est d'indiquer un moment ou un espace de temps qui sert de repère temporel à l'action du verbe fini. » (p.215). Il a entre autres étudié l'influence du temps du VR et l'aspect. Une de ses conclusions est que : « Bien que sentant un rapport entre le sens itératif et la difficulté d'avoir un participe présent, je dois cependant renoncer à formuler une règle précise. » (p.259). Il donne l'exemple suivant :

*Elles disaient à ma mère que j'étais « une vraie petite maman ». En disant ça, elles se penchaient vers moi avec une figure molle...* (p.259)

\* ? *Elles disaient à ma mère que j'étais « une vraie petite maman ». Disant ça, elles se penchaient vers moi avec une figure molle...*

L'emploi de l'imparfait dans les deux phrases, et le pronom anaphorique *cela*, implique que la paraphrase la plus naturelle du gérondif serait une temporelle avec le verbe à l'imparfait : Quand elles **disaient** cela, elles se penchaient... Il y a un effet de répétition ou d'habitude. L'on peut presque dire que chaque fois qu'il y a le gérondif, il y a le VR,

si bien qu'il y a un rapport constant entre les deux verbes. Le gérondif étant subordonné au VR, il est très apte à souligner un rapport durable avec le VR. Étant donné que le Ppr ne peut que se rapporter à un syntagme nominal, il ne peut pas être employé pour exprimer un rapport durable ou répétitif par rapport au VR.

Il est intéressant de noter que l'emploi du Ppr est tout à fait naturel s'il s'agit d'un seul cas, quand il y a un aspect semelfactif :

*Tu plaisantes ! Les femmes savent toujours ces choses-là. Disant cela, il s'était senti ridicule d'exprimer une idée toute faite. (Deforges, p.11)*

La paraphrase la plus naturelle du SPpr, est à mon avis avec un verbe au passé composé : Quand il **a dit** cela, il s'était senti ridicule... Cela suggère que le Ppr est plus naturel avec un aspect semelfactif qu'avec un aspect itératif. La raison, à mon avis, est que le Ppr ne peut pas exprimer un rapport durable avec le verbe, seulement un rapport accidentel. Que certains adverbes itératifs puissent difficilement être suivis d'un Ppr, supporte cette théorie. Gettrup donne les exemples suivants (p.267) :

*Chaque jour, en rentrant du bureau, il revêtait sa blouse blanche, prenait ses pinceaux...  
? Chaque jour, rentrant du bureau, il revêtait sa blouse...  
Tous les soirs, en allant me coucher, je le trouvais dressé sur son lit.  
\* Tous les soirs, allant me coucher, je le trouvais...*

L'aspect peut aussi exclure la possibilité d'employer le gérondif. Gettrup (1977 : 256) remarque que : « ...dans les cas de deux processus physiques, le gérondif est exclu, à moins qu'il n'y ait coïncidence partielle entre les deux actions. ». Si deux verbes sont perfectif ponctuels, ils ne peuvent pas coïncider. Gettrup illustre ce fait avec entre autres l'exemple suivant :

*Prenant Urbain à bout de bras, il le déposa sur le sol.  
\*En prenant Urbain à bout de bras, il le déposa sur le sol*

### 4.3.3 Position

Dans mon corpus, le Ppr apparaît dans trois positions différentes dans la phrase. Le gérondif peut apparaître dans les mêmes positions si le sens des verbes le permet. Le Ppr peut être :

1) antéposé au sujet et au VR :

*Usant à la fois d'argent et de menaces, il avait réquisitionné l'un des bacs qui assuraient le transport entre...* (Deforges, p.211)

*En usant à la fois d'argent et de menaces, il avait réquisitionné...*

2) postposé au sujet et au VR :

*Les lèvres crispées, aidé d'une infirmière, le médecin entreprit de nettoyer le pauvre corps mutilé, enlevant la chair par lambeaux.* (Deforges, p.180)

*...le médecin entreprit de nettoyer le pauvre corps mutilé, en enlevant la chair par lambeaux*

3) intercalé entre le sujet et le verbe :

*Le commandant en second de la compagnie, entendant les explosions, s'est précipité vers le lieu.* (Le Monde, 19/4-02)

*Le commandant en second de la compagnie, en entendant les explosions, s'est précipité...*

Mais il faut souligner que le gérondif dans cette dernière position est plus naturel si l'on l'antépose ou postpose : *En entendant les explosions, le commandant en second de la compagnie s'est précipité vers le lieu.*

Il n'y a pas de phrases dans mon corpus, où le gérondif est exclu dans une certaine position et où il devient acceptable si l'on change la position. Mais il y a des phrases où le gérondif devient plus naturel si l'on l'antépose ou postpose. Ce paramètre joue par conséquent un rôle important dans la répartition de l'emploi des deux formes quand les deux semblent plus ou moins acceptables (5.2). La position sera aussi considérée en relation avec les fonctions communicatives de thème et de rhème (4.3.6).

Pedersen et *alii* (1998) et Le Goffic (1993) avancent que c'est surtout en antéposition que le Ppr peut exprimer des valeurs circonstancielles. Nous allons examiner en 5.2., si leurs assertions sont vraies et si le Ppr et le gérondif commutent plus facilement et plus fréquemment dans cette position.

#### 4.3.4 Le sémantisme des verbes en jeu

La relation entre les deux verbes en jeu détermine toujours le sémantisme de la phrase et par là l'acceptabilité du gérondif. Il semble aussi que le sémantisme de l'un des deux verbes peut exclure l'emploi du gérondif. Halmøy (1981) remarque que le gérondif n'admet pas n'importe quel verbe pour noyau, il faut que ça soit un verbe qui exprime une situation dynamique. Elle affirme qu' « On peut dire en gros que les verbes d'état sont exclus du système VR-gérondif dans les deux positions à la fois. » (p.309) et « Il semble donc que le gérondif soit impossible en relation avec un VR « statique ». (p.311). Étant donné que le Ppr a un noyau nominal, ce critère ne décide pas de son emploi et il peut apparaître dans un contexte où le VR est à la fois dynamique et statique.

Dans les exemples suivants, le Ppr a pour noyau le sujet d'un verbe statique et le gérondif ne peut pas le remplacer :

(1) *La plupart des blessés étaient étonnamment silencieux, exhalant tout au plus quelques soupirs.* (Deforges, p.223)

\* *La plupart des blessés étaient étonnamment silencieux, en exhalant tout au plus quelques soupirs.*

(2) *Je restais sur mon lit, la tête renversée, les yeux au plafond, bougeant à peine pour retrouver un morceau de drap frais.* (Sagan, p.77)

\* *Je restais sur mon lit, la tête renversée, les yeux au plafond, en bougeant à peine...*

Halmøy note qu'il y a des exceptions, notamment quand le gérondif est adverbe de phrase, quand il a clairement le rôle de repère temporel, ou s'il y a un élément de dynamisme dans le syntagme. Dans l'exemple suivant, le VR est statique, mais la substitution au gérondif d'une subordonnée de temps introduite par quand est très naturelle. En plus, l'on peut dire qu'il y a un certain dynamisme dans le syntagme infinitival : *ne plus avoir peur* correspond pour le sens au *ne plus prendre peur* :

(3) *Ne plus avoir peur en entendant des pas se rapprocher, ne plus sursauter au bruit d'une porte qui claque, ne plus se réveiller en pleine nuit, couverte de sueur, hurlant en revoyant les souffrances, la mort des êtres aimés.* (Deforges, p.40)

Passons aux exemples où c'est le sens du Ppr qui exclut la possibilité d'employer le gérondif. Halmøy note que (1981 : 317) : « ...le verbe au gérondif ne peut lui-même

être un verbe statique, à moins qu'il y ait un élément de dynamisme dans le sémantisme du syntagme. » :

(4) ...*Léa souriait à son tour, ne sachant que dire.* (Deforges, p.304)

\*...*Léa souriait à son tour, en ne sachant que dire*

(5) *Reins cambrés, elle pivota sur elle-même, trouvant beaux ses seins lourds, ses fesses fermes, ses cuisses longues.* (Deforges, p.55)

\*..., *en trouvant beaux ses seins lourds...*

(6) *Il arriva à Dalat sans encombre, harassé par la route, n'aspirant qu'à une chose : un bon bain et un lit.* (Deforges, p.103) \* ..., *en n'aspirant qu'à une chose...*

#### 4.3.5 La nature des compléments

Plusieurs grammairiens ont souligné l'importance de la nature des compléments. Gettrup (1977 : 214) écrit que : « Ce qui compte, c'est le nombre et la nature des compléments. ».

Dans l'exemple suivant, c'est l'adverbe *peut-être* dans l'expansion du Ppr qui exclut la possibilité d'employer le gérondif. Le gérondif peut avoir pour noyau un participe passé, et j'interprète *alarmé* comme un noyau potentiel pour le gérondif en (1) :

(1) *Il me regarda aussi, subitement alarmé, comprenant peut-être que ce n'était plus un jeu et que notre entente était en danger.* (Sagan, p.67)

\* *Il me regarda aussi, subitement alarmé, en comprenant peut-être que...*

L'adverbe *peut-être* empêche le lien de cause à effet entre les deux verbes. Si l'on omet cette expansion, le gérondif devient plus acceptable, avec une interprétation temporelle :

? (1') *Il me regarda aussi, subitement alarmé, en comprenant que ce n'était plus un jeu et que notre entente était en danger*

L'expansion du VR peut aussi créer un lien de cause à effet entre les deux verbes :

(2) *Une main appuyée sur sa poitrine, il se releva lourdement, renversant le tabouret.* (Deforges, p.211)

L'adverbe *lourdement* impose une interprétation de cause à effet. C'est le fait qu'il se releva lourdement qui a fait renverser le tabouret. Si l'on omet l'adverbe, le gérondif est peut-être possible avec une interprétation de simultanéité ou même d'antériorité

(temps) : ...*Il se releva en renversant le tabouret.*

Nous constatons que les expansions peuvent préciser la relation sémantique entre les deux verbes, empêcher des liens logiques entre les deux verbes etc., et ainsi exclure l'emploi du gérondif.

La nature du complément auquel le Ppr est coordonné peut aussi, par sa fonction syntaxique dans la phrase, exclure l'emploi du gérondif. La grammaire de Togeby et la grammaire d'Eriksson mentionnent que les deux formes ont différentes latitudes coordinatoires. Togeby écrit que le Ppr peut facilement être coordonné à un « attribut indirect », contrairement au gérondif. Ce dernier est plus naturel quand il est coordonné à un complément adverbial, ce qui est rarement le cas avec le Ppr. À mon avis, c'est parce que le Ppr a lui-même une fonction adjectivale, qu'il est très naturel de le coordonner par juxtaposition à un adjectif en (3-4), à un syntagme nominal en fonction adjectivale en (5-6), ou à un syntagme participe passé en (7-8). Ayant une fonction adverbiale, le gérondif n'est pas acceptable quand il est coordonné à un syntagme en fonction adjectivale, surtout pas quand il y en a une succession, comme en (6) et en (9) :

(3) ...*elle continuait cependant d'applaudir à tout rompre, souriante, laissant couler ses larmes.* (Deforges, p.303)

\*...*elle continuait cependant d'applaudir à tout rompre, souriante, en laissant couler...*

(4) *Trois matelots surgirent, énervés, gesticulant, parlant tous en même temps.* (Deforges, p.137)

(5) *Fred s'éloigna, l'air mécontent, enfonçant son chapeau de brousse sale et déforme sur sa tête.* (Deforges, p.215)

(6) *Précédant l'automitrailleuse de tête, des soldats marocains, le fusil contre la poitrine, doigts sur la gâchette, ou baladant un détecteur de mines devant eux, avançaient aux aguets.* (Deforges, p.248)

(7) *Appuyé sur son bâton, sautillant sur son pied valide, il sortit du bistrot.* (Deforges, p.340)

(8) *Recroquevillé sur lui-même, grelottant au point de faire bouger la cage, il passa la nuit dans un état de veille comateux.* (Deforges, p.308)

(9) *D'une taille moyenne, mince, se tenant très droit, avec une certaine raideur, le front haut et dégarni, des moustaches soulignant une belle bouche, des plis malicieux aux coins des yeux d'un bleu intense qui brillaient d'intelligence, il émanait de lui une*

*énergie presque palpable et un charme indéniable.* (Deforges, p.33)

Nous constatons que le Ppr est très courant et naturel quand il est coordonné par juxtaposition à un syntagme en fonction adjectivale, contrairement au gérondif. Les différentes latitudes coordinatoires des deux formes en *-ant* soulignent à mon avis que le Ppr et le gérondif ont différentes fonctions syntaxiques dans la phrase.

#### 4.3.6 Thème-rhème

Est-ce que le Ppr et le gérondif assument différentes fonctions communicatives et ce phénomène pourrait-il contribuer à expliquer la répartition de l'emploi des deux formes ?

Si l'on s'appuie uniquement sur une analyse sémantique de la structure thème-rhème, par exemple celle de Combettes (1983), qui est sémantico-logique, il est très difficile de discerner des différences entre les deux formes. Le thème est selon Combettes (1983 : 19) : « l'élément qui, au moment de l'acte de l'énonciation, appartient déjà au champ de la conscience, c'est-à-dire qu'il présente les séquences qui sont dépendantes du contexte et qui ne font pas progresser l'information. ». Le rhème est selon Combettes, l'élément qui est indépendant du contexte et qui présente une information nouvelle et importante. Étant donné que le Ppr et le gérondif sont composés du même radical verbal, il me paraît très difficile d'argumenter que l'une des formes présente une information plus importante et nouvelle que l'autre. Gettrup (1977 : 270) conclut cependant son article avec la phrase suivante : « Il est fort probable que son inaptitude de présenter un fait comme connu ou prévisible soit un des traits qui distinguent le participe présent du gérondif et de certaines propositions temporelles. ». Il base entre autres cette affirmation sur des exemples où les deux formes semblent pouvoir commuter :

(1) *Quand il en est sorti, sa femme apportait la soupière. En dépliant sa serviette, il a demandé...* (p.257)

(1')...*Dépliant sa serviette, il a demandé...*

L'un de ses informateurs a dit spontanément qu'il a senti une légère différence entre les deux formes : « l'action verbale du participe présent avait un caractère plus accidentel que celle de gérondif » (p.258), ce qui a conduit Gettrup à constater que « Dans le cas du participe présent, je serai enclin à voir une action qui n'est pas présentée comme étant

préparée par le contexte précédent. ». Il est difficile de prouver une telle constatation. Il s'agit de nuances très fines. En tout cas, il n'est pas possible d'en faire une généralisation. Le Ppr peut exprimer une action qui est préparée par le contexte précédent quand il comporte dans son expansion un pronom ou un déterminant anaphorique, comme dans l'exemple suivant :

(2) *Tu plaisantes ! Les femmes savent toujours ces choses-là. Disant cela, il s'était senti ridicule d'exprimer une idée toute faite.* (Deforges, p.11)

Mais j'ai souligné en 4.3.2 qu'il faut qu'il s'agisse d'un seul cas. L'on peut peut-être pour cette raison argumenter que le Ppr a un caractère plus accidentel.

En appliquant une analyse syntaxique au contraire, utilisant la position dans la phrase comme le critère de distinction entre le thème et le rhème, il est plus facile d'établir des différences entre les deux formes. Pour Nølke (1994), la division de la phrase en thème et rhème est un phénomène purement formel et syntaxique : le thème est toujours le premier constituant dans une phrase à structure simple, et le reste de la phrase constitue le rhème. Cette distinction coïncide le plus souvent avec la distinction « connu/nouveau », mais il y a selon Nølke, des mécanismes thématiques et rhématiques qui peuvent transformer l'ordre linéaire thème-rhème en « structures spécialisées » où l'ordre est inversé.

S'il y a un type de rapport où le gérondif est exclu en antéposition, mais où il peut remplacer le Ppr en postposition, cela indiquerait que le gérondif peut seulement être rhématique et non thématique dans ce type de rapport particulier. Mais il n'y a pas de phrases dans mon corpus où il est explicite que c'est la position du Ppr qui exclut la possibilité d'employer le gérondif. Il est plus probable qu'il y a certains types de rapports où le gérondif est plus acceptable et naturel dans une certaine position dans la phrase. Cela pourrait être un indice que le gérondif, dans ce type de rapport particulier, favorise une autre fonction communicative que le Ppr.

Ce paramètre ne peut pas, à mon avis, exclure complètement l'emploi de l'une des formes, mais il peut expliquer la tendance à employer une forme particulière dans une certaine position et dans une certaine fonction communicative. C'est pourquoi ce



paramètre sera surtout considéré en 5.2.2, où l'alternance des deux formes est possible, mais avec une différence de sens.

Le mémoire de maîtrise : « *Le gérondif et la structure communicative de la phrase* » (1999) de Gry Olsen, traite de la structuration de la phrase en thème et rhème par rapport au gérondif. Olsen a voulu déterminer si la fonction communicative d'un gérondif peut être un facteur de distinction entre les différents types de gérondifs de la typologie d'Halmøy (1981). Son analyse traite très peu de phrases avec une structure segmentée, ce qui fait qu'il est difficile de considérer ses analyses par rapport au Ppr. Car ce n'est qu'après une virgule que le Ppr est susceptible de remplacer un gérondif. Pour pouvoir comparer la fonction communicative du Ppr avec celle d'un gérondif, il faut analyser les deux formes dans des environnements identiques. La question est de savoir si l'on peut utiliser les observations d'Olsen comme base de comparaison. D'après la théorie de Blumenthal (1980), les subordinées circonstancielles sont thématiques en antéposition et en postposition segmentée, et rhématiques en postposition non-segmentée. Olsen (1999 : 81) essaye de tester son affirmation et elle conclut que : « les tests semblent indiquer qu'un SG postposé est rhématique, même quand il est séparé du reste de la phrase par une virgule. ». Si sa constatation est vraie, la virgule ne change rien quant à la fonction communicative du gérondif, et l'on peut utiliser ses observations comme base de comparaison.

Olsen (1999 : 101) constate que « Les gérondifs de la catégorie B sont dans les cas prototypiques postposés au verbe recteur. À cause de la position dans la phrase, il faut dire que ce type de SG est rhématique. ». Nous allons voir en 5.2. si le Ppr présente les mêmes tendances, ou si ce critère peut aider à expliquer la répartition de l'emploi des deux formes. Le gérondif de type B' présente les tendances les plus claires : « Un SG de type B' est toujours un élément rhématique. Il occupe la position postposée au VR...L'ordre VR-SG est fixe. Si l'on change cet ordre, la phrase change de sens ou devient bizarre. » (p.129) Elle cite Halmøy (1982 : 291) pour étayer ses observations : « ...les gérondifs seraient de la catégorie B', indiquant la manière du déplacement en question, et comme les adverbes de manière, ils sont placés après leur noyau. ». Dans mon corpus, j'ai des exemples où un Ppr antéposé semble pouvoir être remplacé par un

gérondif de type B' (voir p.80) : une seule action concrète, le VR est un verbe de déplacement et le gérondif précise la modalité de déplacement :

(3) Grinçant, bringuebalant de toutes ses ferrailles, le convoi gravissait péniblement le col de Luong Phai... (Deforges, p.277)

? En grinçant, en bringuebalant de toutes ses ferrailles, le convoi gravissait...

(4) S'aidant de ses avant-bras et de ses genoux, il s'éloigna avec une agilité surprenante. (Deforges, p.270)

En s'aidant de ses avant-bras et de ses genoux, il s'éloigna avec une agilité surprenante.

(5) Courant droit devant elle, se tordant les pieds sur ses talons trop hauts, Léa traverse la rue Bonaparte sans regarder. (Deforges, p.60)

En courant droit devant elle, en se tordant les pieds sur ses talons trop hauts, Léa...

J'ai demandé à mes informateurs français s'ils pensent qu'on peut employer un gérondif à la place du Ppr en (3) et en (4). L'informateur sans éducation supérieure et l'étudiante en économie trouvent le gérondif acceptable en (3), mais l'étudiante en économie pense que le gérondif est plus naturel en postposition. L'étudiante en littérature et l'étudiante en linguistique pensent qu'il est peu naturel d'employer le gérondif dans cette phrase. L'étudiante en littérature ajoute que le gérondif peut devenir acceptable si l'on le postpose, mais que la phrase reste très lourde quand-même. L'étudiante en linguistique justifie son opinion en écrivant que c'est « plutôt dissonant avec trop de sons [EN] ».

En (4) par contre, tous les informateurs acceptent la substitution du Ppr par le gérondif. Il me semble que c'est parce qu'un seul syntagme gérondif est plus acceptable en antéposition que s'il y a plusieurs gérondifs coordonnés par juxtaposition. Bien que le gérondif ne soit pas tout à fait inacceptable dans ces phrases, son emploi ne me semble pas aussi naturel que celui du Ppr. J'ai l'impression que l'emploi du gérondif donne un style plus lourd et que la manière de déplacement précisée par le gérondif est mise en relief. Il faut souligner que dans tous les exemples, le VR comporte déjà un adverbe de manière dans son expansion: *avec une agilité surprenante, péniblement, sans regarder*, ce qui fait que le gérondif est assez lourd en postposition aussi. Si l'on omet ces adverbes, le gérondif devient clairement plus naturel en postposition, et encore moins naturel en antéposition :

(4') Il s'éloigna en s'aidant de ses avant-bras

(4'') En s'aidant de ses avant-bras, il s'éloigna

Il me semble que le gérondif est plus naturel en postposition, et qu'il est focalisé en antéposition. D'après Le Querler (1994 : 179) : « Les circonstants de manière, de cause, de but, etc., en position initiale sont le plus souvent focalisés. ». Selon Nølke, le premier constituant constitue toujours le thème, à moins qu'il ne s'agisse d'une structure spécialisée où l'ordre thème-rhème a été inversé par une dislocation à gauche. Pour vérifier qu'il s'agit d'une telle structure, l'on peut employer le test de la phrase clivée, un mécanisme qui identifie le rhème. Si un élément peut se mettre entre le présentatif *c'est* et le pronom relatif *qui/que* sans grand changement de sens, il fait partie du rhème de la phrase de départ :

*C'est en s'aidant de ses avant-bras qu'il s'éloigna*

*C'est en grinçant, en bringuebalant de toutes ses ferrailles que le convoi gravissait...*

*C'est en courant droit devant elle, en se tordant les pieds que Léa traversa...*

Nous voyons que le gérondif peut être mis en relief sans que les phrases ne changent de sens. Cela indique que le gérondif a été disloqué à gauche et qu'il constitue le rhème dans une phrase à structure simple. Le test de la phrase clivée semble confirmer la conclusion d'Olsen : le gérondif de type B' est un élément rhématique. Comme pour tous les adverbes de manière, sa place normale est après son noyau verbal. Mais il faut souligner qu'il peut apparaître en antéposition dans une structure spécialisée, où l'ordre thème-rhème a été inversé pour mettre en relief la manière par laquelle le VR est accompli.

Il ne me semble pas que le Ppr soit focalisé dans les exemples (3-5). En appliquant le test de la phrase clivée, l'on voit que la phrase devient bizarre :

*\*C'est s'aidant de ses avant-bras, qu'il s'éloigna...*

Le test semble confirmer que le Ppr n'a pas été disloqué à gauche. Sa place naturelle n'est pas après le verbe, car il n'est pas un circonstant de manière. Il constitue effectivement le thème dans une phrase à structure simple. N'étant pas un circonstant, le Ppr ne peut jamais être focalisé au moyen de *c'est...que*. S'il se trouve postposé, c'est parce qu'il est rhématique, s'il se trouve antéposé, c'est parce qu'il est thématique.

L'on peut constater qu'il y a effectivement une différence entre les deux formes en ce qui concerne la fonction de thème et de rhème si l'on s'appuie sur l'analyse syntaxique de Nølke. Le gérondif de type B' est dans une phrase à structure simple

toujours postposé et rhématique, mais il peut apparaître comme thème dans une phrase à structure spécialisée pour mettre en relief la valeur circonstancielle qu'il exprime.

#### 4.3.7 La relation logique par rapport au VR

Il s'agit d'un critère sémantique où il faut décider si le Ppr exprime une action antérieure, simultanée ou postérieure à celle du VR. Le problème d'un critère sémantique est, comme pour les valeurs circonstanciels, que c'est toujours une question d'interprétation *a posteriori*. Mais ce critère ne force pas l'interprétation comme le fait une étiquette circonstancielle. L'antériorité laisse par exemple l'éventail ouvert pour les interprétations de cause, de temps, de condition, d'hypothèse, de moyen etc.

À la fois le Ppr et le gérondif peuvent exprimer l'antériorité logique par rapport à l'action du VR :

(1) Disant cela, il s'était senti ridicule d'exprimer une idée toute faite. (Deforges, p.11)  
En disant cela, il s'était senti ridicule...

Les deux formes peuvent exprimer la simultanéité par rapport à l'action du VR :

(2) Saunier marchait de long en large, fumant avec nervosité. (Deforges, p.149)  
Saunier marchait de long en large, en fumant avec nervosité.

Que les deux formes puissent exprimer une action antérieure ou simultanée à celle du VR, n'implique pourtant pas qu'elles soient toutes les deux possibles quand une telle valeur est exprimée. Dans l'exemple suivant, le Ppr exprime clairement l'antériorité par rapport au VR, mais le gérondif ne peut pas le remplacer :

(3) Fumant dans le jardin, je ne l'ai pas entendu sonner (Halmøy, à paraître)  
\* En fumant dans le jardin, je ne l'ai pas entendu sonner

Comme j'ai mentionné, il semble que le Ppr est la seule forme en *-ant* qui puisse exprimer la postériorité logique par rapport au VR. Halmøy (1981 : 263) remarque que le gérondif ne peut exprimer « ni la conséquence, ni le résultat, ni l'intention, ni le but (qui sont des procès logiquement postérieurs à une première action, celle du VR). ». Cela explique pourquoi le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr dans la phrase suivante où le Ppr semble exprimer le résultat :

*Il ne pleuvait pas, mais un brouillard humide s'infiltrait, rendant toutes choses poisseuses.*  
(Deforges, p.199)

*\* Il ne pleuvait pas, mais un brouillard humide s'infiltrait, en rendant toutes choses poisseuses.*

La postériorité par rapport à l'action exprimée par le VR semble exclure l'emploi du gérondif, mais il faut toujours prendre en considération les autres paramètres que j'ai mentionnés pour trouver les critères qui imposent cette interprétation. En (5.1), j'ai choisi d'analyser les exemples selon le rapport temporel qu'exprime le PPr par rapport au VR, afin d'exposer clairement les types de rapport que le PPr exprime, et les rapports dans lesquels il ne peut pas être remplacé par le gérondif.

#### **4.3.8 Bilan**

Après avoir étudié les paramètres proposés dans les grammaires étudiées, l'on peut constater qu'il faut trouver de nouveaux critères pour distinguer entre l'emploi des deux formes, et nuancer certains des paramètres proposés.

L'importance des paramètres absolus est déjà connue. Si le PPr a une fonction syntaxique autre que celle d'attribut libre, s'il se trouve dans une construction liée, ou s'il est une expression figée, l'on peut être certain que le gérondif ne peut pas le remplacer.

Un paramètre relatif est plus ou moins important selon le cas. C'est pourquoi tous ces paramètres seront considérés dans l'analyse. J'ai exposé que chaque paramètre relatif peut effectivement jouer un rôle dans la répartition de l'emploi des deux formes.

Il semble que certains des paramètres étudiés ne peuvent pas vraiment exclure l'emploi du gérondif, mais plutôt aider à expliquer pourquoi l'une des formes semble préférable. Les différents effets stylistiques que donne l'emploi des deux formes, la position et la fonction de thème et de rhème, sont tous des paramètres qui règlent le choix d'une forme particulière quand les deux semblent plus ou moins acceptables. Ils seront par conséquent surtout considérés en 5.2. Nous avons vu que le temps du VR et l'aspect, la nature des expansions, le sémantisme des verbes en jeu, et la postériorité logique par rapport au VR, sont tous des paramètres qui peuvent exclure l'emploi du gérondif. Il faut cependant souligner qu'ils fonctionnent le plus souvent ensemble.

## 5. L'analyse

### 5.1 Le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr

Dans ce chapitre, nous allons examiner les types de rapport qu'exprime le Ppr quand le gérondif ne peut pas le remplacer. Les exemples seront analysés selon la relation logique entre le Ppr et le VR.

#### 5.1.1 Le Ppr est logiquement postérieur au VR

Je n'exposerai non seulement les différents types de rapport que le Ppr exprime quand il est logiquement postérieur au VR, mais j'essayerai aussi de dégager les critères qui imposent l'interprétation de postériorité et d'expliquer pourquoi elle exclut la possibilité d'employer le gérondif.

Dans le **premier** cas de figure, le Ppr exprime la conséquence de l'action exprimée par le VR, cela est illustré par la possibilité d'insérer l'adverbe *ainsi* entre le Ppr et son expansion. Le Ppr peut dans toutes les phrases être remplacé par une proposition indépendante commençant par *Cela*, ce qui montre qu'il a une fonction anaphorique.

(1) *Il avait quitté avec éclat la salle de conférences, interrompant (ainsi) le déroulement des discussions.* (Deforges, p.228)

\* *Il avait quitté avec éclat la salle de conférences, en interrompant le déroulement...*  
*Il avait quitté avec éclat la salle de conférences. Cela a interrompu le déroulement des discussions.*

(2) *D'abord les tu ve ouvrent le feu sur une automitrailleuse française, tuant (ainsi) deux de nos compatriotes* (Deforges, p.87)

\* *D'abord les tu ve ouvrent le feu sur une automitrailleuse française, en tuant deux de nos compatriotes*  
*D'abord les tu ve ouvrent le feu sur une automitrailleuse française. Cela a tué deux de nos compatriotes.*

(3) *Quand elle s'assit, sa jupe étroite remonta, découvrant (ainsi) haut ses jambes.*  
(Deforges, p.293)

*Quand elle s'assit, sa jupe étroite remonta. Cela a fait découvrir haut ses jambes.*

(4) *Il ne pleuvait pas, mais un brouillard humide s'infiltrait, rendant (ainsi) toutes choses poisseuses.* (Deforges, p.199)

(5) *La porte de la chambre s'ouvrit, laissant (ainsi) passer le médecin, suivi de deux infirmières.* (Deforges, p.78)

(6) *Elle avait un visage consterné ; la poudre en était partie, la laissant (ainsi) toute éclairée, ses traits étaient tirés.* (Sagan, p.49)

(7) *Mais l'esprit des morts restés sans sépulture vagabonda, semant (ainsi) la terreur et le mal parmi les populations.* (Deforges, p.214)

(8) *Les camions roulaient à une quinzaine de mètres les uns les autres, soulevant (ainsi) d'épais nuages de poussière.* (Deforges, p.109)

(9) *La Jeep fit un bond en avant, projetant (ainsi) ses occupants les uns contre les autres.* (Deforges, p.250)

(10) *Une odeur de soupe monta jusque dans la chambre, ranimant (ainsi) la faim de François.* (Deforges, p.210)

(11) *Ainsi, des flammes de plusieurs mètres de hauteur ont jailli au-dessus du bâtiment, et se sont propagées à toutes les salles du niveau supérieur, détruisant (ainsi) tour à tour la salle polyvalente, la salle de danse, les couloirs et les bureaux.* (La Voix du Nord, 13/4-02)

Quels sont les facteurs qui entraînent le lecteur à interpréter le Ppr comme une action logiquement postérieure à celle du VR ? Est-ce qu'il y a un certain type de verbes dans ces exemples ? Le VR et le Ppr sont tous les deux des verbes d'action. Cela n'exclut pourtant pas la possibilité de voir une simultanéité entre les deux verbes. Est-ce que l'aspect et le temps y jouent un rôle ? Si le VR est perfectif ponctuel, cela donne peut-être l'impression que le Ppr qui suit lui est logiquement postérieur ? Bien que cela soit le cas dans la plupart des phrases, il y ait aussi des verbes imparfaits, comme par exemple *roulaient* en (8). Il y a des VR à l'imparfait, au passé simple, au plus-que-parfait et au présent, et l'on peut changer le temps dans une phrase spécifique sans que sa relation logique au VR ne change.

Dans toutes les phrases, le Ppr est postposé au noyau, et il est intéressant de noter que l'interprétation de postériorité disparaît si l'on antépose le SPpr, et parfois la phrase devient bizarre :

(1') *Interrompant le déroulement des discussions, il avait quitté avec éclat la salle de conférences.*

(5') ? Laissant (ainsi) passer le médecin, suivi de deux infirmières, la porte de la chambre s'ouvrit. (Deforges, p.78)

En (1'), l'antéposition du SPpr donne l'impression que le Ppr est antérieur à l'action exprimée par le VR. En (5'), la phrase devient bizarre si l'on antépose le PPr. Nous constatons que la position semble influencer sur l'interprétation du Ppr comme une action postérieure par rapport au VR. Mais le Ppr n'est pas toujours interprété comme postérieur au VR quand il est postposé. Un facteur pris isolément ne peut pas expliquer l'interprétation de la phrase.

Parfois il semble que c'est le sens des deux verbes qui seuls précisent l'enchaînement logique entre les deux actions. En (2), l'action d'ouvrir le feu (VR) est nécessairement antérieure à l'action de tuer (PPr). Mais en (1), l'action de quitter (VR) n'est pas forcément antérieure à l'action d'interrompre (Ppr). Dans cet exemple, c'est l'expansion du VR : avec éclat la salle des conférences et l'expansion du PPr le déroulement des discussions qui nous indiquent l'enchaînement logique des actions.

Mais pourquoi le gérondif ne peut-il pas exprimer une action postérieure au VR ? Le gérondif exprime toujours une action qui est sémantiquement et syntaxiquement subordonnée au VR. Il me semble qu'une action qui est logiquement postérieure par rapport à l'action du VR ne peut pas être subordonnée à ce dernier. À mon avis il s'agit plutôt d'une coordination ou que le Ppr est l'équivalent d'une proposition principale postposée. J'ai souligné la possibilité de remplacer le Ppr dans ces exemples avec une proposition indépendante commençant par Cela. Cela confirme peut-être la conclusion que Gettrup (1977 : 268) a faite après avoir étudié si ces deux formes pouvaient exprimer le temps : « En ce qui concerne le niveau de subordination, il semble que le participe présent se situe à un niveau intermédiaire entre les propositions indépendantes et les compléments circonstanciels. » Pedersen et *alii* soutiennent aussi que le Ppr postposé le plus souvent est à considérer comme une proposition principale postposée.

Dans le **deuxième** cas de figure, le Ppr exprime la conséquence métaphorique de l'action concrète exprimée par le VR. Dans ce cas de figure, il est aussi possible de placer l'adverbe ainsi entre le Ppr et son expansion, ce qui montre qu'il exprime la conséquence. Mais il est peu naturel de remplacer le Ppr par une proposition indépendante commençant par le pronom anaphorique cela. Il faut plutôt le remplacer



par une proposition indépendante qui commence par un pronom personnel renvoyant au sujet de la phrase précédente. Il est intéressant de noter que le Ppr peut exprimer une conséquence métaphorique ou abstraite dans toutes les positions dans la phrase.

Considérons d'abord un exemple où le PPr est postposé à son noyau nominal :

(1) *Mère et fils déchirent pièces de chanvre et pièces de coton immaculé, ouvrant les ponts avec les morts, tandis que le hachoir à paille est sorti de ses étoffes et arrimé sur des sacs de riz.* (Le Monde, 22/3-02)

\* ..., en ouvrant les ponts avec les morts...

*Mère et fils déchirent pièces de chanvre et pièces de coton immaculé. Ils ouvrent ainsi les ponts avec les morts.*

Quand le Ppr est intercalé entre le sujet et le VR, il peut aussi être perçu comme une conséquence abstraite de l'action concrète exprimée par le VR :

(2) *Mais la réaction colonialiste, reniant sa parole, a considéré ces accords comme des chiffons de papier.* (Deforges, p.207)

\* *Mais la réaction colonialiste, en reniant sa parole, a considéré ces accords...*

*Mais la réaction colonialiste a considéré ces accords comme des chiffons de papier. Elle a ainsi renié sa parole.*

Considérons quelques exemples où un Ppr antéposé exprime une conséquence métaphorique ou abstraite de l'action concrète exprimée par le VR :

(3) *Bravant les convenances, Nhu-Mai se jeta dans les bras de Léa.* (Deforges, p.330)

\* *En bravant les convenances, Nhu-Mai se jeta dans les bras de Léa*

*Nhu-Mai se jeta dans les bras de Léa. Elle a ainsi bravé les convenances.*

(4) *Faisant amende honorable, il reconnaît tout : les changements rapides du groupe, le lourd endettement, l'habitude d'annoncer les...* (Le Monde, 25/4-02)

\* *En faisant amende honorable, il reconnaît tout...*

*Il reconnaît tout. Il fait ainsi amende honorable.*

Le couple gérondif-VR peut exprimer le même type de rapport, mais dans ces cas, le système est renversé : le gérondif exprime l'action concrète et le VR exprime la conséquence métaphorique. Halmøy (1981 : 262) en donne un exemple :

(5) *En étranglant sa mère, il a tué le rêve*

Dans le **troisième** cas de figure où le Ppr est logiquement postérieur, il ne s'agit pas d'une valeur logique, mais de la succession chronologique. Eriksson (1993 : 142) donne un très bon exemple de ce cas de figure :

- (1) *Je m'assoupis, m'éveillant à l'arrêt du train.*  
\* *Je m'assoupis, en m'éveillant à l'arrêt du train*

Dans cette phrase, il est clair que le Ppr débute après que le VR est accompli, et si une interprétation de simultanéité est impossible, le gérondif ne peut pas être employé. Comme écrit Gettrup (1977 : 256) : « ...dans les cas de deux processus physiques, le gérondif est exclu, à moins qu'il n'y ait coïncidence partielle entre les deux actions. » Dans la plupart des exemples de mon corpus, il est possible de voir une coïncidence partielle entre les deux actions, mais dans les exemples suivants, cette interprétation ne me semble pas très naturelle, de même que l'emploi du gérondif :

- (2) *Pour plus de commodité, elle avait revêtu le costume vietnamien et le grand chapeau en latanier, plaçant ses papiers et son argent à même la peau.* (Deforges, p.343-344)  
? ...elle avait revêtu le costume vietnamien et le grand chapeau en latanier, en plaçant ses papiers...

- (3) *Il avait attendu encore, émiétté un peu de papier, était rentré, sorti de nouveau, puis au bout d'un certain temps, il avait disparu brusquement, fermant derrière lui avec colère ses portes-fenêtres.* (Camus, p.130).  
\* ...il avait disparu brusquement, en fermant derrière lui avec colère ses portes-fenêtres.

En (2), il est théoriquement possible de placer ses papiers et son argent à même la peau pendant qu'on se revêt, ce qui fait qu'on ne peut pas exclure complètement l'emploi du gérondif, mais son emploi me semble peu naturel. En (3), le temps du VR, le plus-que-parfait, donne un aspect accompli, et l'adverbe *brusquement* contribue à empêcher l'interprétation de simultanéité qu'impose le gérondif. En plus, il y a une succession d'actions qui semblent souligner que la forme en *-ant* leur est postérieure.

Dans le **quatrième** cas de figure, la plupart des grammairiens s'accordent généralement à dire que le Ppr exprime l'intention ou le but de l'action du VR :

- (1) *Ils tendirent l'oreille, cherchant à identifier le bruit...* (Deforges, p.336)  
\* *Ils tendirent l'oreille, en cherchant à identifier le bruit*

- (2) *Tavernier se battit à coups de poing, tendant de protéger Hong.* (Deforges, p.138)  
\* *Tavernier se battit à coups de poing, en tentant de protéger Hong.*

Halmøy (1981 : 263) explique que le gérondif ne peut « exprimer ni la conséquence, ni le résultat, ni l'intention, ni le but (qui sont des procès logiquement postérieurs à une première action, celle du VR) ». Il n'est peut-être pas très clair que le but ou l'intention est un procès logiquement postérieur au VR. En disant que l'on a le but en tête avant d'essayer de l'accomplir, que le VR est motivé par l'intention, l'on pourrait argumenter que le but est une valeur logiquement antérieure au VR. Mais ce n'est que les Ppr seuls, *chercher* et *tenter* qui entraînent l'interprétation d'intention ou de but. Le Ppr ne peut pas à lui seul exprimer une relation logique par rapport au VR, il est déterminé par ses expansions qui expriment le résultat cherché. Et une action qui exprime le résultat est clairement postérieure à une autre action. Que le VR exprime une action antérieure à l'action exprimée par le Ppr et ses expansions, est illustré par la possibilité de remplacer le VR par un gérondif :

(1') *En tendant l'oreille, ils cherchaient à identifier le bruit.*

(2') *En se battant à coups de poings, Tavernier tentait de protéger Hong*

Le gérondif exprime un moyen d'obtenir le résultat cherché, exprimé par le Ppr et ses expansions. *Tendre l'oreille* (VR) est un moyen d'*identifier le bruit* (Ppr), *se battre à coup de poing* (VR) est un moyen de *protéger quelqu'un* (Ppr). Le SPpr est sémantiquement plus « grand » que le VR, ce qui fait que le VR est subordonné par son sémantisme au SPpr. Cela explique pourquoi le gérondif peut remplacer le VR et non le Ppr : le gérondif doit toujours être sémantiquement et syntaxiquement subordonné au VR. Que le Ppr soit sémantiquement supérieur au VR est reflété dans certaines propriétés syntaxiques. Le Ppr peut être remplacé par une proposition postposée avec une fonction anaphorique : *Ils tendirent l'oreille. Par cela ils cherchaient à identifier le bruit.*

Il est intéressant de noter que la position du SPpr n'influe pas l'interprétation de la phrase. Le SPpr peut être antéposé sans que le sens de la phrase ne change :

(1) *Cherchant à identifier le bruit, ils tendirent l'oreille.*

(2) *Tendant de protéger Hong, Tavernier se battit à coups de poing.*

Au lieu de dire que le Ppr exprime le but ou l'intention, il est possible d'argumenter qu'il

exprime le résultat cherché, et qu'une telle action soit considérée comme postérieure au VR. Puisqu'il est difficile de considérer une action qui soit postérieure au VR comme subordonnée à ce dernier, le gérondif ne peut pas être employé.

### 5.1.2 Le Ppr est antérieur par rapport au VR

Dans le **premier** cas de figure, il s'agit de la succession chronologique. Le Ppr peut être paraphrasé par une subordonnée introduite par *après avoir* + participe passé du verbe ou simplement: *ayant* + participe passé. Les deux actions ne coïncident sur aucun point de leur durée, l'action du Ppr étant finie avant que celle du VR ne commence. Eriksson (1993 : 139) donne plusieurs exemples de ce type de rapport, et il nomme la fonction du Ppr « prédicative ». Voici un des exemples qu'il en donne :

(1) *Et fouillant dans son sac, elle en tira une petite bague ornée d'un saphir.*

Gettrup (1977 : 215) mentionne aussi ce type d'emploi du Ppr et il donne entre autres l'exemple suivant :

(2) *Prenant Urbain à bout des bras, il le déposa doucement sur le sol.*

\* *En prenant Urbain à bout des bras, il le déposa doucement sur le sol.*

Il explique pourquoi le gérondif est exclu de la manière suivante : « ...il importe de noter qu'il y a une zone intermédiaire entre les deux actions verbales : la première est accomplie avant le début de la seconde. » (p.227) et « ...dans les cas de deux processus physiques, le gérondif est exclu, à moins qu'il n'y ait coïncidence partielle entre les deux actions. » (p.256). Il peut être difficile de décider si les deux actions se recouvrent. Le sens des verbes laisse parfois l'éventail ouvert pour une interprétation de simultanéité, et quand il est théoriquement possible que les deux actions des verbes se déroulent en même temps, l'on peut employer le gérondif. Gettrup affirme que « de nombreuses actions verbales sont dilatables, si bien qu'il est extrêmement difficile de déterminer à quel moment elles commencent et à quel moment elles arrivent à leur terme. » (p.229). Dans l'exemple de Gettrup, les deux verbes sont perfectifs ponctuels et le sens des verbes précise très clairement l'enchaînement logique entre les deux actions : pour pouvoir déposer quelque chose, il faut d'abord le prendre, et l'on ne peut pas accomplir les deux actions en même temps. Il n'est pas toujours aussi simple de décider s'il y a coïncidence entre les deux actions. Considérons quelques exemples de mon corpus :

(3) *Ajustant sur son épaule un lourd sac de toile, il descendit les marches métalliques, en quête d'un visage ami.* (Deforges, p.46)

*Ayant/après avoir ajusté sur son épaule un lourd sac de toile, il descendit les marches...*

(4) *Essuyant avec rage une larme, elle se glissa dans l'eau, prit un flacon de chez Guerlain et versa quelques gouttes.* (Deforges, p.166)

*Ayant/après avoir essuyé avec rage une larme, elle se glissa dans l'eau, prit un flacon...*

(5) *En voyant Kien et Léa, elle se redressa et, contournant le comptoir, se dirigea vers eux.* (Deforges, p.296)

*En voyant Kien et Léa, elle se redressa et, ayant contourné le comptoir, se dirigea...*

Dans tous ces exemples, il me semble que l'action exprimée par le Ppr est accomplie avant que celle du VR ne débute. En (4) et (5), il y a une succession de plusieurs prédicats, ce qui semble souligner qu'il s'agit d'une succession chronologique. Mais si l'on interprète l'action de contourner le comptoir comme un moyen de se diriger vers eux, le gérondif est possible en (5). Il est aussi théoriquement possible d'ajuster sur son épaule un lourd sac de toile pendant qu'on descend les marches métalliques, de même qu'il est possible d'essuyer avec rage une larme pendant qu'on se glisse dans l'eau. Tant que cette possibilité est présente, l'on ne peut pas exclure complètement l'emploi du gérondif. Mais le gérondif qui exprime la coïncidence des deux actions, le gérondif de type B, est selon Olsen (1999) toujours postposé au noyau verbal. Un gérondif en (3) et (4) ne me semble pas très naturel en antéposition.

J'ai demandé l'avis de mes informateurs français. L'étudiante en linguistique trouve qu'il est possible d'employer le gérondif en (3), mais avec une légère différence de sens. Elle trouve que « le premier syntagme pourrait être interprété comme « permettant » ou « facilitant » la descente. ». L'étudiante en économie trouve qu'il est peu naturel d'employer le gérondif dans cette phrase, mais qu'il est possible en postposition. L'étudiante en littérature pense que le gérondif est possible en (3), mais que le style devient plus lourd si l'on emploie le gérondif. Le français sans éducation supérieure pense que le gérondif est acceptable dans toutes les phrases (3-5).

En (4), l'étudiante en linguistique trouve qu'une alternance des deux formes est possible. L'étudiante en économie ne trouve pas qu'une alternance soit possible dans cette phrase, mais qu'elle l'est en postposition. L'étudiante en littérature pense qu'il est impossible d'employer le gérondif en (4), car « ça sonne trop bizarre ».

En (5), l'étudiante en linguistique répond que « l'énoncé semble très maladroit » si l'on emploie le gérondif, et elle trouve que l'emploi du gérondif après une conjonction de coordination donne un style plutôt lourd. Elle écrit qu'elle a « même l'impression que EN a un rôle quasi instrumental ». L'étudiante en économie trouve que le gérondif est possible dans cette phrase, mais qu'il est plus naturel en postposition. L'étudiante en littérature trouve qu'une alternance des deux formes est impossible en (5) « parce que ça change la chronologie de l'action », mais que le gérondif est possible en postposition, comme un complément de manière.

Nous constatons que les informateurs ne sont pas d'accord sur la possibilité d'employer le gérondif et cela confirme qu'il peut être difficile d'exclure complètement l'emploi du gérondif. Le problème, c'est que l'emploi du Ppr permet de ne pas préciser le rapport entre les deux verbes, il est déduit *a posteriori*. Mais il faut souligner que l'alternance des deux formes se fait aux dépens d'un changement de sens, ce que remarquent plusieurs informateurs. Les informateurs remarquent aussi un changement de style et que le gérondif est plus naturel en postposition dans ces phrases. À mon avis, le sens de la phrase passe de la succession chronologique à la simultanéité en (1-2) et à moyen en (3) si l'on remplace le Ppr par un gérondif. Ce type de phrase sera par conséquent traité en 5.2.1, où l'alternance des deux formes est possible, mais avec une différence de sens.

Passons au **deuxième** cas de figure où le Ppr est interprété comme antérieur par rapport au VR. Le Ppr fournit dans ces phrases un renseignement supplémentaire sur une activité mentale du sujet, qui aide à expliquer la motivation pour l'action du VR. Le Ppr exprime ce type de rapport antéposé, intercalé entre le sujet et le VR, et postposé au VR. Les exemples où le Ppr est antéposé seront traités séparément parce qu'ils illustrent un phénomène particulier. Il est intéressant de noter que la position est particulièrement libre dans ce cas de figure, le Ppr pouvant être déplacé sans que la phrase ne change de sens ou devienne bizarre. Considérons d'abord quelques exemples où le Ppr exprime ce type de rapport intercalé entre le sujet et le verbe :

(1) Léa, ne supportant pas le spectacle de l'accablement de son mari, se reprit la première. (Deforges, p.44)

\* Léa, en ne supportant pas le spectacle de l'accablement de son mari, se reprit...

(2) *Léa,  voulant faire la surprise de son retour, ne l'avait pas annoncé.* (Deforges, p.12)

(3) *Mais depuis la chute de Slobodan Milosevic, en octobre 2000, les pays occidentaux,  redoutant une nouvelle déstabilisation dans les Balkans, ont cherché à le dissuader de faire sécession.* - (AFP) (Le Monde, 14 mars 02)

\* *...les pays occidentaux,  en redoutant une nouvelle déstabilisation dans les Balkans, ont cherché à...*

Passons aux exemples où le Ppr exprime ce type de rapport en postposition :

(4) *Léa allait d'une boutique à l'autre,  ne parvenant pas à se décider.* (Deforges, p.244)

\* *Léa allait d'une boutique à l'autre,  en ne parvenant pas à se décider...*

(5) *Ou bien le Viêt-minh l'a fait enlever,  craignant une trahison.* (Deforges, p.159)

\* *Ou bien le Viêt-minh l'a fait enlever,  en craignant une trahison.*

(6) *M.Sainteny nous a écrit,  s'inquiétant lui aussi de savoir ce que tu devenais.* (Deforges, p.260) \* *M.Sainteny nous a écrit,  en s'inquiétant lui aussi de savoir ce que tu devenais.*

(7) *Les cybermarchands n'en diront guère davantage,  redoutant, à trop dévoiler leurs "trucs", que les pratiques des fraudeurs se raffinent.* (Le Monde, 1 apr. 02)

\* *Les cybermarchands n'en diront guère davantage,  en redoutant, à trop dévoiler...*

(8) *Quelques administrateurs ont choisi de voter contre ou de s'abstenir,  estimant, au vu de la situation financière de l'entreprise, qu'elle n'avait pas à verser un dividende.* (Le Monde, 21 mars 02)

\* *Quelques administrateurs ont choisi de voter contre ou de s'abstenir,  en estimant,...*

Dans tous les exemples, le PPr peut être remplacé par une proposition subordonnée introduite par la conjonction *parce que* :

(6) *M.Sainteny nous a écrit,  parce qu'il s'inquiétait lui aussi de savoir ce que tu devenais*

C'est peut-être après avoir observé ce type d'exemples, que des grammairiens comme Pedersen et *alii*, Togeby, et Riegel et *alii*, ont affirmé que la valeur causale est réservée au Ppr. D'autres grammairiens pensent montrer que le gérondif peut exprimer la cause avec des exemples du type :

(9) *Alors,  en ne signant pas, vous retardez la sépulture de votre fils d'autant.*

(Halmøy, 1981 : 242)

Le gérondif peut dans cette phrase être paraphrasé par une proposition subordonnée introduite par la conjonction *parce que* : *Alors,  parce que vous ne signez pas, vous retardez la sépulture de votre fils autant.*

Ce n'est d'ailleurs pas la seule interprétation possible dans cette phrase. Halmøy note que des paraphrases du gérondif par une subordonnée circonstancielle en *parce que* et en *si* sont toutes les deux possibles. Il me semble que l'interprétation de moyen est aussi possible : *Ne pas signer* est un moyen de *retarder un procès*. Comment décider si le gérondif exprime la cause, la condition ou le moyen ? Cela n'est pas possible. Comme conclut Halmøy (1981 : 243) : « il n'est pas nécessaire de lui donner une étiquette pour comprendre de quoi il s'agit, cette recherche d'une étiquette à tout prix est d'ailleurs négative, en ce qu'elle restreint et force l'interprétation. »

Dire que le gérondif est exclu dans les exemples (1-8) parce que le Ppr exprime la cause est une explication superficielle et insuffisante. Si l'on considère la substitution par une subordonnée circonstancielle introduite par *parce que* comme une preuve suffisante que le rapport entre la forme en-*ant* et le VR exprime une valeur causale, les deux formes peuvent effectivement exprimer une telle valeur par rapport à l'action du VR. Que le gérondif ne puisse pas remplacer le Ppr dans certains exemples où il semble exprimer la cause, ne veut pas dire que la valeur causale soit réservée au PPr. Il faut trouver les différences entre le type de rapport où le couple gérondif-VR exprime un rapport de cause à effet et les types de rapport où le couple Ppr-VR semble exprimer un tel rapport. Quelle est donc la différence entre le rapport de cause à effet en (1-8) et en (9) ?

Après avoir étudié tous les exemples que donne Halmøy (1981) d'un rapport de cause à effet entre le couple gérondif-VR, j'ai remarqué que l'interprétation causale n'est jamais la seule possible. Il semble que le gérondif exprime deux types de rapports « causals ». Dans le premier type de rapport, le gérondif exprime à la fois une valeur temporelle et une valeur causale :

(10) *Les enfants criaient de joie, en voyant passer le bateau.* (Halmøy, 1981 : 241)

Dans cette phrase, une paraphrase du gérondif par une subordonnée circonstancielle en *parce que* est aussi acceptable qu'une paraphrase en *quand*. Dans le deuxième type de rapport causal qu'exprime le gérondif, l'interprétation de moyen est également possible, ce qui est aussi l'interprétation de condition si le VR est au présent ou au conditionnel. L'exemple (9) illustre cela.

Dans les exemples (1-8) au contraire, seule une paraphrase du Ppr par une subordonnée circonstancielle en *parce que* est acceptable. Cette observation peut



conduire à penser que le gérondif est exclu quand l'interprétation causale est la seule possible. Peut-être que c'est sur cette observation que certains grammairiens basent l'affirmation que la valeur causale est réservée au Ppr. Mais les grammaires que j'ai étudiées ne donnent aucune justification de leur affirmation. Une telle observation n'implique cependant pas que la valeur causale soit réservée au Ppr, et elle n'explique pas pourquoi le gérondif est exclu. Il faut trouver des différences plus profondes entre les deux types de rapport.

Qu'est ce qui sépare le rapport de cause à effet en (1-8), où l'interprétation causale semble être la seule possible, de celui en (9-10), où le gérondif exprime plusieurs valeurs circonstancielles? Dans les exemples (1-8), le Ppr est un verbe d'activité mentale, si bien que l'on peut se demander si c'est le sens du verbe sous forme du Ppr qui exclut la possibilité d'employer le gérondif. Nous savons que des verbes d'état, comme par exemple *rester, être, ressembler, savoir, connaître* etc., désignent le plus souvent une situation statique, ce qui exclut la possibilité d'employer le gérondif. L'on peut peut-être argumenter que les verbes de (1-8) sont des verbes d'état, mais je dirais que ce sont plutôt des verbes d'activité mentale, qui présentent un certain dynamisme. Ces verbes, comme par exemple *s'inquiéter* et *craindre* impliquent qu'un certain type de pensées se déroulent dans la tête. L'on peut cependant remarquer que ce sont tous des verbes imperfectifs. Les verbes d'activité mentale sont toujours exclus du rapport causal-temporel qu'exprime le gérondif, car ils ne peuvent jamais servir de repère temporel pour l'action du VR. Mais il semble que ce type de verbe peut, assez rarement pourtant, exprimer un rapport de cause à effet qui permet l'interprétation de moyen aussi :

(11) *En s'inquiétant trop, il est devenu malade.*

Dans cette phrase, le couple gérondif-VR exprime à la fois la cause et le moyen. Nous constatons que le sens du Ppr ne peut pas à lui seul expliquer pourquoi le gérondif est exclu.

Le Ppr n'est d'ailleurs pas toujours un verbe d'activité mentale quand il semble exprimer un rapport de cause à effet et le gérondif est exclu, il arrive aussi que ce soit un verbe d'action. Dans ces cas, il me semble que l'antéposition influe sur l'interprétation causale. Si l'on postpose le Ppr, il a plutôt une valeur descriptive :

(12) Courant, *Kien passa près d'elle sans la voir*. (Deforges, p.298)

\* En courant, *Kien passa près d'elle sans la voir*  
*Kien passa près d'elle sans la voir, courant*.

Je n'ai pas beaucoup d'exemples de ce type, c'est pourquoi j'emprunte à Halmoy (2003 - à paraître) un exemple du même type :

(13) Fumant dans le jardin, *je ne l'ai pas entendu sonner*

\* En fumant dans le jardin, *je ne l'ai pas entendu sonner*

Il est intéressant de noter qu'en (12), c'est l'expansion prépositionnelle sans la voir qui entraîne une interprétation causale, et l'antéposition du Ppr est interprétée comme une explication de ce syntagme. Il me semble que quand le gérondif est employé, il ne peut que porter sur le VR passa et non sur le syntagme en position finale sans la voir, qui est perçu comme apportant l'information la plus importante. C'est pourquoi le gérondif est tout à fait acceptable en postposition si l'on omet cette expansion : *Kien passa près d'elle, en courant*.

Quel est donc le point commun des phrases (1-8) et (12-13), où il semble qu'il y ait un rapport de cause à effet, mais où le gérondif ne peut pas être employé ? Mon hypothèse est que dans tous ces exemples, le rapport de cause à effet n'est pas basé sur une relation logique entre le Ppr et le VR. Quand le Ppr est un verbe d'action, ce sont les expansions verbales qui nous font voir le rapport de cause à effet. Il n'y a pas de rapport logique entre les verbes *fumer* et *ne pas entendre sonner* en (13). En (13), c'est l'expansion du PPr dans le jardin et en (12), c'est l'expansion du VR sans la voir qui entraînent le lecteur à interpréter le Ppr comme une cause. L'antéposition du Ppr est aussi décisive. Mais il n'y a pas d'automatique dans ce rapport de cause à effet. Que l'on coure, n'implique pas qu'on passe près de quelqu'un sans le voir, de même que fumer dans le jardin n'implique pas qu'on n'entende pas sonner à la porte. Dans une situation spécifique au contraire, il peut arriver qu'une personne ne fasse pas très attention aux environs si elle court très vite, de même qu'il peut arriver qu'une personne n'entende pas que quelqu'un sonne à la porte si elle fume dans le jardin, surtout si le jardin est loin de la porte où l'on sonne. Cela est aussi le cas pour les exemples (1-8), où le Ppr est un verbe d'activité mentale. Considérons par exemple (5) et (6). Que l'on

craigne une trahison, n'implique pas que l'on enlève quelqu'un (5), de même que s'inquiéter de savoir où quelqu'un est n'implique pas qu'on écrive (6). Mais l'activité mentale décrite par le Ppr peut motiver le sujet de la phrase à accomplir l'action exprimée par le VR.

Il est intéressant de noter que le sens du VR ne semble pas influencer sur l'interprétation de cause à effet. Un Ppr qui décrit une activité mentale du sujet sera toujours perçu comme un facteur de motivation, quelque soit le sens du VR. Illustrons avec l'exemple (6). Si nous prenons le Ppr de cette phrase et le plaçons dans une phrase avec un VR quelconque, l'on peut être sûr que le Ppr est interprété comme la cause :

(6') *S'inquiétant lui aussi de savoir ce que tu devenais, il est allé voir son copain.*

Nous constatons que ce n'est pas le sens du Ppr et du VR qui crée un rapport de cause à effet, mais le sens du Ppr seul. Quand le gérondif exprime un rapport de cause à effet, il est toujours créé par le sens des deux verbes.

Les effets d'une activité mentale sont très incertains et difficiles à prévoir, ils varient selon la personne et selon la situation. Les verbes d'activité mentale ne peuvent que très rarement exprimer un rapport constant avec un autre verbe. Ce type de verbe est plus apte à décrire l'activité mentale du sujet de la phrase, qui dans une situation donnée est perçue comme un facteur de motivation qui aide à expliquer pourquoi le sujet accomplit l'action exprimée par le VR. Cela explique à mon avis pourquoi ce type de verbe est très fréquent dans le rapport de cause à effet qu'exprime le Ppr, et pourquoi le gérondif ne peut pas le remplacer.

Nous avons pourtant vu en (11), que le gérondif peut être un verbe d'activité mentale dans un rapport de cause à effet, et dans ce cas les interprétations de moyen et d'hypothèse sont également possibles. La différence est que dans cette phrase, l'effet exprimé par le VR peut être prévu. Les effets de certaines activités mentales sont prévus par la médecine, si bien qu'il est possible d'établir un rapport prévisible et durable entre les deux verbes. Quand il y a un tel rapport de cause à effet, il est possible de produire des énoncés de vérité générale. Seule une forme verbale subordonnée au VR peut exprimer un rapport constant avec celui-ci. L'on peut tester ce fait en remplaçant un sujet personnel par le pronom impersonnel on, mettre le VR au présent, omettre toutes les

expansions qui font de la phrase une situation spécifique, et ainsi produire un énoncé de vérité générale :

(9') *En ne signant pas, on retarde un procès.*  
? *Ne signant pas, on retarde un procès*

(11') *En s'inquiétant trop, on devient malade*  
? *S'inquiétant trop, on devient malade*

Nous remarquons que le Ppr n'est pas très apte à souligner un rapport constant avec le VR. Je rappelle que Gettrup (1977 : 259) a fait une observation qui soutient cette affirmation. Il remarque qu'il est très difficile d'employer un Ppr dans une phrase où le sens est itératif, et donne des exemples avec des adverbes itératifs :

*Tous les soirs, en allant me coucher, je le trouvais dressé sur son lit.*  
\* *Tous les soirs, allant me coucher, je le trouvais...*

Il est impossible de transformer les phrases (1-8) et (10-11) en énoncés de vérité générale :

(5') \* *On fait enlever quelqu'un, craignant une trahison.*  
(12') \* *Courant, on passe près de quelqu'un sans lui voir*  
(13') \* *Fumant dans le jardin, on n'entend pas sonner.*

Étant donné que le Ppr ne peut que porter sur un syntagme nominal, il peut seulement exprimer un rapport de cause à effet qui est valable pour le sujet de la phrase, dans une situation spécifique. Il ne peut pas exprimer un rapport durable ou constant avec le VR, comme le fait le gérondif. C'est pourquoi l'on ne peut pas employer le Ppr dans des énoncés de vérité générale ou pour exprimer la répétition ou l'habitude.

Mon hypothèse est que le gérondif ne peut qu'apparaître dans un rapport de cause à effet où le rapport logique est établi par le sémantisme des deux verbes, et où le rapport entre les deux verbes est durable et prévisible. Le rapport temporel-causal est une exception. Dans les phrases (1-8), l'interprétation causale n'est pas dépendante du rapport entre les deux verbes, elle est imposée par le sens du Ppr seul. Il n'y a pas de lien logique ou constant entre les deux verbes, si bien qu'il est impossible de prévoir l'effet exprimé par le VR. C'est aussi le cas dans les phrases (12-13), où l'interprétation causale

est imposée, non par le sens des deux verbes, mais par les expansions verbales et l'antéposition du Ppr. Cela explique à mon avis pourquoi le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr dans ces phrases.

Le Ppr semble aussi exprimer un rapport de cause à effet en antéposition. Dans tous les exemples qui suivent, le Ppr est un verbe d'activité mentale. Il est intéressant de noter que dans cette position, le Ppr comporte toujours un pronom ou un déterminant anaphorique dans son expansion :

(14) Négligeant l'ascenseur, Léa dévala l'escalier quatre à quatre en se retenant à la rampe. (Deforges, p.59)

(15) Négligeant l'interruption, Morion poursuivait son monologue. (Deforges, p.277)

(16) Oubliant son pied blessé, Thévenet tenta de se lever... (Deforges, p.339)

(17) Se désintéressant de la question, Tavernier prit appui contre la paroi, les yeux fermés, tout en agitant les orteils. (Deforges, p.286)

(18) La trouvant trop lente à obtempérer, il lui arracha la bouteille de cognac et se resservit largement. (Deforges, p.70)

(19) Tirant les leçons de son éparpillement au premier tour de la présidentielle, qui lui a été fatal, la gauche plurielle a bien conscience qu'elle doit présenter un visage uni pour gagner les législatives. (La Voix du Nord, 3/5-02)

(20) Balayant les divisions qui risquent de le faire souffrir, oubliant les divergences entre les partisans de la voie libérale et les sectateurs de la ligne étatiste, Jacques Chirac n'hésite pas à célébrer la cohésion de son propre camp, telle qu'elle lui est apparue depuis la récente convention de l'Union en mouvement à Toulouse, en dépit de l'impromptu de François Bayrou. (La Voix du Nord, 20/3-02)

(21) Jugeant les risques trop lourds, Ernst & Young et Deloitte Touche Tohmatsu, deux des cinq grands du secteur, ont renoncé mercredi à poursuivre les négociations pour reprendre le cabinet. (Le Monde, 15 mars 02)

(22) Réalisant que son nouveau pari était un peu risqué, M. Jospin s'est empressé de corriger le tir. Invité, mardi 19 mars, au "19-20" de France 3, il a précisé que son slogan était un "objectif idéal". (Le Monde, 21 mars 02)

(23) Constatant la nervosité de ses premiers ministrables, après les signes affectueux qu'il a adressés à Jean-Pierre Raffarin, le 9 avril à Poitiers, Jacques Chirac a voulu couper court aux spéculations. (Le Monde, 16/4-02)

Dans toutes ces phrases, sauf (14-16), une substitution au Ppr par une subordonnée circonstancielle introduite par *parce que* est possible. Nous voyons qu'en (14) par exemple, cette substitution semble bizarre :

? *Parce qu'elle a négligé l'interruption, Morion poursuivait son monologue*

Dans cette phrase, il est plus naturel de remplacer le Ppr par une subordonnée introduite par *après avoir* + participe passé du verbe, ou simplement *ayant* + participe passé :

*Après avoir/ayant négligé l'interruption, Morion poursuivait son monologue*

Cela suggère qu'il ne s'agit peut-être pas d'un rapport de cause à effet, mais d'une succession chronologique. Les deux substitutions sont en effet possibles dans la plupart des exemples :

(23) *Parce qu'il a constaté la nervosité de ses premiers ministrables..., Jacques Chirac a voulu...*

*Ayant constaté la nervosité de ses premiers ministrables..., Jacques Chirac a voulu...*

Mais quand le sens du Ppr est imperfectif, comme en (1-8) et en (18), une interprétation causale me semble plus naturelle qu'une interprétation chronologique, car un verbe imperfectif peut se prolonger sans limitation :

(18) *Parce qu'il la trouvait trop lente à obtempérer, il lui arracha la bouteille...*

? *Après l'avoir trouvée trop lente à obtempérer, il lui arracha la bouteille...*

Qu'il s'agisse d'une succession chronologique ou d'un rapport de cause à effet, l'important est que le rapport logique entre les deux actions n'est pas établie par le sens des deux verbes, mais par les expansions verbales. Ce n'est que dans cet énoncé spécifique que les deux verbes expriment une valeur logique. Car à moins que le gérondif ne serve de repère temporel, il est à mon avis exclu quand le couple gérondif-VR ne peut pas exprimer un rapport de cause à effet durable ou constant.

Ce type de rapport est très fréquent en antéposition, aussi bien dans le langage littéraire que dans le langage journalistique. Le SPpr comporte toujours un pronom ou un déterminant anaphorique qui souligne le lien avec le contexte de gauche. La haute fréquence de ce type de phrase est sans doute le résultat d'un besoin d'assurer la continuité thématique. Le Ppr et le gérondif peuvent tous les deux être ce que Combette appellent des *constructions détachées* (CD). Selon Combette (1988 : 113) : « La CD est indispensable au maintien de la cohérence logique ». La CD « apparaît dans bien des cas, comme une liaison, une structure réduite intermédiaire entre deux propositions... » (p.6).

Mon hypothèse est que le gérondif est moins apte à fonctionner comme lien avec le contexte à gauche que ne l'est le Ppr. Car à moins que le gérondif antéposé ne fonctionne comme repère temporel ou cadre, il est dépendant du sens du VR postposé : il faut qu'il soit sémantiquement compatible avec le VR. L'information qu'il apporte peut bien sûr être un prolongement du rhème de la phrase précédente, mais seulement si le sens du VR le permet. Allons considérer les phrases (15) et (17) dans un contexte plus étendu :

(17) –*Vous devriez faire de même, dit ce dernier à l'adresse de Thévenet. Se désintéressant de la question, Tavernier prit appui contre la paroi, les yeux fermés, tout en agitant les orteils.* (Deforges, p.286)

\**En se désintéressant de la question, Tavernier prit appui...*

(15) –*Ta gueule ! lâcha le lieutenant. Négligeant l'interruption, Morion poursuivait son monologue.* (Deforges, p.277)

\* *En négligeant l'interruption, Morion poursuivait...*

Le rapport que le Ppr entretient avec le contexte de gauche, est souligné par le pronom anaphorique dans son expansion et un substantif qui résume en quelque sorte la phrase précédente. L'expansion du Ppr renvoie à la phrase précédente en même temps que le Ppr se réfère au sujet de la phrase qui suit. Il me semble que le SPpr n'est pas employé pour exprimer la cause, ni la succession chronologique. Il est employé pour assurer le lien avec le contexte de gauche.

Dans les phrases (14-23), le rapport entre les deux actions est complètement accidentel et ce sont les expansions verbales qui créent le lien logique entre les deux verbes. Nous avons constaté que le gérondif ne peut pas être employé dans ces phrases parce que le lien logique n'est pas créé par le sens des deux verbes. Le gérondif a besoin d'un rapport très étroit au VR auquel il est subordonné. Le Ppr au contraire, n'est pas dépendant d'un rapport étroit au VR, car il est subordonné au syntagme nominal, le sujet. Cela fait qu'il peut exprimer des valeurs sémantiques liées au contexte précédent indépendamment du sens du VR postposé. C'est donc le fait que le gérondif antéposé est dépendant du sens du VR qui suit, qui réduit son aptitude de servir de lien avec le contexte précédent. Le Ppr est plus apte à assurer la continuité thématique, n'étant pas subordonné au VR. La nature différente des deux formes est soulignée par un phénomène qui ressort de l'étude de la cohérence textuelle.

### 5.1.3 Le Ppr est simultan  par rapport au VR

Quand la forme en -ant et le VR expriment deux actions qui sont logiquement simultan es, le g rondif peut presque toujours remplacer le Ppr. Mais il y a certains cas de figure o  l'alternance des deux formes est possible. Dans le **premier** cas de figure, il me semble que c'est le narrateur qui d crit le sujet syntaxique de la phrase. Le sujet n'accomplit pas consciemment l'action d crite par le Ppr, ce qui   mon avis exclut la possibilit  d'employer le g rondif :

- (1) *Mais je n'y pense pas, dit-il, retrouvant le sens commun.* (Sagan, p.113)  
\* *Mais je n'y pense pas, dit-il, en retrouvant le sens commun*
- (2) *Il faudra que tu m'apprennes le be-bop, dit-il, oubliant ses rhumatismes.* (Sagan, p.46) \* *Il faudra que tu m'apprennes le be-bop, dit-il, en oubliant ses rhumatismes*
- (3) *Vous voulez dire qu'elle est du dernier bien avec lui, qu'elle lui a fait voir l'heure du berger, dit le docteur, exp rimentant avec prudence le sens de ses expressions.* (Proust, p.58)  
\* *...dit le docteur, en exp rimentant avec prudence le sens de ses expressions.*
- (4) *Cyril et Elsa dormaient, allong s sur les aiguilles de pins, donnant tous les signes d'un bonheur champ tre.* (Sagan, p.111)  
\* *Cyril et Elsa dormaient, allong s sur les aiguilles de pins, en donnant tous les signes d'un bonheur champ tre*

Le Ppr dans les phrases (1-3) figure dans une proposition en incise. Le VR est une d claration concr te et c'est comme si le narrateur tirait une conclusion, exprimait ses opinions sur les cons quences de l' nonc  ou sur ce qui se passe inconsciemment dans la t te du sujet quand il fait la d claration. En (4), l'on peut peut- tre argumenter que le VR dormir est un verbe d' tat qui exprime une situation statique et que c'est ce trait qui exclut l'emploi du g rondif. Mais ce trait vu isol ment ne peut pas expliquer pourquoi le g rondif est exclu. Si l'on remplace le Ppr dans cette phrase avec le verbe r ver, le g rondif est possible : *Dormaient en r vant qu'ils...* La raison est   mon avis qu'il est possible d'y voir une interaction entre deux proc s qui sont accomplis par le m me sujet. Dans la phrase originale, c'est l'auteur qui emploie le SPpr pour d crire les sujets. Les sujets ne peuvent pas accomplir une autre action,   part r ver, quand ils dorment. Il peut sembler que le g rondif ne peut pas avoir un sujet logique qui n'accomplit pas



consciemment l'action qu'il exprime. Il serait intéressant de vérifier, dans une étude plus approfondie, si ceci est une tendance claire.

Dans le **deuxième** cas de figure où le Ppr est simultanément par rapport au VR et dans lequel le gérondif ne peut pas le remplacer, aucune interprétation circonstancielle n'est possible. Seule une paraphrase par une relative appositionnelle peut traduire l'effet de sens que donne l'emploi du Ppr :

(5) *Une femme de ménage, évoquant une laitière de Vermeer, met de l'ordre sur la scène.* (Le Monde, 14 mars 02)

\* *Une femme de ménage, en évoquant une laitière de Vermeer, met de l'ordre sur la scène*

(6) *Un Chinois en smoking, mordillant un cigare trop gros pour lui, s'approcha.* (Deforges, p.116)

\* *Un Chinois en smoking, en mordillant un cigare trop gros pour lui, s'approcha.*

(7) *Or, une lettre d'elle, se croisant avec la sienne, le pria précisément de déplacer un rendez-vous.* (Proust, p.156)

\* *Or, une lettre d'elle, en se croisant avec la sienne, le pria précisément...*

(8) *Un homme d'une forte corpulence, vêtu d'un impeccable costume blanc, tirant sur son cigarillo puant, se tenait près de François Tavernier.* (Deforges, p.73)

\* *Un homme d'une forte corpulence, vêtu d'un impeccable costume blanc, en tirant sur son cigarillo puant, se tenait près...*

(9) *Il a beaucoup voyagé depuis trois ans, portant la bonne parole de la formation à la française, notamment en Argentine, en Chine, au Japon, aux Etats-Unis, et a envie de « freiner » un peu.* (La Voix du Nord, 20/3-02)

\* *Il a beaucoup voyagé depuis trois ans, en portant la bonne parole de la formation à la française...*

Le Ppr fournit dans ces phrases un renseignement supplémentaire sur le sujet de la phrase. Ce renseignement ne facilite pas la compréhension du VR, le Ppr et le VR ne sont pas sémantiquement compatibles. Le Ppr ne peut qu'être perçu comme une description du sujet de la phrase. En (5), une construction liée est en effet très acceptable : *Une femme de ménage évoquant une laitière de Vermeer met de l'ordre sur la scène.* L'on peut peut-être argumenter que le verbe *évoquer* désigne une situation statique, ce qui exclut la possibilité d'employer le gérondif. En (6), il y a plusieurs conditions qui excluent l'emploi du gérondif. Le sujet de la phrase est d'abord décrit par le syntagme prépositionnel *en smoking*, puis par le SPPr. Le gérondif ne peut pas être coordonné par

juxtaposition à un syntagme en fonction adjectivale. Mais l'on remarque que le gérondif est beaucoup plus courant si on le postpose (6'), car dans cette position, le gérondif n'est plus juxtaposé au syntagme *en smoking*. De plus, le gérondif qui exprime la simultanéité par rapport au VR, le gérondif de type B, est selon Gry Olsen (1999) presque toujours postposé :

(6') *Un Chinois en smoking s'approcha, en mordillant un cigare trop gros pour lui*

En (7), le Ppr ne peut qu'être perçu indépendamment du VR. L'information qu'apporte le Ppr n'a aucun rapport avec l'information apportée par le VR, ils fournissent deux descriptions parallèles du sujet de la phrase.

En (8), plusieurs conditions excluent l'emploi du gérondif : le VR décrit une situation statique, et le Ppr est coordonné à plusieurs syntagmes en fonction adjectivale. En (9), l'expansion verbale *depuis trois ans*, empêche en quelque sorte l'interprétation de simultanéité qu'impose l'emploi du gérondif.

#### 5.1.4 Bilan

Dans ce chapitre, j'ai tenté d'exposer les types de rapport qu'exprime le Ppr quand le gérondif ne peut pas le remplacer, et j'ai présenté des hypothèses qui expliquent pourquoi le gérondif est exclu. J'ai montré que le gérondif ne peut pas exprimer la conséquence, qui est à considérer comme postérieure à une autre action, celle du VR. La raison est à mon avis qu'une telle action ne peut pas être considérée comme sémantiquement, ni syntaxiquement subordonnée au VR. Cela explique aussi pourquoi le gérondif ne peut jamais exprimer le but. Quand le Ppr exprime le but, il comporte toujours dans son expansion le résultat cherché, et une telle valeur est interprétée comme postérieure par rapport à l'action exprimée par le VR.

Nous avons vu que le gérondif est exclu quand le VR et le Ppr expriment une succession chronologique, à la fois quand le Ppr est antérieur et postérieur par rapport au VR, à moins qu'il ne soit possible de voir une coïncidence entre les deux actions. S'il est clair que l'une des actions est accomplie avant le début de l'autre, le gérondif est exclu.

Lorsque le Ppr semble exprimer un rapport de cause à effet, il n'est pas créé par le sens des deux verbes. Dans les exemples que nous avons étudiés où le Ppr est un verbe d'action, ce sont les expansions et l'antéposition du Ppr qui entraînent une interprétation

de cause. Quand le Ppr est un verbe d'activité mentale, il me semble que ce soit le sens de ce verbe qui seul impose l'interprétation causale. Le rapport de cause à effet n'est pas basé sur un lien logique entre les deux verbes, et c'est à mon avis ce qui exclut la possibilité d'employer le gérondif. Le Ppr ne peut exprimer de rapport de cause à effet que par l'intermédiaire du sujet de la phrase, tandis que le gérondif peut seulement exprimer un rapport de cause à effet par l'intermédiaire du VR. Cette différence de nature entre les deux formes, fait à mon avis que le PPr est plus apte à assurer la continuité thématique que ne l'est le gérondif. Un gérondif antéposé doit toujours être sémantiquement compatible au VR postposé, tandis qu'un Ppr antéposé peut souligner le rapport avec le contexte de gauche indépendamment du VR postposé.

Quand le Ppr exprime une action simultanée par rapport à l'action exprimée par le VR, il peut presque toujours être remplacé par le gérondif. Mais quand il est clair que c'est le narrateur qui emploie le Ppr pour décrire le sujet, et que la forme en *-ant* et le VR ne sont pas sémantiquement compatibles, le gérondif ne peut pas être employé.

Tout au long de l'analyse, j'ai remarqué le degré de mobilité du Ppr. Dans certains types de rapports, le sens de la phrase change si l'on déplace le Ppr, tandis que le sens reste constant dans d'autres types de rapport, quelle que soit la position du Ppr dans la phrase. Il me semble que c'est le type de verbe qui est le facteur déterminant. J'ai remarqué que quand le Ppr est un verbe d'activité mentale ou un verbe psychique, et qu'il est interprété comme la cause du VR, par exemple en (1), un déplacement du Ppr ne change rien au niveau sémantique. Le Ppr est interprété comme antérieur par rapport au VR quelle que soit sa position dans la phrase. C'est aussi le cas quand le Ppr décrit le but de l'action exprimée par le VR, comme en (2), ou quand il exprime une conséquence métaphorique de l'action concrète exprimée par le VR, comme en (3) :

- (1) *M.Sainteny nous a écrit, s'inquiétant lui aussi de savoir ce que tu devenais.* (Deforges, p.260) (1') *S'inquiétant lui aussi de savoir ce que tu devenais, M.Sainteny nous a écrit*  
 (2) *Ils tendirent l'oreille, cherchant à identifier le bruit...* (Deforges, p.336)  
 (2') *Cherchant à identifier le bruit, ils tendirent l'oreille.*  
 (3) *Bravant les convenances, Nhu-Mai se jeta dans les bras de Léa.* (Deforges, p.330)  
 (3') *Nhu-Mai se jeta dans les bras de Léa, bravant les convenances*

Il me semble qu'un verbe d'activité mentale est susceptible d'être perçu comme un facteur de motivation pour le sujet de la phrase, et conséquemment comme antérieur par rapport au VR, quelle que soit sa place dans la phrase. Il semble aussi qu'un PPr

métaphorique est perçu comme postérieur par rapport à un VR concret dans toutes les positions dans la phrase.

Dans toutes les phrases de mon corpus où le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr, et où ce dernier est un verbe d'action, la relation par rapport au VR change si l'on déplace le Ppr. Nous l'avons vu quand le Ppr exprime une conséquence concrète de l'action exprimée par le VR, comme en (4), ou une succession chronologique où il exprime soit l'action antérieure, soit l'action postérieure au VR, par exemple en (5). C'est aussi le cas quand le Ppr est un verbe d'action et quand il semble exprimer la cause, comme en (6). Dans ces cas, il est toujours antéposé et l'interprétation de cause disparaît si l'on le postpose :

(4) *Il avait quitté avec éclat la salle de conférences, interrompant le déroulement des discussions* (Deforges, p.228)

(4') *Interrompant le déroulement des discussions, il avait quitté avec éclat la salle de conférences.*

(5) *Prenant Urbain à bout des bras, il le déposa doucement sur le sol.* (Gettrup, p.215)

(5') ? *Il le déposa doucement sur le sol, prenant Urbain à bout des bras.*

(6) *Courant, Kien passa près d'elle sans la voir.* (Deforges, p.298)

(6') *Kien passa près d'elle sans la voir, courant.*

Ces observations semblent suggérer que la position du Ppr influence l'interprétation de la phrase quand le Ppr est un verbe d'action. Mais il faut vérifier ces observations dans une étude plus approfondie. En employant le gérondif, l'on peut toujours le déplacer sans que la phrase change de sens, parce que la valeur sémantique qu'il exprime est basée sur une relation logique avec le VR. Que la position du Ppr influence l'interprétation de la phrase quand le Ppr est un verbe d'action, souligne à mon avis que le sens de la phrase n'est pas basé sur une relation entre le Ppr et le VR. Cela explique à mon avis pourquoi le gérondif est exclu dans les phrases étudiées.

## 5.2 Le gérondif semble pouvoir remplacer le Ppr

Nous allons maintenant examiner de plus près les exemples où le Ppr semble pouvoir être remplacé par le gérondif. Est-ce que cette alternance se fait aux dépens d'un changement de sens ou de style ? Est-il possible de donner des critères qui résument les conditions dans lesquelles le gérondif et le Ppr semblent pouvoir commuter ? Je traiterai d'abord les exemples où l'alternance des deux formes semble impliquer un changement de sens et de

style (5.2.2), et ensuite les exemples où il semble que les deux formes puissent s'employer l'une pour l'autre (5.2.3). Je diviserai les exemples selon la typologie d'Halmøy (1981) qui décrit les types de rapport que le couple gérondif -VR peut exprimer. Nous allons examiner si le Ppr ne peut qu'être remplacé par certains types de gérondif.

### 5.2.1 La typologie d'Halmøy (1981)

Je donnerai ici une présentation simplifiée de la typologie d'Halmøy (1981). À part les gérondifs adverbes de phrase et membres de synthèmes, les gérondifs peuvent se diviser en quatre types : A, B, A', B'.

#### Le type A

Le gérondif est toujours logiquement antérieur par rapport au VR, ce qui fait qu'il peut exprimer, selon les verbes en jeu, des valeurs circonstancielles comme la cause, la condition, le moyen, ou le temps. Les sujets du VR et du gérondif ne sont pas nécessairement coréférentiels. Dans ce type, le gérondif et le VR expriment deux actions distinctes. Halmøy donne entre autres les exemples suivants :

*Elle réussira en travaillant* (p.262)

*Il a rougi en la voyant* (p.262)

#### Le type A'

Comme le gérondif du type A, celui du type A' est logiquement antérieur par rapport au VR. La différence la plus importante entre le type A et le type A' tient à ce que dans A, le rapport gérondif-VR exprime deux actions distinctes, tandis que dans A', une seule action concrète est exprimée. Il y a une relation d'équivalence plus ou moins partielle entre le VR et le gérondif, de façon que l'on puisse dire : faire le SG, c'est faire le VR. Le gérondif exprime presque toujours une action concrète et le VR présente une conséquence abstraite, métaphorique, ou psychique de cette action. Il y a souvent une relation d'inclusion où le gérondif est « inclus » dans le VR qui est sémantiquement plus grand que le gérondif. Halmøy donne entre autres les exemples suivants :

*Ils avaient donc raison en disant que j'étais tombé, ils ne se trompaient pas de beaucoup.* (p.281)

*En étranglant sa mère, il a tué le rêve.* (p.262)

## **Le type B**

Les gérondifs de la catégorie B se distinguent de ceux de la catégorie A et A' en ce qu'ils expriment la simultanéité par rapport au VR. Il n'y a pas de liens logiques entre les deux actions, le rapport étant fortuit. Comme les gérondifs du type A, ceux du type B expriment aussi deux actions, mais contrairement à ce qui est le cas pour le type A, la coréférence des sujets est obligatoire. Halmøy donne entre autres les exemples suivants :

*Le garçon les regardait en baillant.* (p.285)

*Mais ces lumières qui s'éteignent en sifflant ?* (p.289)

## **Le type B'**

Halmøy (1981) réserve l'appellation de manière aux gérondifs de la catégorie B'. Ces gérondifs ont une racine verbale qui « exprime une manière d'accomplir le procès exprimé par la racine verbale du VR » (p.233). Comme les gérondifs du type B, la coréférence des sujets est obligatoire et il y a concomitance entre les deux procès verbaux. Mais contrairement aux gérondifs du type B, ceux du type B' n'expriment qu'une seule action concrète où le gérondif est hiérarchiquement subordonné par son sémantisme au VR. Le VR est soit un verbe de déplacement, soit un verbe de déclaration et le gérondif précise la manière de ce déplacement et la modalité de cette déclaration.

Halmøy donne entre autres les exemples suivants :

*Il traversa le square ensoleillé en courant.* (p.233)

*Ludi les interpella par leurs noms en criant et en riant.* (p.234)

## **5.2.2 L'alternance implique une différence de sens ou de style**

### **5.2.2.1 Le type A**

Si l'on remplace le Ppr par un gérondif dans les exemples suivants, le gérondif exprime le rapport qui caractérise celui du type A. Considérons d'abord quelques exemples où un Ppr postposé peut être remplacé par un gérondif exprimant ce type de rapport :

(1) *Dans le Centre et le Sud, nos troupes se déploient, gagnant jour après jour des régions entières.* (Deforges, p.121)  
*...nos troupes se déploient, en gagnant jour après jour...*

(2) *Un Institut européen en sciences des religions sera créé, mettant en commun les compétences des grands établissements et des universités, a précisé M. Lang. (Le Monde, 14 mars 02)*

*Un Institut européen en sciences des religions sera créé, en mettant en commun les compétences...*

En (1), il est à mon avis naturel d'interpréter le Ppr comme postérieur par rapport à l'action exprimée par le VR. Il y a une succession chronologique, où une paraphrase par et ou puis donne le même effet de sens que donne l'emploi du PPr. Il est même probable que le Ppr exprime le résultat, car il est tout à fait naturel de mettre ainsi entre le Ppr et son expansion : *les troupes se déploient, gagnant ainsi jour après jour des régions entières.* L'emploi du gérondif ne me semble pas très naturel dans cette phrase, mais si l'on l'utilise, il me semble que l'ordre dans lequel les actions se succèdent est inversé. J'interprète le gérondif comme antérieur par rapport au VR, comme présentant le moyen, gagner, par lequel les troupes se déploient. J'ai demandé l'avis de mes informateurs français. Trois sur quatre informateurs trouvent que les deux formes peuvent s'employer sans différence de sens dans cette phrase, mais l'étudiante en linguistique sent qu'il y a une différence de sens. Elle écrit que si le gérondif est employé, elle a l'impression que « les troupes se déploient CAR elles gagnent jour après jour des régions entières ».

En (2), la paraphrase qui reflète mieux l'effet de sens que donne l'emploi du PPr, est une relative appositionnelle : *un Institut européen en sciences des religions sera créé, qui mettra en commun les compétences...* L'emploi du gérondif dans la même phrase impose une interprétation de moyen : *en mettant en commun les compétences des grands établissements et des universités, un Institut européen en sciences des religions sera créé.*

Quand le Ppr est intercalé entre le sujet et le VR, il arrive aussi qu'il puisse être remplacé par un gérondif du type A. Mais il faut souligner que le gérondif n'est pas très naturel dans cette position :

(4) *L'article 18 ne s'appliquerait plus aux entreprises qui légaliseraient des salariés auparavant employés illégalement, ni aux petites entreprises qui, embauchant, passeraient le cap des 15 employés. (Le Monde, 21 mars 02)*

*...aux petites entreprises qui, en embauchant, passeraient le cap des 15 employés.*

(5) *Le mot, tournant dans sa tête, lui faisait une drôle d'impression. (Deforges, p.39)*  
*Le mot, en tournant dans sa tête, lui faisait une drôle d'impression*

(6) *Le commandant en second de la compagnie, entendant les explosions, s'est précipité vers le lieu.* » (Le Monde, 19/4-02)

*Le commandant en second de la compagnie, en entendant les explosions, s'est précipité...*

(7) *Brecht, découvrant la pièce, la qualifiait de mélodrame.* (Le Monde, 26/4-02)

? *Brecht, en découvrant la pièce, la qualifiait de mélodrame.*

La seule paraphrase possible de l'effet de sens que donne l'emploi du Ppr dans ces phrases, est une relative appositionnelle :

(5) *Le mot, qui tournait dans sa tête, lui faisait...*

L'emploi du gérondif impose à mon avis une interprétation de moyen en (4) et (5), et une interprétation de temps ou de cause en (6) et en (7). J'ai demandé l'avis de mes informateurs français sur la possibilité d'employer le gérondif dans les trois dernières phrases. En (5), tous les informateurs, sauf l'étudiante en linguistique, trouvent le gérondif acceptable. L'étudiante en linguistique trouve qu'il y a un trop grand changement de sens si l'on emploie le gérondif. Elle écrit que « Dans l'énoncé d'origine, *le mot lui faisait une drôle d'impression* indépendamment du fait qu'il tourne dans sa tête. Avec EN, c'est en tournant dans sa tête que le mot lui faisait une drôle d'impression ». L'étudiante en littérature pense que le gérondif est possible, mais que son emploi implique un changement de sens. Si l'on emploie le gérondif, « ça lui faisait une drôle d'impression parce que le mot tourne dans sa tête, alors que le Ppr traduit la simultanéité ».

En (6), l'étudiante en linguistique et l'étudiante en littérature trouvent l'emploi du gérondif peu naturel. L'étudiante en littérature écrit qu'« il y a deux « en » dans la phrase, le gérondif ferait une phrase vraiment trop lourde », et l'étudiante en linguistique remarque que « la présence d'un *en* dans le premier syntagme entraîne une lourdeur stylistique. De plus, le lien de causalité entre *entendre* et *se précipiter* est plus explicite ». L'informateur sans éducation supérieure et l'étudiante en économie trouvent l'emploi du gérondif acceptable, mais l'étudiante en économie pense que le gérondif serait plus naturel en postposition.

En (7), tous les informateurs, à part l'étudiante en économie, acceptent l'emploi du gérondif. L'étudiante en littérature remarque cependant qu'il y a un grand changement de sens et de style. Elle écrit qu'« il semble que le gérondif traduit l'idée



que Brecht ne qualifiait la pièce que parce qu'il l'a vu. Le fait qu'il a vu la pièce entraîne la qualification. Alors que si l'on emploie le Ppr, le fait qu'il la découvre n'est qu'une information sans influence sur le jugement de Brecht ». Ce commentaire me semble très juste. Le Ppr apporte une information supplémentaire sans influence sur le VR, mais l'emploi du gérondif souligne qu'il y a un rapport entre les deux.

Un Ppr antéposé peut aussi être remplacé par un gérondif du type A :

(8) Combinant artisanat et recherche, invention et tradition, cette jongleur troubadour fabrique parfois des balles dont il est le seul à percevoir la musique. (Le Monde, 1 mars 02)

En combinant artisanat et recherche, invention et tradition, cette jongleur troubadour fabrique...

(9) Se tournant vers moi, il me sourit. (Sagan, p.76)

En se tournant vers moi, il me sourit

(10) Elle leva les yeux et, le voyant réveillé, lui sourit... (Deforges, p.315)

Elle leva les yeux et, en le voyant réveillé, lui sourit...

En (8), le gérondif impose une interprétation de moyen ou de cause qui à mon avis n'est pas présente dans la phrase d'origine. Il est intéressant de noter la différence de sens entre (9) et (10) où le VR est le même. En (10), une subordonnée introduite par *quand* peut se substituer au Ppr. Une telle substitution n'est à mon avis pas acceptable en (9). La différence entre les deux phrases, est qu'il y a un rapport de cause à effet en (10). Gettrup (1977 : 220) note qu'il y a « lieu à croire que c'est justement le rapport de cause à effet qui conditionne l'emploi de *quand*. » Il note aussi que « les verbes d'expérience (*apprendre*) et de perception (*voir, apercevoir, entendre*) ont tendance à souligner l'élément causal. » (p. 221). En (10), il est probable que c'est le verbe *voir* qui impose une interprétation causale. Cette interprétation est possible quand on emploie à la fois le Ppr et le gérondif, mais il me semble que le gérondif accentue la valeur temporelle. En (9), il n'y a pas de rapport de cause à effet entre les deux verbes. *Se tourner* et *sourire* sont à considérer comme deux actes indépendants l'un de l'autre. Quand on emploie le Ppr, j'ai l'impression qu'il s'agit d'une succession chronologique : *il s'est tourné vers moi, puis il m'a sourit*. Si l'on emploie le gérondif, une interprétation de simultanéité est imposée, car il est théoriquement possible que le sujet commence à sourire pendant qu'il

se tourne.

Lipsky (2003 : 80) donne un exemple où les deux formes commutent en antéposition et où le gérondif est du type A :

(1) *En appuyant sur le bouton rouge, il a déclenché l'alarme*

(2) *Appuyant sur le bouton rouge, il a déclenché l'alarme*

Elle explique la différence de sens entre les deux phrases de la façon suivante : « Avec l'emploi du gérondif, on comprend que la personne en question a appuyé de façon volontaire : le procès principal n'existe qu'à cause du procès au gérondif. En lisant l'exemple (2), par contre, on peut s'imaginer aussi que la personne a déclenché l'alarme de façon involontaire, le groupe participial nous décrit comment. » Ceci est un commentaire très intéressant. Il me semble que le gérondif souligne le moyen par lequel le VR est accompli par le sujet, impliquant en quelque sorte que le sujet a consciemment exercé le procès exprimé par le gérondif pour obtenir le résultat exprimé par le VR. Le Ppr est plutôt interprété comme la cause, et une action qui exprime la cause n'est pas nécessairement accomplie de façon volontaire par le sujet, elle exprime souvent une action accidentelle.

Il me semble que la différence de sens qu'entraîne l'emploi des deux formes verbales, n'est pas aussi grande quand le Ppr est antéposé, comme en (8-10). C'est peut-être parce que l'antéposition d'un syntagme verbal est perçue comme une mise en relief d'une valeur circonstancielle. Mais l'emploi du gérondif accentue la valeur de moyen et de temps d'une toute autre façon que fait l'emploi du Ppr, qui est plus vague. Comme écrit Lipsky (2003 : 78) après avoir comparé le Ppr et le gérondif en antéposition : « Il est évident que la construction au participe est beaucoup moins explicite et a l'avantage de laisser régner un certain flou sur ce qu'est la relation exacte entre les deux procès. »

### **5.2.2.2 Le type A'**

Si l'on emploie un gérondif à la place du Ppr dans les phrases suivantes, le gérondif exprime le type de rapport qui caractérise celui du type A'. À l'exception de (7), le Ppr est postposé. Quand le Ppr est postposé, il est interprété comme postérieur par rapport à l'action exprimée par le VR. Le Ppr donne l'impression qu'il y a un enchaînement d'actions, et cela donne un style plus dynamique. Quand le gérondif est employé, il est

interprété comme antérieur par rapport au VR et il exprime un moyen concret d'obtenir le résultat abstrait ou psychique exprimé par le VR. Il me semble que l'emploi du gérondif donne un style plus lourd. Une alternance des deux formes est possible, mais avec de différents effets de sens et de style :

(1) *Ce qu'elle se refuse toujours à faire, attaquant systématiquement en justice toute tentative de présenter des candidats menée par le syndicat, qui n'a pu s'implanter jusqu'ici que dans "quatre unités sur deux cents", souligne un porte-parole de l'entreprise.*

(Le Monde, 19/3 - 02)

*Ce qu'elle se refuse toujours à faire, en attaquant systématiquement en justice...*

(2) *La perspective d'intégrer un jour prochain les athlètes handisports au sein des mêmes différentes fédérations sportives est souvent évoquée comme la solution idéale. Mais le ministère refuse cette idée, suggérant que certains handicaps, trop lourds, renforceraient inexorablement le facteur d'exclusion (Le Monde, 19/3-02)*

*Mais le ministère refuse cette idée, en suggérant que certains handicaps...*

(3) *Depuis les années soixante-dix, les industriels s'étaient adaptés tout seuls, ajustant leurs tailles à la demande, de même que les fabricants de mannequins. (La Voix du Nord, 27/4-02)*

*...les industriels s'étaient adaptés tout seuls, en ajustant leurs tailles à la demande...*

(4) *Entre ces deux (grandes) stations, une formidable chevauchée de sept mois durant laquelle le club nordiste a forcé le respect, exportant avec bonheur son football costaud et direct, mais aussi sa finesse tactique. (La Voix du Nord, 1 mars 02)*

*...le club nordiste a forcé le respect, en exportant avec bonheur son football costaud...*

(5) *Le rapport du Pentagone fait état de ces projets, mentionnant, entre autres prévisions, que, déjà, en 2007, l'arsenal nucléaire stratégique des Etats-Unis sera tombé à pas plus de 3 800 charges opérationnelles. (Le Monde, 15 mars 02)*

*Le rapport du Pentagone fait état de ces projets, en mentionnant...*

(6) *Le 17 avril, il a écrit une lettre aux "ministres et aux candidats à l'élection présidentielle" pour dénoncer "la répression totalitaire sur un mouvement artistique", faisant allusion aux nombreuses confiscations de matériel effectuées ces derniers mois, avant même l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. (Le Monde, 29/4-02)*

*...il a écrit une lettre aux "ministres et aux candidats à l'élection présidentielle" pour dénoncer "la répression totalitaire sur un mouvement artistique", en faisant allusion aux nombreuses confiscations...*

(7) *Jetant des pétards et des oeufs à Bastia, les nationalistes ont rappelé leur hostilité à l'adversaire des accords de Matignon. (La Voix du Nord, 20/3-02)*

*En jetant des pétards et des oeufs à Bastia, les nationalistes ont rappelé leur hostilité*

En (6), le Ppr peut théoriquement se rapporter à l'objet une lettre, mais parce que l'objet indirect et le complément adverbial de but séparent les deux, je trouve qu'il est plus naturel de l'interpréter comme une coordination au VR écrire, se rapportant au sujet il. Si l'on emploie le gérondif, l'interprétation la plus probable est qu'il se rapporte à la forme verbale infinitive dénoncer, l'expansion du syntagme prépositionnel en fonction de complément adverbial. Il présente le moyen par lequel le complément de but peut être réalisé : *faire allusion aux nombreuses confiscations de matériel...*, est un moyen de *dénoncer "la répression totalitaire sur un mouvement artistique"*.

Quand le Ppr est postposé, il y a souvent beaucoup de compléments dans son expansion. Il me semble que le style devient assez lourd si les expansions sont longues quand le gérondif exprime le moyen. L'emploi du gérondif en (3), où le SPpr est assez court, me semble plus courant qu'en (5) par exemple. Il faut souligner que si la liste des compléments n'est pas trop longue, le gérondif est beaucoup plus naturel si on l'antépose, ce que nous voyons en (7).

Il est intéressant de noter que tous les exemples sont tirés des journaux. Dans le style journalistique, les phrases sont souvent très longues. Il me semble qu'après une virgule, il peut être important de référer au sujet de la phrase pour souligner une continuité thématique, ce qui est assuré par le Ppr. L'emploi du Ppr donne à mon avis aussi un effet de progression et ainsi un style plus dynamique. Cela explique sans doute pourquoi l'emploi du PPr est très courant dans le style journalistique. Kindt (2003 : 66) remarque aussi que le Ppr « en fonction adnominale détachée est attesté surtout dans le discours journalistique » et que « les journalistes, par un besoin de « comprimer » les informations recueillies dans un espace typographique limité, s'en servent pour fournir des informations « individual-level » sur le référent du SN en fonction subjectale. »

### 5.2.2.3 Le type B

Si l'on emploie un gérondif à la place du PPr dans les phrases suivantes, le gérondif exprime le type de rapport qui caractérise celui du type B.

En (1-4), il s'agit à mon avis d'une succession de deux actions où il est naturel d'interpréter le Ppr comme postérieur par rapport à l'action exprimée par le VR. Le problème, c'est que le sens de ces verbes laisse l'éventail ouvert pour une interprétation

de simultanéité, et quand il est théoriquement possible que les deux actions coïncident, l'on peut employer le gérondif. Mais l'alternance implique une différence de sens. Si l'on emploie le Ppr, il est à mon avis naturel de le remplacer par les conjonctions de coordination et ou puis. Si l'on emploie le gérondif au contraire, la conjonction temporelle pendant que serait à mon avis la paraphrase la plus naturelle, ce que j'ai illustré avec la phrase (1) :

(1) *Venez, nous avons à parler, dit-il, entraînant l'autre vers une table libre.*

(Deforges, p.70)

= Venez, nous avons à parler, dit-il, et/puis il a entraîné l'autre vers une table libre.

*Venez, nous avons à parler, dit-il, en entraînant l'autre vers une table libre.* (Deforges, p.70)

= Venez, nous avons à parler, dit-il, pendant qu'il entraîne l'autre vers une table libre.

(2) *Alors je me réveille en sursaut, hurlant comme un fou.* (Deforges, p.58)

*Alors je me réveille en sursaut, en hurlant comme un fou.*

(3) *Demain je lui conseillerais de partir, lui avouant que je m'étais trompée.* (Sagan, p.83)

*Demain je lui conseillerais de partir, en lui avouant que je m'étais trompée*

(4) *Elles firent le tour de l'îlot, s'arrêtant pour contempler les eaux rougies par le couchant...* (Deforges, p.243)

? *Elles firent le tour de l'îlot, en s'arrêtant pour contempler les eaux rougies par le couchant...*

En (2), il est théoriquement possible qu'on hurle au moment où l'on se réveille, ce que souligne l'emploi du gérondif. Mais il me semble que l'adverbial en sursaut donne une certaine lourdeur à l'emploi du gérondif, qui contient lui aussi l'élément en. En (3), l'on peut argumenter que l'aveu exprimé par le Ppr est un moyen de lui conseiller de partir, et que le gérondif pour cette raison est possible. En (4), il est à mon avis naturel d'interpréter l'action exprimée par le VR comme accomplie avant que l'action exprimée par le Ppr débute : Elles ont d'abord fait le tour de l'îlot, puis elles se sont arrêtées pour contempler les eaux rougies par le couchant. Mais si l'on emploie le gérondif, elles s'arrêtent pendant qu'elles font le tour. J'ai demandé l'avis de mes informateurs sur la possibilité d'employer le gérondif en (3) et en (4). L'étudiante en économie est la seule à trouver l'emploi du gérondif impossible en (3). L'informateur sans éducation supérieure,

l'étudiante en linguistique, et l'étudiante en littérature pensent tous que le gérondif est possible dans cette phrase, mais l'étudiante en littérature écrit que le gérondif impose une interprétation de manière et qu'il « enlève la force dramatique de la phrase ». En (4), ils acceptent tous, à part l'étudiante en littérature, la substitution au gérondif. Cette dernière trouve que la phrase ne donne plus de sens si l'on emploie le gérondif, qu'« elles ne pourraient pas faire le tour de l'îlot et s'arrêter en même temps ».

Quand il est probable qu'il y a une coïncidence, même partielle, entre les deux actions, le gérondif peut être employé. L'alternance des deux formes est possible, mais l'emploi du Ppr entraîne à mon avis une interprétation de succession chronologique, tandis que l'emploi du gérondif impose une interprétation de simultanéité.

Dans les exemples suivants, le Ppr est postposé et le VR antéposé est un verbe de mouvement. Selon Gettrup (1977), la valeur d'information d'un tel verbe est très faible et il fonctionne pour cette raison le plus souvent comme thème. Le gérondif de type B est selon Gry Olsen presque toujours postposé et rhématique, ce qui est bien le cas dans les exemples suivants :

(5) *Avec un grognement de satisfaction et de douleur mêlées, François déplia son grand corps, pestant contre l'étroitesse de la cabine.* (Deforges, p.45)  
*François déplia son grand corps, en pestant contre l'étroitesse...*

(6) *Léa s'engouffra dans le métro, bousculant les gens dans les couloirs.* (Deforges, p.131)  
*Léa s'engouffra dans le métro, en bousculant les gens...*

(7) *Saunier marchait de long en large, fumant avec nervosité.* (Deforges, p.149)  
*Saunier marchait de long en large, en fumant avec nervosité.*

(8) *Le somptueux véhicule glissa au milieu de la foule, évitant les innombrables vélos, cyclo-pousse et piétons qui coupaient sans cesse la route.* (Deforges, p.150)  
*Le somptueux véhicule glissa au milieu de la foule, en évitant les innombrables vélos...*

(9) *Il s'approcha, essayant de contenir son émotion, et prit dans sa main celle, légère, diaphane et brûlante de son ami.* » (Deforges, p.48)  
*Il s'approcha, en essayant de contenir son émotion, et...*

Il ne paraît pas qu'il y ait une très grande différence sémantique selon que l'on emploie le Ppr ou le gérondif dans ces exemples, les deux formes expriment la simultanéité par rapport au VR. Mais à mon avis, un gérondif du type B est plus naturel dans une construction liée que dans une construction détachée, surtout quand il n'y a pas beaucoup

de compléments qui séparent le VR et le gérondif. La simultanéité n'est pas, à mon avis, soulignée par une virgule, au contraire, elle est mieux soulignée dans une construction liée. Si l'on veut mettre en relief la simultanéité entre le gérondif et le VR, l'on emploie un gérondif précédé de tout.

*Ils attendaient, tout en bavardant, le moment d'aller jouer aux boules.*

Halmøy (1981 : 290)

Ce n'est pas seulement la virgule qui donne un drôle d'effet stylistique à l'emploi du gérondif. L'expansion adverbiale de long en large en (7), entraîne un autre niveau de style quand il est suivi du gérondif qui contient aussi l'élément en. En (9), il me semble que l'emploi du gérondif n'est pas très naturel. Je me demande si c'est le verbe essayer, avec une expansion qui précise une activité psychique, qui n'est pas très apte à souligner la concomitance avec un verbe d'action. Illustrons avec un autre exemple :

(10) *De l'autre côté de la rue, quatre jeunes filles jetaient à Kien des regards en biais, essayant par leurs rires d'attirer son attention.* (Deforges, p.245)  
*...quatre jeunes filles jetaient à Kien des regards en biais, en essayant par leurs rires d'attirer son attention.*

Dans les exemples suivants, l'emploi du gérondif n'est pas inacceptable, mais il me semble que le Ppr est la construction la plus naturelle à employer :

(11) *Silencieux, les petits hommes jaunes se fondirent dans la jungle, emportant leurs proies.* (Deforges, p.282)  
*...hommes jaunes se fondirent dans la jungle, en emportant leurs proies.*  
(12) *Un attaquant bondit sur elle, brandissant un coutelas.* (Deforges, p.139)  
*Un attaquant bondit sur elle, en brandissant un coutelas*

L'interprétation de simultanéité est la seule interprétation possible si l'on emploie un gérondif dans ces deux phrases. Quand le VR est un verbe perfectif ponctuel de mouvement, comme en (11-12), cette interprétation me semble peu naturelle, de même que l'emploi du gérondif.

En (13), l'emploi du gérondif impose une interprétation de moyen, ce qu'il peut aussi faire en (14), mais dans cette phrase, il peut aussi souligner la concomitance des deux procès :

(13) *Les lèvres crispées, aidé d'une infirmière, le médecin entreprit de nettoyer le pauvre corps mutilé, enlevant la chair par lambeaux.* (Deforges, p.180)

*...le médecin entreprit de nettoyer le pauvre corps mutilé, en enlevant la chair par lambeaux*

(14) *Cette hypothèse, relayée le 21 avril par des ministres travaillistes, avait suscité la colère du chef du gouvernement israélien, Ariel Sharon, qui avait alors assuré, tapant du poing sur la table, qu'il ne voyait aucune différence entre Netzarim, une colonie de Gaza et Tel-Aviv.* (Le Monde, 29/4-02)

*Ariel Sharon, qui avait alors assuré, en tapant du poing sur la table, qu'il ne voyait aucune différence entre...*

Le gérondif du type B est presque toujours postposé et rhématique selon Gry Olsen (1999), ce qui explique pourquoi il n'est pas très naturel dans les phrases suivantes où le Ppr est antéposé. Le gérondif est beaucoup plus naturel en postposition, ce que j'ai illustré avec l'exemple (15) :

(15) *Approuvant de la tête la disposition des ingrédients, elle le regardait manger, tel un grand chef satisfait de voir sa table appréciée.* (Deforges, p.111)

? *En approuvant de la tête la disposition des ingrédients, elle le regardait manger... Elle le regardait manger, en approuvant de la tête la disposition des ingrédients*

(16) *Hurlant à son tour, elle joua des pieds et des mains, jaillit de la cohue, arracha le chapeau qui la dissimulait et courut vers les soldats.* (Deforges, p.217-218)

*En hurlant à son tour, elle joua des pieds et des mains, jaillit de la cohue, arracha le...*

(17) *Regardant tout autour d'elle, l'oreille tendue, elle s'évertua à deviner d'où était venu le bruit.* (Deforges, p.166)

*En regardant tout autour d'elle, l'oreille tendue, elle s'évertua à deviner d'où était venu le bruit.*

(18) *Un matin, tenant la main de son père et de son grand-père, elle s'était présentée devant la directrice qui l'avait accueillie avec affection.* (Deforges, p.62)

? *Un matin, en tenant la main de son père et de son grand-père, elle s'était présentée...*

En (16), il y a une succession de plusieurs prédicats, et le Ppr initial décrit le sujet pendant qu'il accomplit toutes ces actions. L'emploi du gérondif est comme mentionné bizarre dans cette position, et l'on ne sait pas s'il se rapporte au verbe le plus proche, ou à la succession des verbes. En (17), l'emploi du gérondif entraîne une interprétation de moyen. Cela explique peut-être pourquoi le gérondif est plus acceptable en antéposition dans cette phrase. L'antéposition d'un circonstant de moyen est perçue comme une mise en relief de cette valeur, mais il me semble que cet effet n'est pas présent quand le



gérondif n'exprime qu'une concomitance par rapport au VR. En (18), il y a le verbe *tenir*, qui selon Halmøy (1981) est plus apte à décrire un sujet que le VR.

Que le gérondif du type B soit clairement plus naturel en postposition qu'en antéposition, semble confirmer la conclusion de Gry Olsen : ce type du gérondif est un élément rhématique. Le Ppr semble exprimer la simultanéité au VR à la fois en antéposition et en postposition, si bien qu'il peut constituer le thème et le rhème dans ce type de rapport.

#### 5.2.2.4 Le type B'

Si l'on emploie un gérondif à la place du PPr dans les phrases suivantes, le gérondif sera du type B', un adverbe de manière. Le gérondif du type B' est selon Gry Olsen (1999) toujours postposé et rhématique, comme les autres adverbes de manière.

(1) *À peine la jeune femme eut-elle enjambé le garde-corps que le sampan s'écarta du quai, glissant entre les autres embarcations sur l'arroyo chinois. (Deforges, p.119)  
...le sampan s'écarta du quai, en glissant entre les autres embarcations...*

(2) *Dès le lendemain de l'action américaine, deux journaux, le Times de Londres et l'Hamburger Adenblattallemand, affirmaient, citant respectivement des sources militaires britanniques et une source diplomatique américaine, qu'un officier français avait fait échouer l'arrestation en prévenant un policier serbe. (Le Monde 19/3 02)  
...affirmaient, en citant respectivement des sources militaires...*

(3) *Grinçant, bringuebalant de toutes ses ferrailles, le convoi gravissait péniblement le col de Luong Phai... (Deforges, p.277)*

? *En grinçant, bringuebalant de toutes ses ferrailles, le convoi gravissait...*

(4) *S'aidant de ses avant-bras et de ses genoux, il s'éloigna avec une agilité surprenante." (Deforges, p.270)*

*En s'aidant de ses avant-bras et de ses genoux, il s'éloigna...*

(5) *Courant droit devant elle, se tordant les pieds sur ses talons trop hauts, Léa traverse la rue Bonaparte sans retarder. (Deforges, p.60)*

? *En courant droit devant elle, en se tordant les pieds sur ses talons trop hauts, Léa traverse...*

En (1), le VR est un verbe de mouvement et le gérondif précise la manière du déplacement. En (2), le VR est un verbe de déclaration et le gérondif précise la modalité de la déclaration. Halmøy (1981 : 291) écrit à propos de ce type de gérondif que comme les adverbes de manière, ils « sont placés après leur noyau, dont ils ne sont pas séparés

par une virgule. ». Le Ppr est dans ces deux phrases postposé, ce qui fait que l'emploi du gérondif est très naturel. Mais le gérondif du type B' est normalement employé dans une construction liée, et dans ces phrases, il se trouve dans une construction détachée. Même s'il semble que les deux formes commutent sans grande différence de sens en (1-2), j'ai l'impression que la virgule qui sépare le gérondif de son noyau, met en relief la valeur de manière qu'il exprime. Cela n'est pas le cas quand on emploie le Ppr.

J'ai déjà discuté les exemples (3-5) en 4.3.6. Le gérondif du type B' en antéposition n'est pas très naturel, surtout pas quand il y a une succession de plusieurs gérondifs comme en (3) et (5), mais il peut être employé pour mettre en relief la valeur circonstancielle de manière qu'il exprime. Cet effet n'est pas présent quand on emploie le Ppr en antéposition.

### 5.2.3 L'alternance ne semble pas impliquer une différence de sens

Nous allons maintenant étudier les types de rapport où il semble que l'alternance des deux formes n'implique pas de différence sémantique. C'est surtout quand le Ppr est antéposé et quand il commute avec un gérondif du type A, que les deux formes semblent pouvoir s'employer l'une pour l'autre. En (1), il me semble que l'emploi des deux formes entraîne une interprétation d'hypothèse, mais cela est sans doute parce que cette interprétation est déjà imposée par le temps du VR :

(1) *Avec lui s'en allait aussi un homme qui avait compris la situation indochinoise et qui aurait pu, revenant sur ce sol, trouver une issue honorable pour la France.*" (Deforges, p.91) ...*qui aurait pu, en revenant sur ce sol, trouver une issue...*

(2) *Usant à la fois d'argent et de menaces, il avait réquisitionné l'un des bacs qui assuraient le transport entre...* (Deforges, p.211)

*En usant à la fois d'argent et de menaces, il avait réquisitionné...*

En (2), l'emploi des deux formes semble souligner le moyen. À mon avis, c'est parce que le SPpr exprime lui-même un moyen : *usant à la fois d'argent et de menaces* est un moyen connu par lequel l'on peut obtenir presque n'importe quel objectif.

L'interprétation de la forme en -ant n'est strictement pas dépendante du sens du VR, ce à mon avis explique pourquoi les deux formes semblent exprimer le moyen. Le temps du

VR, un plus-que-parfait, contribue aussi à l'interprétation du syntagme en -ant comme un moyen d'obtenir le résultat exprimé par le VR.

En (3-5), le Ppr peut être remplacé par un gérondif du type A qui exprime une valeur temporelle. Dans ces exemples, le Ppr est un verbe qui indique le terme final d'un déplacement, et ce type de verbe a selon Gettrup (1977) une valeur d'information faible, ce qui favorise une interprétation temporelle. Le gérondif et le Ppr semblent pouvoir commuter sans grande différence de sens :

(3) *Lundi soir, rentrant chez elle, elle a aussi vu "[ses] deux voisines, plutôt de gauche : elles baissaient la tête, elles ne m'ont pas dit bonjour, comme si elles avaient quelque chose à se reprocher.* (Le Monde, 26/4-02)  
*Lundi soir, en rentrant chez elle, elle a aussi vu...*

(4) *Un matin, revenant de ses ablutions, François avait trouvé sur sa natte un exemplaire défraîchi des Illuminations d'Arthur Rimbaud dans l'édition de 1914 du Mercure de France.* (Deforges, p.333)  
*Un matin, en revenant de ses ablutions, François avait trouvé...*

(5) *Revenant dans la chambre, il avait trouvé Léa seule et lui avait administré une jeune paire de gifles dont la violence l'avait jetée à terre.* (Deforges, p.9)  
*En revenant dans la chambre, il avait trouvé...*

Il est intéressant de noter que dans tous les exemples où le Ppr semble pouvoir assumer une valeur temporelle, il est antéposé. Un circonstant en position initiale peut fonctionner comme cadre. Le Goffic (1994 : 463) écrit le suivant sur un circonstant initial : « ...il ouvre un champ, crée un monde, qui constitue le cadre de validité de la phrase, le domaine où elle vient se placer. C'est typiquement le cas pour les circonstants initiaux de temps ou de lieu. » Halmøy (1981 : 272) affirme que le gérondif peut « indiquer le cadre dans lequel se situe l'action du VR (VR) ». C'est aussi la conclusion de Gettrup (1977) et d'Olsen (1999). En (3-5), le Ppr, une expansion nominale, semble aussi assumer la fonction de cadre. Mais il faut remarquer, qu'en (3) et (4), ce n'est pas vraiment le Ppr qui indique le cadre temporel dans lequel l'action du VR se situe, mais les adverbes de temps initiaux lundi soir et un matin. Et dans toutes les phrases, le Ppr comporte des indications de lieu : chez elle en (3), de ses ablutions en (4) et dans la chambre en (5). Il est intéressant de noter que le Ppr devient inacceptable si l'on omet ses expansions :

- (3') \* *Lundi soir, rentrant, elle a aussi vu...*  
 (4') \* *Un matin, revenant, François avait trouvé...*  
 (5') \* *Revenant, il avait trouvé Léa seule et...*

Cela montre que le Ppr ne peut pas à lui seul fonctionner comme cadre. Le gérondif au contraire, est tout à fait acceptable sans les expansions indiquant le lieu, et sans un adverbe de temps initial. Cela illustre qu'il peut à lui seul fonctionner comme cadre temporel pour l'action du VR:

- (3') *Lundi soir, en rentrant, elle a aussi vu...*  
 (4') *Un matin, en revenant, François avait trouvé...*  
 (5') *En revenant, il avait trouvé Léa seule et...*

Plusieurs grammairiens ont remarqué que le Ppr est inacceptable sans compléments dans de telles phrases. Comme Gettrup (1977 : 212), ils ont affirmé que c'est parce que «En général, le participe présent ne se construit pas sans compléments. ». Il existe cependant des exemples où le Ppr est employé sans compléments en position initiale :

- (6) *Courant, Kien passa près d'elle sans la voir.* (Deforges, p.298)  
 (7) *Souriant, elle haussa légèrement les épaules, ...* (Proust, p.66)

Dans ces exemples, il est clair que le Ppr ne constitue pas un cadre temporel pour l'action du VR, mais qu'il est employé pour décrire le sujet. Parce que le gérondif est un circonstant, il peut fonctionner comme cadre en position initiale. Le Ppr étant une expansion nominale, il ne peut pas assumer cette fonction, à moins qu'il ne comporte des compléments de temps ou de lieu.

Pedersen et *alii* (1988) et Le Goffic (1993) affirment que c'est surtout en antéposition que le Ppr exprime des valeurs circonstancielle. Il semble en effet que l'antéposition d'une forme verbale est interprétée comme une mise en relief d'une valeur circonstancielle, et c'est la position où les effets de sens que donne l'emploi du gérondif et du Ppr semblent se recouvrir.

#### 5.2.4 Bilan

Nous avons vu que le Ppr semble pouvoir être remplacé par tous les types de gérondifs. La typologie d'Halmøy (1981) me paraît pour cette raison peu utile pour définir les emplois respectifs des deux formes. Mais nous avons découvert que certains types de gérondif sont, dans certaines positions de la phrase, plus susceptibles de remplacer le Ppr sans grande différence de sens que d'autres types de gérondif.

Dans les phrases où l'on a remplacé un Ppr postposé par un gérondif du type A ou du type A', l'interprétation est passée de postériorité à antériorité et une interprétation de moyen. Il me semble aussi que l'emploi du gérondif donne un style plus lourd que si l'on emploie le Ppr. Quand un gérondif du type A et A' peut remplacer un Ppr antéposé, la différence de sens qu'entraîne l'emploi des deux formes ne semble pas aussi grande que quand un gérondif de ce type est postposé. Les deux formes expriment l'antériorité. Le gérondif exprime l'antériorité dans les deux positions, mais il semble que la position influe sur l'interprétation du Ppr.

Un Ppr antéposé peut parfois être remplacé par un gérondif du type B et du type B'. Ces types de gérondifs sont presque toujours postposés. L'antéposition du gérondif du type B donne un style très bizarre. Cela est aussi le cas pour un gérondif du type B', mais son antéposition peut être perçue comme une tentative de mettre en relief la valeur circonstancielle de manière qu'il exprime. Quand le Ppr postposé peut être remplacé par un gérondif du type B, il y a certaines phrases où le Ppr exprime la postériorité par rapport au VR et où le gérondif souligne la simultanéité. Mais quand le VR est un verbe de mouvement, les deux formes semblent exprimer la simultanéité par rapport au VR. L'emploi du gérondif donne cependant un effet de style différent. Une construction détachée est à mon avis peu naturelle quand le gérondif du type B exprime la concomitance, à moins que le gérondif ne soit précédé de *tout*. La virgule donne aussi un différent effet de style si l'on remplace un Ppr postposé par un gérondif du type B'. On a l'impression que la valeur circonstancielle de manière qu'exprime ce type de gérondif est mise en relief.

Le gérondif est à mon avis peu naturel quand il est intercalé entre le sujet et le verbe, mais nous avons vu qu'un gérondif du type A et du type B peut remplacer le Ppr dans cette position, mais non sans qu'il y ait un changement de sens.

Nous constatons que c'est surtout le gérondif du type A et A' qui, en antéposition, semble commuter avec le Ppr sans grande différence de sens, mais le gérondif semble souligner la valeur circonstancielle d'une toute autre façon que le Ppr. Le gérondif du type B et B' peut aussi exprimer le même sens qu'un Ppr postposé, mais ce type de gérondif est à mon avis peu naturel après une virgule.

Les exemples où le Ppr et le gérondif semblent s'employer l'un pour l'autre sont peu nombreux. C'est surtout quand le Ppr antéposé est un verbe de mouvement, du type *rentrer, revenir, sortir*, qu'il semble pouvoir commuter avec le gérondif sans grande différence de sens. Ces verbes semblent toujours imposer une interprétation temporelle et ils sont très souvent employés en fonction de cadre. Mais nous avons vu que le Ppr ne peut jamais remplir cette fonction sans des compléments de temps ou de lieu. Il faut aussi souligner qu'il subsiste toujours une nuance subtile selon que la forme en *-ant* porte sur le sujet de la phrase ou sur le VR.

## 6.0 Conclusion

Dans ce chapitre final, je voudrais retracer ma démarche et résumer les observations essentielles que j'ai faites. J'ai tenté, dans ce mémoire, d'exposer les types de rapport que le Ppr exprime en fonction d'attribut libre, et de discerner quels types de rapport permettent une alternance avec le gérondif et quels types de rapport excluent une telle alternance. J'ai voulu déterminer les paramètres qui permettent l'emploi du gérondif, et les paramètres qui l'excluent. L'objectif a été d'établir des critères valables pour la répartition de l'emploi du gérondif et du Ppr quand ce dernier assume la fonction d'attribut libre.

J'ai commencé mon étude en présentant ce que neuf grammaires contemporaines écrivent sur l'emploi du Ppr, et j'ai examiné si elles considèrent son emploi par rapport à celui du gérondif (2.0). Les grammaires par et pour les francophones (2.1) ont été traitées séparément des grammaires contrastives scandinaves (2.2) pour mieux exposer une différence éventuelle entre les deux types de grammaires. J'ai établi qu'il y a effectivement une différence considérable entre ces deux types de grammaires dans la façon de traiter ce sujet. Les grammaires par et pour les francophones ne consacrent qu'une ou deux pages au Ppr et seulement quelques lignes à ses fonctions syntaxiques, cette liste étant souvent incomplète. Elles s'occupent surtout de la différence entre l'adjectif verbal et le Ppr, et ne traitent que très rarement la différence entre le Ppr et le gérondif. En étudiant les grammaires dans l'ordre chronologique de leur parution, j'ai exposé clairement qu'il n'y a pas de tendance à évolution sur la question, elle continue à être négligée par ce type de grammaire. Il est devenu clair que les grammaires contrastives scandinaves que j'ai étudiées ont pris plus d'intérêt à la question, consacrant entre cinq et vingt pages pour décrire les fonctions du Ppr et pour le comparer avec le gérondif. La différence entre les deux types de grammaires semble suggérer que l'alternance entre le gérondif et le Ppr pose plus de problème pour les étrangers que pour les Français, qui savent instinctivement employer ces deux formes. Que les grammaires contrastives scandinaves s'occupent de cette question, illustre qu'il y a des raisons pédagogiques pour donner des critères valables pour la répartition de l'emploi des deux formes.

Après avoir établi que cette question mérite une étude approfondie, j'ai consacré un chapitre à la fonction d'attribut libre (3.0), donnant d'abord ma propre définition de cette fonction (3.1). Étant donné que ce n'est que dans cette fonction que le Ppr peut être remplacé par le gérondif, j'ai exclu avec des critères syntaxiques, autant que possible, les conditions dans lesquelles cette alternance est exclue *a priori*. Dans ma définition, j'ai précisé qu'il faut qu'il soit théoriquement possible que le Ppr se rapporte au sujet de la phrase et qu'il soit séparé de ce noyau par une virgule pour qu'il puisse commuter avec le gérondif. Ensuite, j'ai exposé l'emploi terminologique des grammaires étudiées (3.2), à la fois pour déterminer si leurs termes correspondent au terme que j'emploie, et pour évaluer s'ils sont aptes à décrire l'emploi respectif du Ppr et du gérondif. J'ai conclu que les termes qui comportent la précision *de sujet* correspondent le plus souvent au terme que j'emploie, mais que plusieurs grammaires emploient des termes généralisants qui incluent des emplois du Ppr où il ne peut jamais être remplacé par le gérondif. Le terme qu'emploie la grammaire de Pedersen et *alii* est même trop restrictif par rapport à ma définition, excluant un cas de figure où le Ppr peut parfois être remplacé par le gérondif.

Dans le chapitre 4, j'ai étudié les paramètres qui sont susceptibles de jouer un rôle dans la répartition de l'emploi des deux formes. J'ai d'abord présenté et discuté les paramètres qui sont proposés dans les grammaires étudiées (4.1). Ayant conclu qu'il faut trouver de nouveaux paramètres et nuancer certains des paramètres proposés, j'ai présenté les paramètres qui, je pense, influencent l'emploi des deux formes. J'ai fait une distinction entre *paramètres absolus* (4.2) et *paramètres relatifs* (4.3). J'ai appelé *paramètres absolus* les paramètres qui excluent *a priori* et à eux seuls une alternance avec le gérondif. Si le Ppr a une fonction syntaxique autre que celle d'attribut libre, s'il se trouve dans une construction liée, ou s'il est une expression figée, l'on peut être certain que le gérondif ne peut pas le remplacer. C'est la raison pour laquelle ces paramètres n'ont pas été considérés dans l'analyse. Les *paramètres relatifs* sont plus ou moins importants selon le cas et ils fonctionnent le plus souvent ensemble. Tous ces paramètres ont par conséquent été considérés dans l'analyse. J'ai exposé que chaque paramètre relatif peut effectivement jouer un rôle dans la répartition de l'emploi des deux formes. J'ai aussi remarqué que certains des paramètres relatifs, tels que la position, la fonction de rhème et de thème et les différents effets stylistiques que donne l'emploi des deux



formes, ne peuvent pas vraiment exclure l'emploi du gérondif, mais plutôt aider à expliquer pourquoi le Ppr semble préférable quand les deux formes semblent plus ou moins acceptables. Ces paramètres ont par conséquent surtout été considérés dans l'analyse des exemples où une alternance entre le Ppr et le gérondif semble possible (5.2).

Dans le chapitre 5, j'ai analysé les exemples où le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr (5.1), les regroupant selon la relation temporelle que le Ppr entretient avec le VR. J'ai d'abord exposé les types de rapport où le Ppr est interprété comme postérieur au VR (5.1.1), et j'ai essayé de déterminer les critères qui imposent l'interprétation de postériorité et d'expliquer pourquoi elle exclut l'emploi du gérondif. J'ai soutenu que la raison en est que le gérondif exprime toujours une action qui est sémantiquement et syntaxiquement subordonnée au VR. Il me semble qu'une action qui est postérieure à l'action exprimée par le VR ne peut pas être subordonnée à ce dernier. J'ai avancé qu'il s'agit plutôt d'une coordination, ou que le Ppr est à considérer comme une proposition principale postposée.

Dans le **premier** cas de figure, le Ppr exprime la conséquence de l'action exprimée par le VR. J'ai illustré cela en insérant l'adverbe *ainsi* entre le Ppr et son expansion, et j'ai remarqué que le Ppr peut être remplacé par une proposition indépendante commençant par *Cela*, ce qui montre qu'il a une fonction anaphorique. J'ai donné entre autres l'exemple suivant :

(1) *Il avait quitté avec éclat la salle de conférences, interrompant (ainsi) le déroulement des discussions.* (Deforges, p.228)

\* *Il avait quitté avec éclat la salle de conférences, en interrompant...*

*Il avait quitté avec éclat la salle de conférences. Cela a interrompu le déroulement des...*

Dans toutes les phrases exprimant ce type de rapport, le Ppr est postposé au noyau. J'ai souligné que l'interprétation de postériorité disparaît si l'on antépose le SPpr, et que l'ordre dans lequel les événements se succèdent peut être inversé :

(1') *Interrompant le déroulement des discussions, il avait quitté avec éclat la salle...*

Ayant constaté que la position du Ppr semble influencer l'interprétation de postériorité par rapport au VR, j'ai aussi souligné que la nature des compléments peut nous indiquer l'enchaînement logique des actions. En (1), c'est l'expansion du VR *avec éclat la salle des conférences* et l'expansion du Ppr *le déroulement des discussions* qui nous conduisent à interpréter le Ppr comme le résultat de l'action exprimée par le VR. J'ai

aussi remarqué que le sens des verbes et l'aspect jouent un rôle dans l'interprétation du Ppr. Le Ppr et le VR sont tous les deux des verbes d'action, et dans presque tous les exemples, le VR est perfectif ponctuel, ce qui empêche à mon avis une interprétation de simultanéité.

Dans le **deuxième** cas de figure, le Ppr exprime la conséquence métaphorique de l'action concrète exprimée par le VR. J'ai remarqué que le Ppr peut exprimer une conséquence métaphorique ou abstraite dans toutes les positions dans la phrase, et que par conséquent, la position n'influence pas l'interprétation du Ppr dans ce cas de figure.

(2) *Mère et fils déchirent pièces de chanvre et pièces de coton immaculé, ouvrant les ponts avec les morts, tandis que le hachoir à paille est sorti de ses étoffes et arrimé sur des sacs de riz.* (Le Monde, 22/3-02)

\* ..., en ouvrant les ponts avec les morts...

J'ai aussi souligné et illustré que le couple gérondif-VR peut exprimer le même type de rapport, mais que le système dans ce cas est inversé : le gérondif exprime l'action concrète et le VR exprime la conséquence métaphorique :

(3) *En étranglant sa mère, il a tué le rêve* (Halmøy, p.262)

Dans le **troisième** cas de figure où le Ppr est logiquement postérieur, il ne s'agit pas d'une valeur logique, mais de la succession chronologique. Eriksson (1993 : 142) donne un très bon exemple de ce cas de figure :

(4) *Je m'assoupis, m'éveillant à l'arrêt du train.*

\* *Je m'assoupis, en m'éveillant à l'arrêt du train*

Quand il est clair que la première action est accomplie avant le début de la seconde, le gérondif est exclu.

Dans le **quatrième** cas de figure, la plupart des grammairiens s'accordent généralement à dire que le Ppr exprime l'intention ou le but de l'action du VR :

(5) *Ils tendirent l'oreille, cherchant à identifier le bruit...* (Deforges, p.336)

\* *Ils tendirent l'oreille, en cherchant à identifier le bruit*

J'ai argumenté qu'il vaut mieux dire que le Ppr exprime le résultat cherché que le but, et qu'une telle action est clairement considérée comme postérieure au VR. Puisqu'il est difficile de considérer une action qui est postérieure au VR comme subordonnée à ce dernier, le gérondif ne peut pas être employé.

En 5.1.2, j'ai analysé les exemples où le Ppr est interprété comme antérieur au VR. Dans le **premier** cas de figure, il s'agit de la succession chronologique. Le Ppr peut être

paraphrasé par une subordonnée introduite par ayant + participe passé. Les deux actions ne coïncident sur aucun point de leur durée, l'action du Ppr étant finie avant que celle du VR ne débute. Gettrup (1977 : 215) donne un très bon exemple de ce type d'emploi :

(6) *Prenant Urbain à bout des bras, il le déposa doucement sur le sol.*

\* *En prenant Urbain à bout des bras, il le déposa doucement sur le sol*

J'ai illustré qu'il peut être difficile de décider si les deux actions se recouvrent ou non. Le sens des verbes laisse parfois l'éventail ouvert pour une interprétation de simultanéité, et quand il est théoriquement possible que les deux verbes se déroulent en même temps, l'on peut employer le gérondif.

Dans le **deuxième** cas de figure, le Ppr fournit un renseignement supplémentaire sur une activité mentale du sujet, qui aide à expliquer la motivation pour l'action du VR. Le Ppr exprime ce type de rapport antéposé, intercalé entre le sujet et le VR, et postposé au VR. Voici un exemple où le Ppr est postposé :

(7) *M.Sainteny nous a écrit, s'inquiétant lui aussi de savoir ce que tu devenais.*

(Deforges, p.260)

\**M.Sainteny nous a écrit, en s'inquiétant lui aussi de savoir ce que tu devenais.*

J'ai avancé que le gérondif ne peut qu'apparaître dans un rapport de cause à effet où le rapport logique est établi par le sémantisme des deux verbes. Dans les phrases étudiées, l'interprétation causale n'est pas dépendante du rapport entre les deux verbes, elle est imposée par le sens du Ppr seul. J'ai soutenu qu'un Ppr qui décrit une activité mentale du sujet sera toujours perçu comme un facteur de motivation pour le VR, quel que soit le sens du VR, ce que j'ai illustré avec la phrase (7'). Si nous prenons le Ppr de cette phrase et le plaçons dans une phrase avec un VR quelconque, l'on peut être sûr que le Ppr est interprété comme la cause :

(7') *M Sainteny est allé voir son copain, s'inquiétant lui aussi de savoir ce que tu devenais.*

Quand le gérondif exprime un rapport de cause à effet, il est toujours créé par le sens des deux verbes, ce qui fait que l'on peut produire des énoncés de vérité générale. Le rapport temporel-causal est une exception. J'ai illustré qu'il est impossible de créer de tels énoncés à partir des phrases étudiées où le Ppr semble exprimer la cause, ce qui à mon avis explique pourquoi le gérondif est exclu.

J'ai aussi montré que le Ppr peut être un verbe d'action quand il est perçu comme la cause au VR. Dans les exemples étudiés, l'interprétation causale est imposée, non par

le sens des deux verbes, mais par les expansions verbales et l'antéposition du Ppr. Cela explique à mon avis pourquoi le gérondif ne peut pas remplacer le Ppr dans la phrase suivante, où l'interprétation causale disparaît si l'on postpose le Ppr ou si l'on omet l'expansion du VR sans la voir :

(8) Courant, *Kien passa près d'elle sans la voir*. (Deforges, p.298)

\* En courant, *Kien passa près d'elle sans la voir*

*Kien passa près d'elle sans la voir, courant.*

J'ai traité séparément les exemples où le Ppr semble exprimer la cause en antéposition, car ils illustrent un phénomène particulier. Ces Ppr comportent toujours un pronom ou un déterminant anaphorique dans leur expansion qui souligne le lien avec le contexte à gauche :

(9) –*Vous devriez faire de même, dit ce dernier à l'adresse de Thévenet. Se désintéressant de la question, Tavernier prit appui contre la paroi, ...* (Deforges, p.286)

\* En se désintéressant de la question, Tavernier prit appui ...

Après avoir brièvement discuté si le Ppr exprime la cause ou la succession chronologique dans les exemples étudiés, j'ai conclu que le Ppr est employé non pour exprimer l'un ou l'autre, mais pour assurer la continuité thématique. J'ai présenté l'hypothèse que le Ppr est plus apte que le gérondif à assurer la continuité thématique. À moins que le gérondif antéposé ne fonctionne comme repère temporel ou cadre, il doit être sémantiquement compatible au VR qui suit, et cela réduit à mon avis son aptitude à servir de lien avec le contexte précédent. Le Ppr au contraire, n'est pas dépendant d'un rapport étroit au VR, car il est subordonné au syntagme nominal, le sujet. Cela fait qu'il peut exprimer des valeurs sémantiques liées au contexte précédent indépendamment du sens du VR postposé.

En 5.1.3, j'ai analysé les exemples où le Ppr est interprété comme simultané au VR. Dans le **premier** cas de figure, j'ai argumenté que c'est le narrateur qui décrit le sujet syntaxique de la phrase, et que le sujet n'accomplit pas consciemment l'action décrite par le Ppr, ce qui à mon avis exclut la possibilité d'employer le gérondif :

(10) *Mais je n'y pense pas, dit-il, retrouvant le sens commun*. (Sagan, p.113)

\* *Mais je n'y pense pas, dit-il, en retrouvant le sens commun*

Dans le **deuxième** cas de figure, j'ai regroupé des exemples ayant comme point commun que la forme en -ant et le VR ne sont pas sémantiquement compatibles, ce qui exclut l'emploi du gérondif :

(11) *Une femme de ménage, évoquant une laitière de Vermeer, met de l'ordre sur la scène.* (Le Monde, 14 mars 02)

\**Une femme de ménage, en évoquant une laitière de Vermeer, met de l'ordre sur la scène*

En 5.2, j'ai analysé les exemples où le Ppr semble pouvoir être remplacé par le gérondif, les regroupant selon la typologie d'Halmøy (1981) qui décrit les types de rapport que le gérondif peut exprimer. L'objectif était de voir si le Ppr ne peut qu'être remplacé par certains types de gérondifs, mais mes analyses ont révélé que le Ppr est susceptible d'être remplacé par tous les types. L'alternance implique cependant le plus souvent une différence de sens et de style. J'ai découvert que certains types de gérondif, dans certaines positions dans la phrase, commutent le plus facilement avec le Ppr. L'alternance entre le Ppr et le gérondif de type A et A' en antéposition, et entre le Ppr et le gérondif de type B et B' en postposition ne semble pas impliquer une très grande différence sémantique, mais j'ai l'impression que le gérondif de type A et A' souligne la valeur circonstancielle d'une toute autre façon qu'un Ppr antéposé et que la virgule n'est pas très naturelle devant un gérondif de type B et B' postposé.

C'est surtout quand le Ppr antéposé est un verbe de mouvement, du type *rentrer*, *revenir*, *sortir*, avec un complément de temps ou de lieu dans son expansion, que les deux formes semblent s'employer l'une pour l'autre. Ce type d'exemple est assez fréquent et c'est le type d'exemple que certains grammairiens listent pour démontrer que le Ppr et le gérondif sont une et même forme, exprimant tous les deux la valeur circonstancielle de temps. Il y a pourtant lieu à croire que ce n'est pas le Ppr, mais les compléments de temps ou de lieu de son expansion qui expriment la valeur circonstancielle, étant donné que le Ppr devient inacceptable si l'on omet ses compléments.

Pour résumer et illustrer les résultats de ma recherche plus clairement, j'ai construit un tableau (voir p.93). Je voudrais pourtant souligner qu'un tableau ne pourrait pas refléter la complexité du jeu entre le gérondif et le Ppr quand ce dernier fonctionne comme attribut libre, et qu'il est nécessairement une simplification. J'ai aussi été obligée de caractériser les différents cas de figure avec des noms ou une petite phrase qui ne couvrent pas toutes mes idées. Ils peuvent par conséquent être un peu décevants.

		Reservé au Ppr, le gérondif exclu	Alternance possible, mais différence de sens	Alternance sans différence de sens
LE PPR EST <b>POSTERIEUR</b> AU VR	Succession chronologique	<b>X</b>		
	Conséquence concrète	<b>X</b>		
	Conséquence métaphorique	<b>X</b>		
	Le résultat cherché (but)	<b>X</b>		
LE PPR EST <b>SIMULTANÉ</b> AU VR	Le Ppr et le VR ne sont pas sémantiquement compatibles	<b>X</b>		
	Il est clair que c'est le narrateur qui décrit le sujet	<b>X</b>		
	La forme en-ant et le VP sont sémantiquement compatibles		<b>X</b>	
LE PPR EST <b>ANTÉRIEUR</b> AU VR	Succession chronologique	<b>X</b>		
	Rapport de cause à effet qui n'est pas établi par le sens des deux verbes	<b>X</b>		
	Rapport de cause à effet qui peut être établi par le sens des deux verbes		<b>X</b>	
	Verbe de mouvement antéposé, suivi des compl. de temps ou de lieu			<b>X</b>

Nous constatons que dans la seule fonction où le Ppr peut parfois être remplacé par le gérondif, celle d'attribut libre, le nombre de relations dans lesquelles le gérondif ne peut jamais être employé est très élevé. Dans la plupart des cas où les deux formes peuvent commuter, l'alternance implique une différence de sens et de style. Les types de rapport où les deux formes peuvent effectivement s'employer l'une pour l'autre sont peu nombreux. Cela conduit à penser que le Ppr et le gérondif ne sont pas une et même forme, mais deux formes distinctes. Tout d'abord, ce n'est que quand le Ppr est séparé de son noyau nominal, le sujet syntaxique de la phrase, qu'il est susceptible d'être remplacé par le gérondif. Cela exclut *a priori* une grande partie de l'emploi du Ppr, notamment quand il fonctionne comme épithète, comme épithète détaché de l'objet, comme attribut de l'objet ou comme prédicat dans une construction absolue. Si le Ppr et le gérondif sont une et même forme, comment expliquer qu'ils aient chacun leur domaine d'emploi

respectif, et que les types de rapport où ils peuvent effectivement commuter sans différence sémantique sont peu nombreux ?

Togebly (1983 : 56) affirme que le Ppr et le gérondif sont « prédestinés à être complément adverbial, et la différence entre les deux n'est pas grande, ni sur le plan de la construction ni sur celui du sens. ». Nous avons vu que cette affirmation pose problème. Dans les cas où une alternance des deux formes est possible, elle implique le plus souvent une différence de sens et de style. Que le Ppr soit parfois interprété comme exprimant une valeur de temps ou de cause, ne veut pas dire qu'il fonctionne comme complément adverbial. Kindt (2003 : 67) fait une observation intéressante, remarquant que « la relative parenthétique, qui, dans la majorité des cas, se rapporte à un SN et à ce SN seul, peut exprimer une valeur circonstancielle par rapport à la prédication primaire ».

L'exemple suivant est donné :

*Un loup, qui sentait venir la mort, se coucha à terre.*

Si une relative parenthétique, qui a indiscutablement un noyau nominal, semble pouvoir exprimer une valeur circonstancielle, il n'est pas surprenant que l'on puisse attribuer au Ppr une étiquette circonstancielle. Le Ppr, comme la relative appositionnelle de cette phrase, ne fournissent qu'une description du sujet de la phrase. Ils se rapportent tous les deux à un noyau nominal, mais parfois l'information qu'ils apportent peut être interprétée par rapport au VR. Cela n'implique pourtant pas qu'ils fonctionnent comme des compléments adverbiaux. Ce n'est que le gérondif qui peut fonctionner comme complément adverbial, le Ppr assume seulement diverses fonctions adjectivales, dont l'une est l'attribut libre.

Avant de terminer, je voudrais mentionner quelques facteurs qui ont rendu cette étude difficile. Le manque de littérature sur la question m'a, dans la plupart des cas, laissé incapable de comparer mes résultats à d'autres recherches, et en commençant l'étude, il y avait très peu de livres qui je pouvais consulter pour trouver des paramètres ou une méthode pour étudier le sujet.

Il n'a pas toujours été facile de déterminer si le Ppr et le gérondif peuvent alterner. Bien que j'aie utilisé des informateurs français, le nombre de phrases que je pouvais leur présenter était limité et les informateurs n'étaient pas d'accord entre eux sur la possibilité d'employer le gérondif. Que mes informateurs ne soient pas d'accord sur la possibilité

d'une alternance entre les deux formes, illustre à mon avis que cette question pose problème, non seulement pour les étrangers, mais aussi pour les Français, et cela justifie des études approfondies du sujet. L'opinion des informateurs sur la possibilité d'employer le gérondif semble en partie être liée à leur éducation. L'informateur sans éducation supérieure trouve le gérondif acceptable dans toutes les phrases, mais les autres informateurs rejettent le gérondif dans certaines phrases et permettent son emploi dans d'autres.

Vu que cette étude n'est qu'un mémoire de maîtrise, j'ai seulement étudié les paramètres qui présentent les tendances les plus claires, et les types de rapport les plus fréquents qu'exprime le Ppr en fonction d'attribut libre. Le Ppr exprime sans doute des types de rapport que je n'ai pas étudiés dans ce mémoire et il y a sûrement d'autres facteurs qui jouent un rôle dans la répartition de l'emploi des deux formes. Mais j'espère avoir exposé les types de rapport les plus importants qu'exprime le Ppr en fonction d'attribut libre, à la fois ceux dans lesquels le Ppr ne peut pas être remplacé par le gérondif et les rapports dans lesquels une alternance entre les deux formes est possible. J'espère aussi avoir justifié que les paramètres étudiés jouent un rôle dans ce jeu délicat entre le Ppr et le gérondif, mais il faudrait vérifier les tendances relevées dans des études plus approfondies.

Il y a plusieurs pistes de recherche ultérieures qui seraient intéressantes. Il me semble que la forme en *-ant*, sous forme de certains types de verbes, favorise certaines interprétations sémantiques, et que ces interprétations se produisent plus ou moins indépendamment du sens du VR. Gettrup (1977) signale que les verbes de perception comme *voir, et entendre* semblent toujours imposer une interprétation temporelle-causale, et que les verbes de mouvement du type *rentrer et sortir*, imposent presque toujours une interprétation temporelle. C'est à mon avis la raison pour laquelle c'est surtout avec ces verbes, que les deux formes semblent s'employer l'une pour l'autre. Il serait très utile qu'on établisse s'il y a d'autres types de verbes qui favorisent certaines interprétations.

Ce sont des phrases contenant des Ppr en fonction d'attribut libre qui constituent le point de départ dans ce mémoire, je ne considère pas beaucoup de constructions détachées contenant des gérondifs. Bien que le Ppr semble pouvoir être remplacé par tous les types de gérondif de la typologie d'Halmøy (1981), il est possible qu'il y ait des



cas de figures où le gérondif ne peut pas être remplacé par le Ppr. Nous savons déjà que le Ppr est inacceptable quand le gérondif est employé comme cadre sans des compléments de temps ou de lieu, et il peut y avoir d'autres cas de figure aussi. À mon avis, il faudrait étudier le gérondif dans des constructions détachées, et considérer la possibilité d'y employer le Ppr.

Une autre piste de recherche serait d'étudier la possibilité d'employer le Ppr sans compléments dans la fonction d'attribut libre. Togeby (1983) écrit que si la phrase participale n'a pas de complément, on emploie le plus souvent le gérondif. J'ai déjà signalé que de telles constatations ne sont pas vraiment utiles à moins que l'on ne précise quand, ou dans quel type de rapport, que le Ppr peut s'employer. Pourquoi le Ppr est-il inacceptable sans compléments dans certaines phrases et acceptable dans d'autres ? Quelles sont les conditions qui sont remplies quand le Ppr s'emploie sans compléments ? Ayant défini les types de rapport dans lesquels le Ppr peut s'employer sans compléments, l'on pourrait constater qu'une alternance est impossible si le gérondif s'emploie seul en dehors de ces types de rapport.

Ces pistes de recherche ne constituent qu'une petite partie des études qu'il faudrait faire. La question de l'alternance entre le Ppr et le gérondif est un sujet très complexe et le manque d'études sur le sujet est frappant. J'espère avoir montré à quel point le sujet est intéressant, et que mon étude puisse contribuer à la recherche que ce sujet mérite.

## Travaux consultés

- Arrivé, M., Gadet, F et Galmiche, M, 1986 : *La grammaire d'aujourd'hui*, Librairie Flammarion, Paris.
- Blumenthal, Peter, 1980 : *La syntaxe du message. Application au français moderne 1*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen
- Combettes, Bernard, 1998 : *Les constructions détachées en français*, Ophrys, Paris
- Combettes, Bernard, 1983 : *Pour une grammaire textuelle, La progression thématique*, Éditions J. Duculot, Paris-Gembloux
- Eriksson, Olof, 1993 : *La phrase française*, Acta Universitatis Gothoburgensis, Göteborg
- Gettrup, Harald, 1977 : « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue Romane*, n. XII, pp. 210-271.
- Le Goffic, Pierre, 1994 : *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette, Paris.
- Grevisse, Maurice, (1936), refondue par André Goosse, 2001 : *Le bon usage*, De Boeck Duculot, Paris.
- Guimier, Claude (éd.), 1993 : *1001 Circonstants*, Presses Universitaires de Caen, Caen.
- Halmøy, Odile, 1981: *Le Gérondif, Eléments pour une description syntaxique et sémantique*, Tapir, Université Trondheim.
- Kindt, Saskia, 2003 : « Le participe présent en emploi adnominal comme prétendu équivalent de la relative en *qui* », *Langages*, n.149, pp. 55-69.
- Lipsky, Angela, 2003 : « Pour une description sémantique et morho-syntaxique du participe français et allemand », *Langages*, n.149, pp. 71-85.
- Nølke, Henning, 1994 : *Linguistique Modulaire : de la forme au sens*, Éditions Peeters Louvain, Paris
- Olsen, Gry, 1999 : *Le gérondif et la structure communicative de la phrase*, Romansk Institutt, Universitetet i Bergen.
- Pedersen, John., Sprang-Hansen, Ebbe et Vikner, Carl, 1998 (1980): *Fransk grammatikk*, Akademisk forlag, Copenhague.
- Riegel, Martin., Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René, 1994 : *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.

Togeby, Knud, 1983 : *Grammaire Française Volume III : Les Formes Impersonnelles du Verbe et la Constructions des Verbes*, Akademisk forlag, Copenhague.

Wagner, Robert Léon, Pinchon, Jaqueline, 1991 (1962) : *Grammaire du Français classique et moderne*, Hachette, Paris

Wilmet, Marc, 1998, 2 édition : *Grammaire critique du français*, De Boeck & Larcier/Duculot, Paris, Bruxelles

### **Textes cités**

Camus, Albert, 1992 (1947) : *La Peste*, Gallimard, Paris

Deforges, Régine, 1994 : *Rue de la soie, La bicyclette bleue 1947-1949*, Fayard, Paris

Proust, Marcel, 2001(1954) : *Un amour de Swann*, Gallimard, repris en « Folio », Paris

Sagan, Françoise, 1991 (1954) : *Bonjour tristesse*, Julliard, repris en « Pocket », Paris